



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

MIGRANTS DE RETOUR AU MAGHREB

RÉINTÉGRATION ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de Jean-Pierre Cassarino

Rapport général 2007



**EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE, FLORENCE
ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES**

**MIGRANTS DE RETOUR AU MAGHREB
REINTEGRATION ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT**

Sous la direction de Jean-Pierre Cassarino

MIREM

**COLLECTIVE ACTION TO SUPPORT THE REINTEGRATION OF RETURN MIGRANTS IN
THEIR COUNTRY OF ORIGIN/ ACTION COLLECTIVE DE SOUTIEN A LA
REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR DANS LEUR PAYS D'ORIGINE**

RAPPORT GÉNÉRAL, MIREM, 2007

BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI)

© 2007, European University Institute
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

This text may be downloaded only for personal research purposes. Any additional reproduction for other purposes, whether in hard copies or electronically, requires the consent of the Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Requests should be addressed to forinfo@eui.eu

THE VIEWS EXPRESSED IN THIS PUBLICATION CANNOT IN ANY CIRCUMSTANCES BE REGARDED AS THE
OFFICIAL POSITION OF THE EUROPEAN UNION
LES OPINIONS EXPRIMEES DANS CETTE PUBLICATION NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDEREES
COMME REFLETANT LA POSITION DE L'UNION EUROPEENNE.

Published in Italy in 2007
European University Institute
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italy

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.mirem.eu>

MIREM, *Migration de Retour au Maghreb*

Le projet MIREM, ou «Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine», a été lancé en décembre 2005, grâce au concours financier de l'Union Européenne et de l'Institut Universitaire Européen. Il est hébergé au sein du Robert Schuman Centre for Advanced Studies (Florence, Italie). L'objectif majeur du projet MIREM vise à assurer une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour et à mieux en valoriser l'impact à des fins de développement. Il s'agit, en premier lieu, de produire des outils d'analyse et de compréhension du phénomène de la migration de retour vers les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et, en second lieu, de rendre librement accessible l'ensemble des informations produites.

* * *

The 'Collective Action to Support the Reintegration of Return Migrants in their Country of Origin', henceforth the MIREM project, was created in December 2005, thanks to the financial support of the European Union and the European University Institute. It is hosted at the Robert Schuman Centre for Advanced Studies (Florence, Italy). The main objective of the MIREM project lies in better taking into consideration the challenges linked to return migration as well as its impact on development. Analytical tools will be provided to better understand the impact of return migration on the Maghreb countries (Algeria, Morocco, and Tunisia). All the data produced will be made freely accessible to stimulate a constructive debate on this issue.

MIREM PROJECT
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI) - Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: info@mirem.eu
<http://www.mirem.eu>

Robert Schuman Centre for Advanced Studies
<http://www.eui.eu/RSCAS/>

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

La livraison de ce rapport d'analyse s'inscrit dans le cadre d'une action d'information, d'analyse et de diffusion des données recueillies dans le cadre du projet MIREM (Migration de Retour au Maghreb), ou «Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine» (<http://www.mirem.eu>). La réalisation de ce rapport a été possible grâce au soutien financier de l'Union Européenne et de l'Institut Universitaire Européen (IUE).

L'équipe du projet se compose d'une Unité de Coordination établie au *Robert Schuman Centre for Advanced Studies*, ainsi que de quatre institutions partenaires situées au Maghreb :

- ❖ L'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM, Rabat). Responsable dans le cadre du projet : Monsieur Mohamed Khachani ;
- ❖ Le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD, Alger). Responsable dans le cadre du projet : Monsieur Mohamed Saib Musette ;
- ❖ L'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA, Rabat). Responsable dans le cadre du projet : Monsieur Mehdi Lahlou ;
- ❖ L'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE, Tunis). Responsables dans le cadre du projet : Madame Raja Chaieb, Monsieur Abderrazak Bel Haj Zekri.

Je tiens à remercier ces quatre institutions partenaires et leurs responsables respectifs pour leur engagement et leur coopération collective. Je garde un souvenir enthousiaste de nos débats contradictoires sur la mise en place du questionnaire et l'organisation des enquêtes.

Il est important de rappeler que le bon déroulement des recherches et travaux empiriques effectués en Algérie, au Maroc et en Tunisie est, avant tout, le fruit du travail intense des nombreux enquêteurs recrutés sur le terrain. Mes remerciements, et ceux de l'équipe, s'adressent à eux tous, ainsi qu'aux migrants pour leur patience et leur collaboration.

Je voudrais exprimer ma plus sincère gratitude à Antonella Guarneri dont l'assistance et la rigueur ont été essentielles, depuis la mise au point de la méthode d'enquête et des travaux empiriques jusqu'à la réalisation de ce rapport d'analyse.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement Christine Lyon de son aide indispensable dans le travail d'édition et de mise en page de ce rapport, ainsi que Luca Arnaudo qui a travaillé sur la mise en ligne de ce rapport.

Jean-Pierre Cassarino
Directeur scientifique du projet MIREM
Institut Universitaire Européen
Novembre 2007

TABLE DES MATIERES

Avant-propos et remerciements	V
Table des matières	VII
Liste des tableaux	XI
Liste des graphiques	XVII
Résumé général.....	1
Approche méthodologique de l'enquête, Antonella GUARNERI	3
1. Définition	3
1.1. Identification des lacunes et plan de sondage	3
1.2. Un questionnaire structuré en trois étapes	4
2. Préparation des enquêtes	5
3. Stratification géographique	5
4. Saisie des données et contrôles	6
5. Exploitation et analyse des données	7
Chapitre 1. Modes de réintégration et enjeux de développement , Jean-Pierre CASSARINO.....	9
1. Notions et cadre d'approche	10
1.1. Le choix du retour	11
1.2. Diversité des conditions et modes de réintégration.....	12
1.3. La préparation au retour	18
1.4. Retour et investissements au pays.....	19
2. Retour et développement : Enjeux et implications	25
2.1. Une meilleure prise en compte des enjeux liés au retour des migrants.....	26
Chapitre 2. Les migrants de retour en Algérie , Mohamed Saib MUsETTE <i>et al</i>	31
1. Caractéristiques sociodémographiques	31
2. La situation professionnelle et les qualifications	35
3. Les ressources: capital financier et capital social	41
4. L'expérience migratoire avant le retour	46
5. Retour et modes de réintégration	50
6. Les perspectives et les conditions post-retour	53
Chapitre 3. Les migrants de retour au Maroc	57
1. Caractéristiques sociodémographiques , Mohamed MGHARI.....	57
1.1. Structure par âge et sexe des migrants de retour.....	57
1.2. Etat matrimonial des migrants de retour	58
1.3. Composition familiale au départ, dans le pays d'accueil et au retour.....	59

1.4. Les conditions d'habitation.....	60
1.5. Milieu de naissance et de résidence des migrants de retour.....	62
2. Situations professionnelles et qualifications des migrants de retour marocains	63
2.1. Situation professionnelle avant le départ à l'étranger.....	63
2.2. Branches d'activités avant le départ pour l'étranger.....	64
2.3. Situation professionnelle dans le principal pays d'immigration	65
2.4. Branches d'activité dans le principal pays d'immigration.....	66
2.5. Situation professionnelle au moment du retour au Maroc	67
2.6. Niveau d'instruction des migrants de retour.....	69
2.7. Formation professionnelle chez les migrants de retour.....	70
3. Les ressources des migrants de retour marocains : Capital financier et social,	
Mohamed KHACHANI.....	71
3.1. La situation financière avant le départ :	71
3.2. Le bilan du projet migratoire :	72
3.3. Les investissements :.....	73
4. Expérience migratoire avant le retour	75
4.1. Le contexte du départ.....	75
4.2. Relations dans le principal pays d'immigration.....	77
4.3. Les liens avec la famille restée au pays et les contacts avec le Maroc	78
4.4. Parler du retour	78
4.5. Les principales motivations au retour.....	79
5. Réintégration et conditions post-retour des migrants de retour au Maroc, Mehdi LAHLOU	79
5.1. Les composantes de la réintégration au Maroc.....	80
6. Perspectives de séjour au Maroc avant et après le retour	82
6.1. Perspectives de séjour au pays au moment du retour.....	83
6.1. Difficultés des migrants de retour au Maroc.....	84
6.2. La ré-émigration :	84
Chapitre 4. Les migrants de retour en Tunisie, Raja CHAIEB et Abderrazak BEL HAJ ZEKRI	87
1. L'analyse des caractéristiques sociodémographiques	87
1.1 Les contraintes du retour en Tunisie sont absentes pour les « grands seniors » et concrètes dans les autres classes d'âge.....	87
1.2. Est-ce que la nature du retour en Tunisie est influencée par le genre ?	88
1.3. A quel moment l'état civil a-t-il un effet déterminant sur la nature du retour ?	88
1.4. L'immigration a engendré une nucléarisation des familles	89
1.5. L'immigration a contribué à l'augmentation des propriétaires et à la quasi absence des habitats précaires à l'étranger.....	90
2. Situation professionnelle et qualifications.....	92
2.1. Le statut professionnel du migrant de retour tunisien semble s'être amélioré à l'étranger.....	92
2.2. La part des migrants de retour investissant en Tunisie	93
2.3. Les branches d'activité : la modernisation des secteurs de services après le retour en Tunisie.....	94
3. Ressources : Capital financier et social	95
3.1. La situation financière.....	95
3.2. La nature du retour est déterminée par les transferts de biens et non pas par ceux financiers.....	96
3.3. L'autofinancement constitue la principale source des migrants de retour-investisseurs	97
3.4. Plus les visites en Tunisie sont fréquentes, plus le retour se décide de manière autonome	99
3.5. La famille et les vacances sont les principales raisons du retour décidé.....	99
4. L'expérience migratoire avant le retour	100
4.1. La nature du retour diffère d'un pays à l'autre	100
4.2. Les documents officiels n'excluent pas le retour contraint.....	101
4.3. Les difficultés des migrants contraints au retour avant le départ et pendant la migration	101
5. Retour et modes de réintégration.....	104
5.1. La famille et les amis soutiennent le migrant dans le processus de retour, mais les organisations gouvernementales et les consulats l'imposent	104
5.2. Discuter du retour, c'est décider le retour.....	105

5.3. Une situation économique peu améliorée en Tunisie	105
5.4. La retraite constitue la principale raison du retour décidé	105
6. Perspectives et conditions post retour	107
6.1. Le projet de ré-émigration semble plus accentué chez les migrants de retour contraint	107
6.2. Le choix du retour n'évite pas les difficultés dans le pays d'origine	108
6.3. Le dispositif de retour doit être amélioré	109
Références bibliographiques.....	111
Annexes générales.....	115
Glossaire	117
Questionnaire.....	121

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 1 : Diversité des modes de réintégration et enjeux de développement

Tableau 1 : Age moyen des migrants de retour au moment de l'enquête (ans).....	12
Tableau 2 : Migrants de retour au Maghreb selon la situation familiale au moment de l'enquête.....	13
Tableau 3 : Niveau d'instruction des migrants de retour au Maghreb avant leur départ pour l'étranger .	13
Tableau 4 : Durée moyenne de l'expérience migratoire.....	14
Tableau 5 : Situation professionnelle des migrants de retour au Maghreb au moment de l'enquête	15
Tableau 6 : Motivations des migrants maghrébins ayant décidé de revenir dans leur pays d'origine.....	15
Tableau 7 : Facteurs ayant contraint les migrants maghrébins à revenir dans leur pays d'origine.....	16
Tableau 8 : Situation financière des migrants de retour au Maghreb au moment de l'enquête.....	16
Tableau 9 : Estimation du niveau de vie actuel.....	17
Tableau 10 : Intention de nouveau départ à l'étranger	17
Tableau 11 : Raisons motivant les intentions de nouveau départ à l'étranger, selon la nature du retour	17
Tableau 12 : Evolution sur trois étapes du statut professionnel des migrants de retour au Maghreb.....	20
Tableau 13 : Modèle de régression logistique.....	23
Tableau 14 : Sources principales de financement des investissements	24
Tableau 15 : Modèle de régression logistique.....	25
Tableau 16 : Les migrants de retour au Maghreb et l'appui des institutions publiques	27

Chapitre 2. Les migrants de retour en Algérie

Tableau 1 : Classes d'âges au moment du retour	32
Tableau 2 : Genre	32
Tableau 3 : Evolution de l'état civil durant le parcours migratoire.....	33
Tableau 4 : Composition du ménage	33
Tableau 5 : Type d'habitat	34
Tableau 6 : Statut d'occupation du logement.....	35
Tableau 7 : Milieu de résidence.....	35
Tableau 8 : Statut professionnel avant le départ.....	36
Tableau 9 : Premier statut professionnel dans le principal pays d'immigration.....	36
Tableau 10 : Statut professionnel dans le PPI juste avant le retour.....	37
Tableau 11 : Branche de la dernière profession en Algérie.....	40

Tableau 12 : Niveaux d'instruction au départ d'Algérie.....	40
Tableau 13 : Fréquentation de cours de formation dans le principal pays d'immigration	41
Tableau 14 : Fréquentation de cours de formation professionnelle après le retour en Algérie	41
Tableau 15 : Possession de terrains agricoles avant le départ d'Algérie.....	41
Tableau 16 : Situation financière avant le départ d'Algérie.....	41
Tableau 17 : Situation financière dans le dernier pays d'immigration.....	42
Tableau 18 : Fréquence d'envoi de l'argent en Algérie	42
Tableau 19 : Fréquence des transferts en nature lors des visites en Algérie	43
Tableau 20 : Nombre de projets d'investissement réalisés lors du retour en Algérie	43
Tableau 21 : Principales sources de financement des migrants ayant réalisés des projets en Algérie	44
Tableau 22 : Mesures incitatives au retour et à l'investissement	44
Tableau 23 : Usage de l'appui familial afin de partir à l'étranger.....	45
Tableau 24 : Aide de la famille à payer et à préparer le départ à l'étranger.....	45
Tableau 25 : Fréquences des contacts avec votre famille en Algérie.....	45
Tableau 26 : Fréquence de visites lors de la dernière année avant le retour	45
Tableau 27 : Motifs des visites en Algérie au cours de la dernière année.....	46
Tableau 28 : Contacts avec autorités diplomatiques ou consulaires	46
Tableau 29 : Intention de nouveau départ à l'étranger des migrants de retour algériens	46
Tableau 30 : Période de première émigration.....	47
Tableau 31 : Fréquence des départs à l'étranger	47
Tableau 32 : Principal pays/ région d'immigration.....	47
Tableau 33 : Conditions de départ d'Algérie	48
Tableau 34 : Types de documents utilisés pour émigrer d'Algérie.....	48
Tableau 35 : Difficultés pour se rendre à l'étranger	48
Tableau 36 : Difficultés dans le principal pays d'immigration (PPI)	49
Tableau 37 : Rapports avec les institutions du pays d'accueil	49
Tableau 38 : Rapports avec la société du pays d'accueil	49
Tableau 39 : Le milieu du retour	50
Tableau 40 : Principales sources d'information.....	50
Tableau 41 : Fréquence des discussions du retour	51
Tableau 42 : Appréciation situation financière actuelle à la situation passée à l'étranger	51
Tableau 43 : Statut d'occupation du logement au retour de l'étranger	51
Tableau 44 : Motifs du retour décidé	52
Tableau 45 : Motifs du retour des migrants contraints.....	52
Tableau 46 : Intention de rester en Algérie	53
Tableau 47 : Intention de nouveau départ à l'étranger	53
Tableau 48 : Lieu du nouveau départ	54

Tableau 49 : Motifs du nouveau départ.....	54
Tableau 50 : Difficultés rencontrées en Algérie.....	55
Tableau 51 : Appui des autorités algériennes au retour en Algérie.....	55
Tableau 52 : Opinion sur le dispositif du retour.....	55
Tableau 53 : Fréquence des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour.....	56
Tableau 54 : Montant des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour.....	56
Tableau 55 : Affectation des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour.....	56

Chapitre 3. Les migrants de retour au Maroc

Tableau 1 : Genre et nature du retour.....	57
Tableau 2 : Tranches d'âges selon la nature du retour.....	58
Tableau 3 : Situation familiale avant le départ pour l'étranger.....	58
Tableau 4 : Composition du ménage avant le départ pour l'étranger.....	59
Tableau 5 : Composition du ménage avant de quitter le principal pays d'immigration.....	59
Tableau 6 : Composition du ménage au moment de l'enquête et la nature du retour.....	60
Tableau 7 : Type d'habitat occupé avant le départ pour l'étranger et la nature du retour.....	60
Tableau 8 : Dernier type d'habitat occupé dans le principal pays d'immigration et la nature du retour..	61
Tableau 9 : Statut d'occupation du logement à l'arrivée dans le PPI et la nature du retour.....	61
Tableau 10 : Statut d'occupation du logement dans le PPI avant le retour.....	62
Tableau 11 : Milieux (urbain/rural).....	62
Tableau 12: Situation professionnelle avant le départ à l'étranger.....	63
Tableau 13: Profession exercée avant le départ.....	64
Tableau 14 : Première situation professionnelle dans le principal pays d'immigration.....	65
Tableau 15 : Dernière situation professionnelle dans le principal pays d'immigration.....	66
Tableau 16 : Branche d'activité de la dernière profession exercée dans le principal pays d'immigration.....	66
Tableau 17 : Situation professionnelle au moment du retour.....	67
Tableau 18 : Situation professionnelle au moment de l'enquête.....	68
Tableau 19 : Branche d'activité de la profession exercée au moment de l'enquête.....	68
Tableau 20 : Niveau d'instruction avant le départ pour l'étranger.....	69
Tableau 21 : Reconnaissance du diplôme obtenu par les migrants de retour au Maroc dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour.....	70
Tableau 22 : Niveau d'instruction des migrants de retour au Maroc acquis dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour.....	70
Tableau 23: Reconnaissance du diplôme acquis à l'étranger par les migrants Marocains à leur retour.....	70
Tableau 24 : Fréquentation de cours de formation professionnelle.....	71
Tableau 25 : Situation financière des migrants de retour au Maroc avant le départ.....	71
Tableau 26 : Situation financière dans le dernier pays de séjour.....	72
Tableau 27 : Fréquence d'envoi de l'argent aux membres de la famille au cours de la dernière année.....	72

Tableau 28: Montant des transferts par an	73
Tableau 29: Projets d'investissement réalisés au retour au pays.....	73
Tableau 30 : La durée du projet migratoire au départ	75
Tableau 31 : Principal pays d'immigration des migrants de retour marocains.....	76
Tableau 32 : Conditions juridiques de départ à l'étranger des migrants marocains.....	77
Tableau 33 : Fréquence des visites au Maroc au cours de la dernière année précédant le retour	78
Tableau 34 : Evolution du statut professionnel des migrants de retour au Maroc	80
Tableau 35 : Situation financière des migrants de retour au Maroc au moment de l'enquête.....	81
Tableau 36 : Assistance de la part des autorités publiques marocaines	82
Tableau 37 : Les perspectives de séjour au Maroc des migrants au moment de leur retour	83
Tableau 38 : Perspectives de départ des migrants de retour au Maroc au moment de l'enquête	83
Tableau 39 : Degré de satisfaction des migrants de retour au Maroc quant à leur situation dans le pays d'origine, au moment de l'enquête	84
Tableau 40 : Les intentions de nouveau départ vers l'étranger des migrants de retour au Maroc, en %.....	85
Tableau 41 : Raisons de nouveau départ à l'étranger	85

Chapitre 4. Les migrants de retour en Tunisie

Tableau 1 : Migrants de retour en Tunisie par classes d'âge.....	88
Tableau 2 : Migrants de retour en Tunisie, selon le genre	88
Tableau 3 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'état civil.....	89
Tableau 4 : Migrants de retour en Tunisie, selon la composition du ménage	90
Tableau 5 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut d'occupation du logement.....	91
Tableau 6 : Migrants de retour en Tunisie, selon le type d'habitat	91
Tableau 7 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut professionnel avant le départ et dans le principal pays d'immigration (PPI).....	92
Tableau 8 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut professionnel au retour dans le pays d'origine	93
Tableau 9 : Migrants de retour en Tunisie, par branches d'activités.....	94
Tableau 10 : Migrants de retour en Tunisie, selon la situation financière.....	95
Tableau 11 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence des transferts financiers.....	96
Tableau 12 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'utilisation des transferts financiers.....	96
Tableau 13 : Migrants de retour en Tunisie, selon la réalisation des projets d'investissement.....	98
Tableau 14 : Migrants de retour en Tunisie, selon la source de financement des projets d'investissement réalisés au retour.....	98
Tableau 15 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence des visites avec le pays d'origine	99
Tableau 16 : Migrants de retour en Tunisie, selon les raisons des visites au pays d'origine	99
Tableau 17 : Migrants de retour en Tunisie, selon le principal pays d'immigration.....	100
Tableau 18 : Migrants de retour en Tunisie, selon le type de documents de voyage pour se rendre à l'étranger..	101

Tableau 19 : Difficultés rencontrées par les migrants enquêtés en Tunisie, et dans le principal pays d'immigration (PPI)	102
Tableau 20 : Rapports de migrants de retour en Tunisie avec les institutions et la société du principal pays d'immigration (PPI)	102
Tableau 21 : Migrants de retour en Tunisie, selon les difficultés rencontrées dans le principal pays d'immigration (PPI)	103
Tableau 22 : Les principales sources d'information des migrants de retour en Tunisie employées avant leur retour	104
Tableau 23 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence de discussion du retour	105
Tableau 24 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'évolution de leur situation financière actuelle par rapport à celle vécue à l'étranger.....	105
Tableau 25 : Raisons motivant le retour des migrants ayant décidé de retourner en Tunisie	106
Tableau 26 : Facteurs ayant contraint les migrants tunisiens à rentrer au pays.....	106
Tableau 27 : Intentions de nouveau départ à l'étranger	107
Tableau 28 : Les intentions de ré-émigration chez les migrants de retour en Tunisie	107
Tableau 29 : Raisons motivant les migrants de retour en Tunisie à quitter de nouveau leur pays d'origine.....	107
Tableau 30 : Appréciation de l'expérience acquise à l'étranger.....	108
Tableau 31 : Appréciation du niveau de vie actuel des migrants de retour en Tunisie	108
Tableau 32 : Difficultés des migrants tunisiens depuis le retour au pays.....	109
Tableau 33 : Estimation par les migrants de retour en Tunisie des mesures prises par les autorités publiques tunisiennes afin de faciliter le retour.....	109

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre 1. Modes de réintégration et enjeux de développement

Graphique 1 : Durée de l'expérience migratoire, selon la nature du retour	14
Graphique 2 : Durée de l'expérience migratoire des migrants de retour créateurs de projets et des migrants non-créateurs de projets.....	21
Graphique 3 : Migrants de retour en Algérie -créateurs de projets économiques	22
Graphique 4 : Migrants de retour au Maroc - créateurs de projets économiques.....	22
Graphique 5 : Migrants de retour en Tunisie –créateurs de projets économiques.....	22

RESUME GENERAL

Engager une réflexion nouvelle sur le retour des migrants

L'enquête du projet MIREM a permis d'identifier différents profils de migrants de retour qui se distinguent les uns des autres en fonction de leur degré de préparation et de leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à la réintégration.

Les principaux enseignements tirés des analyses sont les suivants :

- ❖ Le retour constitue un **processus** qui s'inscrit dans le temps et dont le degré de préparation varie en fonction de facteurs à la fois propres à l'expérience migratoire de l'individu et extérieurs à celle-ci (à savoir, les facteurs contextuels dans les pays d'immigration et d'origine). Pris ensemble, ces éléments représentent des variables clé dans la compréhension des modes de réintégration des migrants dans leur pays d'origine ;
- ❖ **Moins d'un migrant sur dix** a déclaré avoir bénéficié d'un appui de la part des autorités publiques de son pays après le retour ;
- ❖ La distinction entre les migrants ayant choisi de rentrer au pays et ceux ayant été contraints au retour constitue une variable clé dans la compréhension de leurs perspectives de réintégration socioprofessionnelle ;
- ❖ L'interruption brutale du cycle migratoire, suite à des circonstances défavorables ou à une expulsion, a une **incidence négative** sur les perspectives de réintégration professionnelle des migrants de retour au Maghreb. Par exemple, plus d'un quart des effectifs des migrants dont le retour a été contraint est inscrit au chômage au moment de l'enquête, contre seulement 6,2% des migrants ayant choisi de rentrer au pays ;
- ❖ La durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger ne constitue qu'une seule variable explicative de la capacité de certains migrants à investir après leur retour au pays ;
- ❖ La décision du retour est, entre autres, fonction des changements et réformes intervenus dans le pays d'origine ;
- ❖ Ce n'est pas la recherche d'un emploi qui a motivé les migrants enquêtés à quitter leur pays, mais bien **la recherche d'un emploi mieux rémunéré et une qualité de vie meilleure** ;
- ❖ Le **niveau d'instruction** des migrants contraints au retour semble plus élevé que celui des migrants ayant choisi de rentrer au pays ;
- ❖ Les transferts constituent, par définition, un apport financier non négligeable dans le cadre de la réintégration. Toutefois, ils ne suffisent pas pour décrire les ressources et le potentiel dont ont pu bénéficier les migrants qui ont pu investir dans leur pays d'origine, après leur retour. L'autofinancement, l'appui familial et les réseaux de connaissances ou d'entraide, dans le pays d'immigration comme dans le pays d'origine, sont autant de ressources complémentaires à prendre en considération ;

- ❖ Le **capital humain** et le **capital social** ont une incidence certaine sur les modes de réintégration socioprofessionnelle des migrants dans leur pays d'origine, ainsi que sur leur capacité à investir après le retour ;
- ❖ Ce sont les migrants qui ont **choisi de rentrer** au pays qui investissent le plus au pays d'origine ;
- ❖ En termes de soutenabilité du retour, la perspective d'un nouveau départ à l'étranger, à savoir la **ré-émigration**, est plus récurrente chez les migrants contraints au retour que chez ceux ayant choisi de rentrer de leur plein gré.

Outre leur intérêt analytique, les résultats présentés dans ce volume permettent non seulement d'identifier plusieurs variables explicatives des modes de réintégration des migrants de retour et de leur diversité intrinsèque, mais également de déterminer les **préalables nécessaires à une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour** et à la réintégration temporaire ou permanente des migrants dans les pays du Maghreb.

Les débats issus des conférences ministérielles euro-africaines sur la migration et le développement, organisées à Rabat en juillet 2006 et à Tripoli en novembre 2006, ont permis à plusieurs pays du sud de la Méditerranée et de l'Afrique de défendre leur propre vision du partenariat en matière de gestion des migrations internationales, dont la question du retour des migrants. Ils s'attendent à ce que ce partenariat avec l'Europe des 27 réponde à leurs impératifs en matière d'aide au développement et de lutte contre le sous-emploi et la pauvreté.

Il ne fait pas de doute qu'une **réflexion nouvelle** en matière de retour et de développement devra s'amorcer afin de favoriser l'adoption de mesures concertées. Cette réflexion nouvelle devra nécessairement prendre en considération l'impact des **conditions pré- et post-retour** sur les modes de réintégration temporaire ou permanente des migrants et sur leur capacité de contribuer au développement de leur pays d'origine.

Par ailleurs, l'introduction de programmes d'accueil temporaire des migrants, qualifiés ou non, et de circularité migratoire, acquiert aujourd'hui une importance croissante dans le cadre des pourparlers bilatéraux et multilatéraux entre l'Europe et ses pays voisins. Ces programmes ne pourront faire l'économie de mesures concrètes à même de soutenir la réintégration des migrants dans leur pays d'origine, et d'**optimiser leur degré de préparation au retour**. La manière dont les décideurs des pays d'origine et de destination introduiront ces mesures déterminera leur impact et leur crédibilité.

Les analyses contenues dans ce volume procurent un premier ensemble d'informations qui permettra de tendre vers un **dialogue constructif sur le retour et le développement**.

APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE¹

1. Définition

La définition du migrant de retour, adoptée dans le cadre des travaux du projet MIREM, se rapporte à toute personne retournant vers le pays dont elle est ressortissante, au cours des dix dernières années, après avoir été un migrant international (à court ou long terme) dans un autre pays. Le retour peut être temporaire ou permanent. Il peut également être décidé de manière autonome par le migrant ou contraint par des circonstances imprévues.

Cette définition de base s'inspire partiellement de celle recommandée par les Nations Unies² et s'inscrit dans le sillage des travaux sociologiques de Frank Bovenkerk³. Elle se limite aux personnes rentrées dans leur pays d'origine, au cours des dix dernières années, de manière temporaire ou permanente (voir glossaire). Cette limite temporelle permet, au cours de l'entretien, d'évaluer l'impact de l'expérience migratoire vécue par l'enquêté sur les modes de réintégration. Elle a aussi l'avantage de permettre à l'enquêté de relater son expérience migratoire, au cours de l'entretien, avec une plus grande précision.

Outre cette distinction de base, les enquêtés appartiennent à de multiples catégories socioprofessionnelles, à savoir, les employés, les chefs d'entreprise et travailleurs autonomes, les chômeurs ou demandeurs d'emploi, les étudiants, les retraités.

1.1. Identification des lacunes et plan de sondage

C'est sur la base de l'information existante et non existante qu'ont été définies les données précises à recueillir par enquête. Celles-ci visent principalement à comprendre :

- les facteurs ayant motivé le retour du migrant ;
- l'impact de l'expérience migratoire du migrant vécue à l'étranger sur ses conditions de retour et les facteurs ayant motivé le retour ;
- les différentes conditions post-retour du migrant et ses perspectives de réintégration.

L'inventaire, aussi bien statistique que documentaire, a servi à identifier les paramètres nécessaires à l'établissement d'un plan de sondage et à déterminer les catégories de migrants à enquêter et les régions géographiques à privilégier dans chaque pays du Maghreb. La stratification géographique a été déterminée collectivement au cours de réunions de travail organisées à l'Institut Universitaire Européen.

¹ L'approche méthodologique a été rédigée par Antonella Guarneri.

² United Nations Department of Economic and Social Affairs, *Recommendations on Statistics on International Migration Revision 1*, Statistical Paper Series M, no. 58, Rev 1, United Nations, New York, 1998.

³ Bovenkerk, Frank, *The Sociology of Return Migration*, Martinus Nijhoff, The Hague, 1974.

A la suite de ces réunions, plusieurs versions du questionnaire ont été distribuées et échangées, afin de construire une structure de plus en plus précise et performante. Des modifications et amendements ont été adoptés, sur la base d'un compromis entre les partenaires, visant à en améliorer l'efficacité sur le terrain, ainsi que la gestion au moment des entretiens directs.

La version définitive du questionnaire se compose de questions fermées. Des questions ouvertes ont cependant été insérées pour préciser le titre d'étude, la profession principale. La modalité « Autre » a été considérée afin d'apporter des approfondissements, le cas échéant.

Le questionnaire se compose également de questions à réponses multiples dont la structure est dichotomique (présence/absence). Cette formulation a été adoptée afin de faciliter la saisie ultérieure des données. Le recours aux réponses multiples permettait de souligner la complexité de certains thèmes tels que la composition familiale, les branches d'activités des cours de formation et des investissements éventuels opérés par l'enquêté. Dans certains cas, nous avons demandé aux personnes enquêtées d'ordonner par priorité certaines réponses afin de classer, par exemple, les raisons du premier départ à l'étranger et du retour au pays.

Des filtres et des renvois ont facilité le déroulement de l'entretien et la saisie des données. De cette façon, des itinéraires et parcours différents ont été mis en valeur. Les codes pays employés se basent sur la nomenclature d'Eurostat, ainsi que les codes ISCO (Nomenclature des activités professionnelles) qui, pour les besoins de notre enquête, ont été simplifiés.

1.2. Un questionnaire structuré en trois étapes

Le questionnaire, utilisé dans le cadre de notre enquête et disponible en annexes du volume, a été structuré en trois étapes :

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Situation dans le pays d'origine avant le départ	Séjour dans le principal pays d'immigration¹	Retour au pays d'origine
<ul style="list-style-type: none"> •Caractéristiques démographiques et sociales ; •Départ du pays d'origine ; •Raisons et projets avant le départ vers « le principal pays d'immigration » ; •Composition de la famille avant le départ vers « le principal pays d'immigration » ; •Formation avant le départ pour « le principal pays d'immigration » ; •Situation professionnelle et financière avant le départ vers « le principal pays d'immigration » ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Parcours migratoire ; •Raisons motivant le choix du « principal pays d'immigration » ; •Rapport avec les institutions et la société du pays d'accueil ; •Composition de la famille dans le pays principal d'immigration ; •Formation acquise dans le principal pays d'immigration ; •Situation professionnelle et financière dans le pays principal d'immigration ; •Liens/contacts avec le pays d'origine pendant la période vécue à l'étranger ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Voyage de retour ; •Raisons et facteurs déterminant le retour et durée envisagée du retour ; •Composition de la famille ; •Formation acquise dans le pays d'origine après le retour ; •Situation professionnelle et financière actuelle ; •Rapport avec les institutions et la société du pays d'origine ; •Liens avec le pays principal d'immigration.

Ces trois étapes permettent d'inscrire le processus du retour, qu'il soit temporaire ou permanent, dans une dynamique migratoire complexe et circulaire et d'analyser les facteurs, aussi bien externes que propres au parcours migratoire du migrant de retour, ayant déterminé son processus de réintégration. En d'autres termes, cette approche permet :

¹ Le principal pays d'immigration (ou PPI) est le dernier pays étranger où l'enquêté a vécu.

- De comprendre, dans quelle mesure, et en fonction de quels facteurs, l'expérience migratoire et l'environnement institutionnel et social ont eu un impact sur les modes de réintégration.
- D'étudier l'évolution du capital humain, social et financier du migrant, afin de mieux appréhender le rôle du migrant comme acteur potentiel de développement;
- De comparer, de manière diachronique, les différentes raisons ayant motivé les différents parcours/projets migratoires.

2. Préparation des enquêtes

Une fois agréées la configuration et la liste des variables du questionnaire, une pré-enquête fut organisée. L'administration du questionnaire s'est faite par entretiens directs avec les personnes interrogées. L'administration des questionnaires s'est faite par entretiens directs, en face-à-face. La technique " de face-à-face " donne la possibilité de réaliser un taux de réponse plus élevé par rapport aux autres méthodes de collectes de données telles que l'enquête postale ou l'enquête par dépôt retrait.

La pré-enquête était un préalable nécessaire à l'amélioration des méthodes de collecte. Elle se basa tout d'abord sur la collecte d'une dizaine d'entretiens. Ces derniers ont été ensuite saisis sur un masque commun préparé à cet effet en utilisant le logiciel SPSS. La pré-enquête permit d'optimiser l'organisation et la gestion des entretiens et de corriger les imperfections de certaines questions. Le questionnaire figurant sur le site est issu de nombreux amendements opérés suite aux résultats de la pré-enquête.

La connaissance du terrain des partenaires institutionnels situés en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ainsi que leurs nombreux contacts avec des associations ou réseaux d'entraide aux migrants, a été déterminante pour la rencontre des migrants. Les entretiens se déroulèrent aussi bien dans des lieux publics que privés ou à domicile, en langue arabe et en français.

Chaque partenaire avait pour mission de recruter les enquêteurs dans les régions choisies. Des journées de formation, adressées aux enquêteurs, ont été organisées dans chaque pays afin de s'assurer que :

- Les objectifs de l'enquête étaient bien acquis par les enquêteurs eux-mêmes et qu'ils sachent bien les expliciter au moment de l'emploi du questionnaire ;
- Les entretiens s'opèrent selon des règles précises d'éthique protégeant l'anonymat des répondants et respectant l'opinion de ces derniers sans influence aucune ;
- La durée moyenne de chaque entretien se limite à 45 minutes ;
- Les différentes questions, composées de filtres et de renvois, soient correctement gérées par les enquêteurs et que le remplissage par ces derniers se fasse dans les meilleures conditions ;
- Les équipes d'enquêteurs se répartissent bien entre zones ou régions d'investigation, aussi bien urbaines que rurales ;
- Les mesures et règles de contrôle de la collecte soient garanties. A cet effet, chaque partenaire avait la responsabilité de veiller au bon déroulement des enquêtes en sollicitant, si nécessaire, des clarifications.

3. Stratification géographique

332 entretiens ont été recueillis en Algérie, 330 au Maroc et 330 en Tunisie, soit 992 entretiens à l'échelle des trois pays. La stratification géographique s'est opérée de la manière suivante :

En Algérie, les wilayas d'Alger, de Bejaia en Kabylie, de Sétif à l'Est de la capitale et de Tlemcen à l'Ouest du pays ont été couvertes.

Wilayas	N	%
Alger	104	31,3
Sétif	82	24,7
Bejaïa	75	22,6
Tlemcen	71	21,4
Total	332	100

Au Maroc, la région centrale et intérieure de Tadla-Azilal et les régions côtières de Casablanca, Chaouia-Ourdigha, Rabat-Salé-Zemmour-Zaër ont été privilégiées.

Régions	N	%
Tadla-Azilal	111	33,6
Casablanca	99	30,0
Chaouia-Ourdigha	57	17,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	50	15,2
Autres régions	13	3,9
Total	330	100

En Tunisie, les gouvernorats de Tunis, Ariana, La Manouba, Nabeul situés au Nord, de Sousse et Sfax situés au Centre, et de Médenine au Sud ont été couverts.

Gouvernorats	N	%
Tunis	122	37,0
Ariana	40	12,1
Sfax	40	12,1
Sousse	40	12,1
Nabeul	28	8,5
Médenine	25	7,6
Mahdia	20	6,1
La Manouba	15	4,5
Total	330	100

Les enquêtes ont duré quatre mois et ont commencé simultanément, à l'échelle des trois pays, au mois de septembre 2006. Elles ont pris fin au mois de janvier 2007.

4. Saisie des données et contrôles

Dès la conception de l'enquête de terrain, tous les partenaires se sont entendus sur l'utilisation d'un masque commun reprenant, bien évidemment, l'ensemble des variables et modalités mentionnées sur le questionnaire unique (voir Annexes Générales en fin de rapport). Par ailleurs, de nouvelles variables ont été ajoutées afin de faciliter l'exploitation des données et la compréhension des résultats.

Pour éviter tout retard, le traitement des questionnaires a commencé au fur et à mesure que la collecte et le contrôle des données empiriques s'opéraient. La collecte et le traitement simultanés permettaient également de vérifier périodiquement que la distribution géographique reflète les grandes tendances statistiques de la population de retour relative à chaque pays du Maghreb. Ces contrôles étaient nécessaires afin de valider l'échantillon.

Par ailleurs, chaque partenaire transmettait son fichier temporaire à l'unité de coordination afin que le dépouillement et la saisie des données empiriques se fassent de manière uniforme et selon

les normes précises de codifications. Après avoir regroupé l'ensemble des fichiers de saisie, un contrôle ultime a été opéré visant à parfaire l'harmonisation des modalités de saisie et de traitement.

5. Exploitation et analyse des données

Afin de mettre en évidence les principales variables sociodémographiques des personnes interrogées, une liste de tabulations communes a été distribuée. Plusieurs croisements entre variables ont été retenus dans la perspective des rapports d'analyse exploitant les données empiriques recueillies.

Ces croisements permettent d'analyser, de manière comparative, les aspects suivants :

- Raisons et facteurs motivant et/ou déterminant le départ, le séjour et les conditions de retour ;
- Type et durée de l'expérience migratoire vécue par le migrant, avant son retour au pays d'origine ;
- Impact de l'expérience migratoire sur le degré d'insertion professionnelle du migrant dans son pays d'origine (contexte rural et urbain), ainsi que sur le niveau de vie de son foyer ;
- Projets du migrant avant et après son retour ;
- Compétences professionnelles acquises à l'étranger par le migrant ;
- Nature des ressources dont a bénéficié le migrant, le cas échéant, afin de garantir sa réintégration socioprofessionnelle ;
- Liens conservés par le migrant de retour avec son ancien pays d'immigration ;
- Avantages dont peut avoir bénéficié le migrant de par son statut, dans son pays d'origine ;
- Investissements opérés par le migrant de retour, dans son pays d'origine ou dans son pays d'immigration ;
- Perception/évaluation par le migrant de son environnement institutionnel.

Par ailleurs, les multiples variables considérées dans le questionnaire apportent des réponses quant aux modes de réintégration appliqués à deux catégories distinctes : d'une part, les migrants décidant de rentrer de leur propre initiative au pays d'origine, et les migrants contraints au retour par des circonstances défavorables, d'autre part. Cette distinction est une constante dans les chapitres suivants, relatifs à chaque pays du Maghreb. Le cadre de analyses s'articule autour de six thématiques développées dans l'ordre suivant :

- Caractéristiques sociodémographiques des migrants de retour ;
- Situations professionnelles et qualifications ;
- Ressources : capital financier et social ;
- Expérience migratoire avant le retour ;
- Retours et modes de réintégration ;
- Perspectives et conditions post-retour.

Par ailleurs, la structure du questionnaire a permis de produire de nombreux tableaux croisant différentes variables. Afin de faciliter le traitement et la lecture des données, certaines variables ont été créées *a posteriori*. Dans certains cas, cela a permis de mettre en évidence l'évolution de certaines variables tout au long des trois étapes prises en compte dans le questionnaire, à savoir, avant le départ pour l'étranger, au cours de l'expérience migratoire et après le retour.

Enfin, outre les analyses descriptives, des analyses interprétatives ont été menées par l'emploi de différents modèles de régression. Ces analyses interprétatives ont permis d'approfondir la compréhension des modes de réintégration des migrants enquêtés et ont apporté une importante valeur ajoutée à la recherche.

CHAPITRE 1

Diversité des modes de réintégration et enjeux de développement¹

La migration de retour et le développement dans les pays d'origine des migrants forment un vieux binôme, si l'on se réfère aux nombreuses études, issues de différentes disciplines et écoles de pensée, qui se sont succédées depuis les années Soixante jusqu'à nos jours. Plusieurs approches empiriques sur la question ont tenté d'identifier les multiples facteurs favorisant l'hétérogénéité des modes de réintégration des migrants dans leur pays d'origine.

Les motifs liés au retour ont une incidence sur la diversité des catégories des migrants. Rosemarie Rogers² a, en effet, démontré que les raisons du retour sont extrêmement variées et qu'elles tendent également à se superposer.

Aujourd'hui, les raisons motivant le retour des migrants se sont multipliées au fur et à mesure que de nouvelles catégories de migrants de retour ont été prises en considération. Désormais, ces nouvelles catégories ne concernent plus uniquement les migrants de travail³, les étudiants migrants⁴, les migrants hautement qualifiés⁵, les entrepreneurs migrants de retour⁶, mais

¹ Chapitre rédigé par Jean-Pierre Cassarino, Directeur scientifique du projet MIREM, *Robert Schuman Centre for Advanced Studies*, Institut Universitaire Européen.

² Rogers, Rosemarie, "Return Migration in Comparative Perspective", In Kubat, D. (ed.), *The Politics of Return: International Return Migration in Europe*, Center for Migration Studies, New York, 1984, pp. 277-299.

³ Kubat, Daniel (ed.), *The Politics of Return: International Return Migration in Europe*, Center for Migration Studies, New York, 1984. King, Russell (ed.), *Return Migration and Regional Economic Problems*, Croom Helm, London, 1986. Stark, Oded, "On the Microeconomics of Return Migration", *Occasional Papers* n. 1/1996, University of Vienna, ZIIS, Vienna, 1996.

⁴ Glaser, William. A. & G Christopher Habers, "The Migration and Return of Professionals", *International Migration Review* 8 (2), 1974, pp. 227-244.

⁵ Thorn, Kristian & Lauritz B. Holm-Nielsen, "International Mobility of Researchers and Scientists: Policy options for turning a drain into a gain", *UNU-WIDER Research Paper* n. 2006/83, World Institute for Development Economics Research, 2006. McLaughan, Gail & John Salt "Migration Policies towards Highly Skilled Foreign Workers", London: Migration Research Unit, University College London, 2002. Lowell, B. Lindsay, *Policy Responses to the International Mobility of Skilled Labour*. Geneva: International Migration Branch, ILO, Geneva, 2001. Vertovec, Steven, *Transnational Networks and Skilled Labour Migration*, ESRC University of Oxford, Oxford, 2002. Cervantes, Mario & Dominique Guellec, "The Brain Drain: Old Myths, New Realities", *OECD Observer*, Paris, May 2002. Wickramasekara, Piyasiri, "Policy Responses to Skilled Migration : Retention, Return and Circulation", *Perspectives on Labour Migration* series 5E, International Labour Organisation, Geneva, 2003.

⁶ Cassarino Jean-Pierre, *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experience of Migration in Europe: Networks, Resource Mobilisation, and Hidden Disaffection*, Ashgate Publishers, London, 2000. Iredale, Robin & Fei Guo, "The Transforming Role of Skilled and Business Returnees: Taiwan, China and Bangladesh", Centre for Asia Pacific Social Transformation Studies, University of Wollongong, Wollongong, 2001. McCormick, Barry & Jacqueline Wahba, "Return International Migration and Geographical Inequality: The Case of Egypt", *Journal of African Economies* 12 (4), pp. 500-532.

également les réfugiés et demandeurs d'asile déboutés¹, ainsi que les migrants en situation irrégulière ou clandestine sujets à un ordre d'expulsion.

Par ailleurs, ce progressif élargissement thématique a non seulement conduit à la complexité croissante des raisons du retour mais également à la diversité des modes de réintégration des migrants de retour et de mobilisation des ressources nécessaires à leur réinstallation dans le pays d'origine. Ces modes de réintégration sont certainement le reflet de l'expérience migratoire vécue par les migrants dans leur ancien pays d'immigration. Toutefois, ils sont également fonction des conditions post-retour propres au contexte social économique institutionnel et politique des pays d'origine. Ces considérations sont importantes si l'on veut comprendre comment et pourquoi les modes de réintégration des migrants de retour diffèrent. Elles sont également fondamentales pour comprendre qu'il existe des préalables nécessaires au renforcement du lien entre migration de retour et développement.

Il existe peu ou presque pas de données statistiques officielles permettant de mesurer et de comparer les modes de réintégration des migrants de retour. En général, dans le cadre des recensements généraux, celles-ci se limitent à l'estimation de la composition et de la répartition géographique des stocks de migrants de retour.²

Les rapports d'analyse sur les sources statistiques officielles relatives aux migrants de retour au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)³, élaborés dans le cadre du projet MIREM, ont démontré que ces dernières ne permettent pas d'apporter une vision exhaustive sur les caractéristiques sociodémographiques, ainsi que sur les motivations et facteurs ayant incité les migrants à retourner au pays. Elles ne permettent pas non plus de bénéficier d'un cadre d'analyse propice à la compréhension du lien pouvant exister entre migration de retour et développement dans les pays du Maghreb. Par ailleurs, en raison de leur caractère parcellaire, les sources statistiques officielles n'informent pas suffisamment sur la migration de retour dans la mesure où elles ne prennent pas en compte les motivations et circonstances ayant entraîné le retour des migrants vers leur pays d'origine, ni les ressources mobilisées par les migrants eux-mêmes dans leur pays d'origine.

Or, il est nécessaire d'apporter des réponses à ces questions, tout d'abord en nous affranchissant des taxonomies dominantes et en nous interrogeant sur les méthodes permettant d'appréhender l'hétérogénéité des profils de migrants de retour.

1. Notions et cadre d'approche

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre l'accent sur le caractère temporaire ou permanent du retour et, partant, sur le fait que le retour ne peut être perçu comme la fin du cycle migratoire.

Depuis plus d'une décennie, cet argument a été amplement étudié par les tenants du transnationalisme⁴ et de la théorie des réseaux démontrant que le retour ne constitue qu'une étape dans le processus migratoire. Ces deux courants de pensée insistent sur le besoin de reconnaître

¹ Allen, Tim & Hubert Morsink (eds.), *When Refugees Go Home*, UNRISD, James Currey, London, 1994. Black, Richard, Khalid Koser, Karen Munk, Gaby Atfield, Lisa D'Onofrio, Richmond Tiemoko, "Understanding Voluntary Return", *Home Office Report Online* 50/04, London, 2004.

² Ammassari Savina & Richard Black, "Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development: Applying Concepts to West Africa". *IOM Migration Research Series* (5). Geneva: IOM, 2001, p. 18. Black, Richard & Saskia Gent, "Defining Measuring and Influencing Sustainable Return", Development Research Centre on Migration Globalisation and Poverty Briefing Paper n. 3, University of Sussex, 2005.

³ Voir, Chaieb, Raja, "La Migration de retour en Tunisie : Informations statistiques" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, mai 2006. Khachani, Mohamed, "Statistiques sur les migrants de retour au Maroc" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, juin 2006. Musette, Mohamed Saib *et al.*, "Statistiques sur les migrants de retour en Algérie" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, mai 2006. Ces rapports statistiques sont accessibles à partir du lien suivant : http://www.mirem.eu/donnees/statistiques/statistiques?set_language=fr.

⁴ Vertovec, Steven, *Transnational Networks and Skilled Labour Migration*, ESRC University of Oxford, Oxford, 2002.

l'impact des liens maintenus entre les pays d'immigration et d'origine sur le processus de réintégration des migrants de retour. Toutefois, le transnationalisme s'oriente plus vers l'examen des solidarités ethniques et familiales, alors que la théorie des réseaux propose, en revanche, d'analyser la formation de liens, dépassant les solidarités ethniques et familiales, basés sur la consolidation de relations d'échange et d'intérêt communs entre acteurs, capables de répondre au contexte institutionnel du lieu de réintégration.¹

Ces considérations sont loin d'être fortuites car elles reflètent l'existence de différentes approches, appliquées à la migration de retour et aux processus de réintégration des migrants, qui depuis plusieurs décennies se sont succédées et parfois opposées.

En dépit des méthodes d'analyse qui les distinguent, elles s'accordent à reconnaître que les modes de réintégration des migrants de retour vers les pays d'origine diffèrent en fonction de trois éléments de base. Le premier a trait à l'espace de réintégration, le second à la durée et à la nature de l'expérience migratoire vécue à l'étranger, et le troisième aux facteurs et circonstances motivant le retour et déterminant, par là même, le processus de réintégration du migrant dans son pays d'origine.

Considérer l'impact respectif de ces trois éléments constitue un préalable nécessaire à la définition de mesures *ad hoc* visant à renforcer le lien entre migration de retour et développement dans les pays d'origine.

Toutefois, d'autres éléments clé nécessitent une attention majeure lorsqu'il s'agit de comprendre pour quelles raisons et en fonction de quels facteurs les degrés de réintégration des migrants de retour diffèrent et contribuent, de manière inégale, au développement des pays d'origine.

1.1. Le choix du retour

Le retour ne s'inscrit pas toujours dans le cadre d'une « stratégie calculée »². Le retour d'un individu dans son pays d'origine peut résulter de circonstances défavorables et imprévues, vécues à l'étranger, et contraignant le migrant à rentrer au pays. Ce type de retour s'observe, plus particulièrement, en raison de politiques plus restrictives et sélectives, en termes d'accueil des migrants et de mobilité migratoire, accompagnées du contrôle renforcé des frontières entre les pays de destination et d'origine.

S'intéresser au choix du retour au pays est crucial car cela permet de mettre l'accent sur les facteurs incitatifs propres aux conditions pré- et post-retour. Au fur et à mesure que l'analyse des données empiriques progressait, il s'est avéré que la distinction entre les migrants ayant décidé ou choisi de retourner vers leur pays d'origine et ceux ayant été contraints au retour constituait une variable clé dans la compréhension de leurs perspectives de réintégration socioprofessionnelle.³

Il est important de souligner que le retour décidé ou choisi, auquel il est fait référence dans cette étude, ne peut être confondu avec le retour dit volontaire qui, dans la proposition du programme d'aide au retour, formulée par le Conseil de l'Union Européenne, fait référence au « départ, assisté ou non, vers le pays d'origine, de transit ou un autre pays tiers, effectué de son

¹ Pour une approche théorique de la migration de retour, voir Cassarino, Jean-Pierre, "Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited", *International Journal on Multicultural Societies* 6 (2), 2004, pp. 253-279.

² Selon Stark et Bloom, la migration est perçue comme une stratégie calculée à l'échelle de la famille. Le migrant part à l'étranger dans la perspective de répondre, de manière optimale, aux besoins de la famille restée au pays. Le retour, dans la vision du *New Economics of Labour Migration*, fait partie intégrante du cycle migratoire. Il a lieu une fois que le migrant considère avoir atteint les objectifs qu'il s'était fixé, en termes d'accumulation de capital, de transferts et d'épargne. Stark, Oded & David E. Bloom, "The New Economics of Labor Migration", *The American Economic Review* 75 (2), 1985, p. 175.

³ Guarneri, Antonella & Jean-Pierre Cassarino, "Quando la decisione individuale di tornare nel proprio paese fa la differenza", *NeoDemos: Popolazione, società e politiche*, septembre 2007.

plein gré par le candidat au retour». ¹ Contrairement au retour volontaire, le retour décidé se fonde, dans les faits et la substance, sur la décision souveraine du migrant de retourner, de manière temporaire ou permanente, vers le pays dont il est ressortissant, sans bénéficier de l'assistance d'une organisation gouvernementale, intergouvernementale ou non gouvernementale.

La définition du retour décidé ou choisi, adoptée dans les travaux du projet MIREM (voir glossaire), permet de s'affranchir du flou terminologique qui, depuis plus d'une décennie, s'est peu à peu emparé de l'emploi du terme « volontaire » appliqué au retour des migrants. ² Le retour décidé met l'accent sur le libre arbitre du migrant qui, en tant qu'individu, évalue les avantages et inconvénients liés à son retour au pays.

1.2. Diversité des conditions et modes de réintégration

D'un point de vue analytique, la prise en compte de la nature du retour (décidé et imposé) a permis d'identifier de forts contrastes dans les modes de réintégration des migrants dans leur pays d'origine. En effet, à l'échelle de l'échantillon total, qui comprend 992 migrants de retour dans les pays du Maghreb (dont 761 migrants ayant décidé de rentrer au pays contre 231 ayant déclaré avoir été contraints à le faire), de nombreuses différences, basées sur la nature du retour, peuvent être observées. Celles-ci s'appliquent à :

1- La structure par âge : Les données empiriques, agrégées au niveau des trois pays du Maghreb central (Algérie, Maroc et Tunisie), font état d'une population principalement masculine (87,4% de l'échantillon total). Cette répartition est observable à l'échelle de chaque pays, aussi bien pour les migrants ayant décidé de rentrer au pays d'origine que pour ceux ayant été contraints au retour.

Toutefois, lorsque l'on s'intéresse à la structure par âge des migrants enquêtés, des différences apparaissent clairement en fonction de la nature du retour. Alors que plus de la moitié (65%) des migrants de retour ayant décidé de revenir sont âgés de plus de 40 ans, et plus de 65 ans (18%), on remarque que seulement 12% des migrants contraints au retour appartiennent à ces mêmes tranches d'âge. En effet, les migrants contraints au retour se caractérisent principalement par une population relativement jeune dont l'âge moyen ne dépasse pas les 40 ans, voire les 35 ans dans le cas du Maroc. Ce constat démontre que l'interruption du cycle migratoire concerne les jeunes générations de migrants.

Tableau 1 : Age moyen des migrants de retour au moment de l'enquête (ans)

	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Migrants de retour en Algérie	51,7	39,1	49,1
Migrants de retour au Maroc	43,9	34,1	40,9
Migrants de retour en Tunisie	49,0	38,1	46,9
Age moyen général	48,2	37,1	45,7

Source : MIREM, © EUI

¹ Council of the European Union, *Proposal for a Return Action Programme*, 14673/02, 25 November 2002, p. 29.

² A ce propos, un récent rapport du *European Migration Network* (EMN) confirme qu'il n'existe pas de « frontière claire entre le retour volontaire et le retour forcé, dans la mesure où les Etats-membres [de l'Union Européenne] ont différentes façons de comprendre ces termes. Cela dépend du statut juridique du migrant de retour (à savoir s'il réside de manière légale ou illégale). Savoir si le retour peut être considéré comme étant véritablement volontaire [...] constitue une autre question », *European Migration Network, "Return Migration", EMN Synthesis Report*, EMN, Brussels, May 2007, p. 6. Dans le même esprit, une étude publiée par le Home Office, datée de 2004, souligne que les programmes de 'retour volontaire' mis en place en Europe ont souvent été loin de respecter le principe selon lequel le retour doit se baser sur le choix souverain de la personne. Les critiques dénoncent que le 'retour volontaire' n'est pas toujours tout à fait 'volontaire' ; voir Black, Richard *et al*, "Understanding Voluntary Return", p. 5. Voir également Brad Blitz, Rosemary Sales, Lisa Marzano, "Non-Voluntary Return? The Politics of Return to Afghanistan", *Political Studies* 53 (1) 2005, pp. 182-200.

2- L'état civil : En ce qui concerne l'état civil, on observe également de fortes différences en termes de nature du retour. Si plus des deux tiers des enquêtés étaient célibataires avant de partir pour l'étranger, seulement 21% l'étaient encore à leur retour au pays, au moment de l'enquête. Ce même taux s'élève à près de 43% pour les migrants contraints au retour (voir tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Migrants de retour au Maghreb selon la situation familiale au moment de l'enquête

Situation familiale au moment de l'enquête	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Célibataire	14,2	42,9	20,9
Marié/e avant de partir	28,6	19,9	26,6
Marié/e à l'étranger	27,1	10,8	23,3
Marié/e au retour	21,6	17,7	20,7
Autre état civil	7,8	8,7	8,0
Réponses manquantes	0,8	0,0	0,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3- Le niveau d'instruction avant le départ pour l'étranger : L'échantillon reflète un niveau d'instruction assez élevé (voir tableau ci-dessous). Près de la moitié des enquêtés possédaient un diplôme secondaire ou universitaire, plus particulièrement en ce qui concerne les migrants contraints à rentrer dans leur pays d'origine. En revanche, on observe que plus de 18% des migrants ayant décidé de rentrer au pays ne possédaient aucun diplôme au moment de leur départ à l'étranger, contre seulement 3,5% des migrants contraints au retour.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des migrants de retour au Maghreb avant leur départ pour l'étranger

Niveau d'instruction avant le départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Sans instruction	18,1	3,5	14,7
Préscolaire	4,9	2,2	4,2
Primaire et assimilé	16,2	17,3	16,4
Collège et assimilé	7,9	16,5	9,9
Secondaire	24,3	35,9	27,0
Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise)	21,0	19,0	20,6
Supérieur 3 (3eme cycle)	5,5	5,2	5,4
Autre	0,8	0,4	0,7
Réponses manquantes	1,3	0,0	1,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

4- La durée moyenne de l'expérience migratoire : Si la durée moyenne générale, calculée à l'échelle de l'échantillon, s'étend sur 15,7 années, elle s'avère être beaucoup plus brève dans le cas des migrants contraints au retour, surtout en ce qui concerne les migrants rentrés au Maroc, dont la durée moyenne de la migration est de 7,3 années. Ces contrastes revêtent une importance capitale dans l'évaluation de l'impact de l'expérience migratoire vécue à l'étranger sur les modes de réintégration des migrants dans leur pays d'origine. Les chapitres relatifs à chaque pays le démontrent.

Tableau 4 : Durée moyenne de l'expérience migratoire

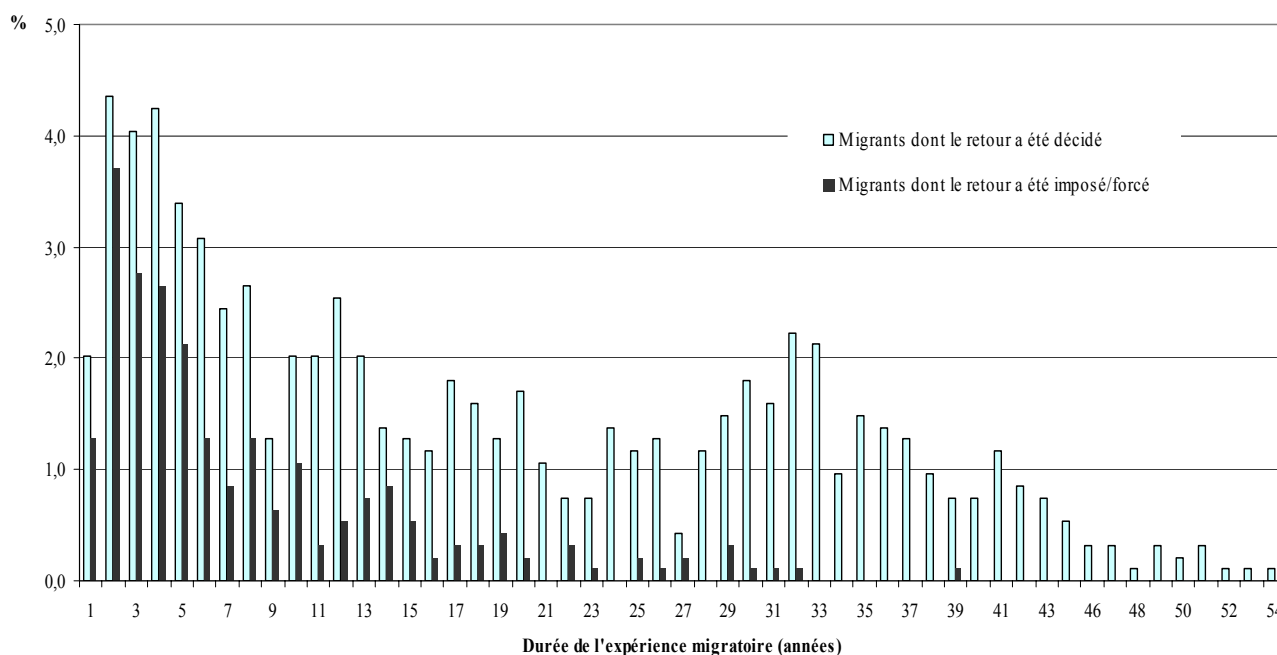
	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Migrants de retour en Algérie	20,1 années	8,2 années	17,7 années
Migrants de retour au Maroc	15,3 années	7,3 années	12,7 années
Migrants de retour en Tunisie	18,6 années	9,0 années	16,8 années
Moyenne générale	18,0 années	8,2 années	15,7 années

Source : MIREM, © EUI

Le graphique ci-dessous confirme la différence, en terme de durée de l'expérience migratoire, observée entre les migrants ayant décidé de rentrer au pays et ceux qui, en revanche, étaient contraints au retour.

Toutefois, l'analyse de la durée de l'expérience migratoire vécue par les migrants permet d'identifier deux périodes distinctes. La première période de séjour à l'étranger s'étale sur une durée d'une à huit années ; elle regroupe les deux catégories de retour ce qui signifie que le choix du retour ne constitue par forcément une variable explicative de la durée de l'expérience migratoire. La deuxième période inclut les migrants de retour ayant vécu une expérience migratoire supérieure à vingt-huit ans ; ce deuxième ensemble se compose en grande partie de migrants d'âge mur, retournés de leur plein gré au pays afin d'y vivre leur retraite. L'analyse des données empiriques a permis de déceler que l'existence de cette deuxième période est à corréluer, principalement, à la forte présence de migrants de retour algériens et tunisiens (dans une moindre mesure), dont la durée de l'expérience est respectivement de 20,1 années et 18,6 années.

Graphique 1 : Durée de l'expérience migratoire, selon la nature du retour (N=992)



Source : MIREM, © EUI

5- Le statut professionnel : L'interruption brutale du cycle migratoire a une incidence certaine sur les perspectives de réintégration professionnelle des migrants de retour. Le tableau ci-dessous démontre à quel point le statut professionnel varie selon la nature du retour. Plus d'un quart des effectifs des migrants dont le retour a été contraint est inscrit au chômage au moment de l'enquête, contre seulement 6,2% des migrants maghrébins ayant choisi de rentrer au pays. D'autres différences s'observent dans la catégorie professionnelle

des entrepreneurs et chefs d'entreprise qui concerne plus de 21% des migrants ayant décidé de rentrer au pays, contre seulement 7,8% pour les autres.

Tableau 5 : Situation professionnelle des migrants de retour au Maghreb au moment de l'enquête

Situation professionnelle	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	21,4	16,5	20,3
Occupation salariale à durée déterminée	3,5	2,6	3,3
Occupation salariale à temps partiel	0,3	2,2	0,7
Travailleur saisonnier	2,0	8,2	3,4
Employeur/chef d'entreprise	21,2	7,8	18
Travailleur autonome régulier	10,4	12,1	10,8
Travailleur autonome irrégulier	2,9	9,5	4,4
Aide familial	0,5	2,2	0,9
Actif au chômage	6,2	25,1	10,6
Etudiant	0,5	0,9	0,6
Femme au foyer	2,9	3,5	3,0
Retraité/pensionné	21,9	4,3	17,8
Autre	4,1	4,3	4,1
Réponses manquantes	2,2	0,9	1,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

6- Les motivations liées au retour : Les facteurs ayant motivé le retour au pays sont divers. Les migrants ayant décidé de rentrer au pays ont mentionné trois principales raisons motivant leur retour. La première a trait au fait de vivre leur retraite au pays, la seconde au souhait de réaliser un projet d'entreprise dans le pays d'origine, la troisième à la nostalgie du pays.

Tableau 6 : Motivations des migrants maghrébins ayant décidé de revenir dans leur pays d'origine, N=992

Raisons principales	Première raison	Deuxième raison	Troisième raison
Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	3,6	2,2	2,9
Pour bénéficier d'aides au retour	0,4	0,7	0,7
Problèmes familiaux au pays d'origine	8,9	4,2	2,7
Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	4,0	1,7	1,7
Problèmes de santé	4,0	3,9	2,3
Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	2,6	3,7	2,3
Retraite	14,4	1,6	1,4
Gérer mes affaires	6,1	7,6	5,3
Création de projets	9	9,5	5,1
Fin de mon contrat de travail dans le pays d'immigration	3,7	1,7	1,5
Fin de mes études dans le pays d'immigration	4,3	1,6	0,7
Compléter ma formation	0,4	0,6	0,9
Nostalgie de mon pays et de mes traditions	8,1	19,5	15,4
Environnement socioculturel défavorable	1,5	4,3	9,5
Autre	5,0	4,2	5,1
Retour imposé/forcé par les circonstances	23,3	23,3	23,3
<i>Réponses manquantes</i>	0,5	9,6	19
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Comme on peut s'y attendre, ces raisons contrastent fortement avec celles évoquées par les migrants contraints au retour. En effet, ces derniers font état d'obstacles extérieurs à leur parcours migratoire, tels que l'expulsion ou le retour forcé par les autorités administratives du pays d'immigration, le non renouvellement du permis de séjour et les problèmes familiaux.

Tableau 7 : Facteurs ayant contraint les migrants maghrébins à revenir dans leur pays d'origine, N=231

Circonstances vous ont contraint/forcé à retourner au pays... (réponse multiple)	Retour imposé/forcé
Mon permis de séjour n'a pas été renouvelé	20,2
J'ai perdu mon emploi	12,6
J'ai dû interrompre mes études	7,2
J'ai été expulsé	48,0
Problèmes graves de santé	8,1
Problèmes administratifs/fiscaux	16,6
Contraintes familiales	25,6
Total réponses valides	100

Les pourcentages ne sont pas cumulables

Source : MIREM, © EUI

7- La situation financière dans le pays d'origine : D'autres différences apparaissent également lorsqu'on interroge les migrants de retour sur leur situation financière actuelle comparée à celle qu'ils connaissaient dans leur ancien pays d'immigration. Si les migrants ayant décidé de retourner vers leur pays d'origine considèrent, à hauteur de 48%, que leur situation s'est améliorée depuis leur retour, 47,2% des migrants contraints au retour répondent, en revanche, que leur situation financière dans le pays d'origine a empiré par rapport à celle qu'ils avaient vécue dans leur ancien pays d'immigration. Ce constat est étroitement lié au type de difficultés réelles (voir ci-dessous) auxquelles les migrants contraints au retour sont confrontés, ainsi qu'à leur propension élevée à vouloir tenter un nouveau départ à l'étranger.

Tableau 8 : Situation financière des migrants de retour au Maghreb au moment de l'enquête, N=992

Votre situation financière actuelle par rapport à votre situation passée à l'étranger s'est-elle...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très améliorée	15,6	6,1	13,4
Améliorée	31,3	17,7	28,1
Maintenue (inchangée)	26	21,2	24,9
Diminué	21,8	47,2	27,7
Sans opinion	4,9	6,9	5,3
Réponses manquantes	0,4	0,9	0,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

8- Les difficultés rencontrées après le retour au pays : De forts contrastes apparaissent également entre les deux grandes catégories de migrants de retour quant aux difficultés rencontrées dans le pays d'origine. Pour les migrants ayant choisi de rentrer au pays, celles-ci résident essentiellement dans les tracasseries administratives, les difficultés de réadaptation et l'inefficience du système de santé dans le pays d'origine, surtout dans le cas des migrants de retour au Maroc (voir chapitre sur les migrants de retour marocains). En revanche, pour les migrants contraints au retour, les principales difficultés évoquées résident essentiellement dans le sous-emploi persistant dans le pays d'origine, les bas salaires, les difficultés de réadaptation et les problèmes avec les autorités publiques du pays d'origine. Ces difficultés expliquent en partie les raisons pour lesquelles les migrants

contraints au retour manifestent un mal-vivre pour plus de la moitié d'entre eux (voir tableau ci-dessous).

Tableau 9 : Estimation du niveau de vie actuel

Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel par rapport à celui que vous aviez lorsque vous viviez à l'étranger?	Nature du retour		Total (N=992)
	Décidé (N=761)	Imposé/forcé (N=231)	
Je vis mieux dans mon pays	52,4	23,4	45,7
Rien n'a vraiment changé	14,1	14,7	14,2
Je vis un peu moins bien	21,8	24,7	22,5
Je vis très mal	3,0	26,0	8,4
Ne sait pas	6,8	10,4	7,7
Réponses manquantes	1,8	0,9	1,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

9- Les intentions de nouveau départ à l'étranger : La dimension temporaire du retour concerne aussi bien les migrants ayant choisi de rentrer au pays que les migrants contraints au retour. Toutefois, ces derniers manifestent des intentions de réémigration (voir glossaire) plus claires lorsqu'on leur demande s'ils envisagent un nouveau départ à l'étranger. Il ne fait pas de doute que les difficultés de réintégration socioprofessionnelles citées précédemment, ajoutées à l'interruption brutale du cycle migratoire, sont proportionnelles au souhait de ré-émigrer des migrants contraints au retour. Plus de la moitié d'entre eux envisage de repartir, dont 32,6% très certainement.

Tableau 10 : Intention de nouveau départ à l'étranger (N=992)

Nature du retour	Très certainement	Probablement	Pas pour le moment	Jamais plus	Ne sait pas	Total
Décidé	15,5	20,5	16,0	26,5	21,6	100
Imposé/forcé	32,6	20,1	15,2	14,3	17,9	100

Source : MIREM, © EUI

Les principales raisons de nouveau départ évoquées par les migrants ayant choisi de rentrer au pays sont liées au fait qu'ils « connaissent déjà le pays et souhaitent y vivre », et au fait qu'ils souhaitent « renouveler leurs papiers ». Les raisons de nouveau départ à l'étranger des migrants contraints au retour sont, elles aussi, motivées par le souhait de vivre à l'étranger, mais également parce qu'ils déclarent n'avoir pas d'avenir et des difficultés d'adaptation à leur pays d'origine. Cette dernière raison est particulièrement récurrente chez les migrants contraints au retour.

Tableau 11 : Raisons motivant les intentions de nouveau départ à l'étranger, selon la nature du retour, %

Raisons	Première raison		Deuxième raison		Troisième raison	
	Nature du retour		Nature du retour		Nature du retour	
	Décidé (N=761)	Imposé (N=231)	Décidé (N=761)	Imposé (N=231)	Décidé (N=761)	Imposé (N=231)
Je connais déjà le pays et souhaite y vivre	7,4	14,3	2,1	5,2	2,8	6,1
Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine	2,4	8,2	3,0	9,1	1,4	5,6
Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine	2,1	11,3	4,1	14,3	1,7	10,8
Pour renouveler mes papiers	8,7	2,6	3,7	3,5	2,1	1,3

Je ne trouve pas d'emploi ici	1,3	7,4	0,8	9,5	1,2	7,4
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	3,5	3,5	2,1	3,0	3,8	7,4
Pour des raisons familiales	4,1	3,9	7,0	4,3	3,0	3,9
Pour des raisons de santé	2,4	0,9	4,3	0,0	4,2	0,9
Pour d'autres raisons	2,8	0,0	2,6	1,7	5,1	5,2
N'envisage pas de repartir	65,0	47,6	65,0	47,6	65,0	47,6
Réponses manquantes	0,4	0,4	5,3	1,7	9,6	3,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

1.3. La préparation au retour

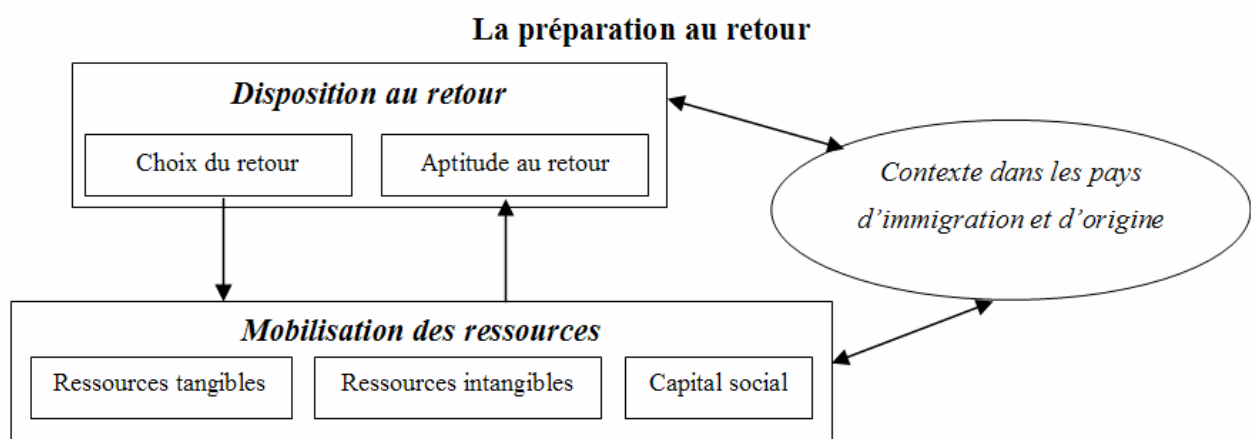
La brève analyse des données suffit pour démontrer que la décision souveraine de rentrer au pays constitue une des principales variables explicatives des modes de réintégration des migrants. Toutefois, la préparation au retour en est une autre qui est apparue au cours de l'analyse des données.

Cette notion fait référence à un processus qui s'opère dans le temps, et travers lequel le migrant parvient à recueillir les informations ainsi que les ressources nécessaires à son retour. Il existe différents degrés de préparation qui varient en fonction de la disposition du migrant à retourner au pays et des ressources mobilisées et mobilisables à cet effet.

La disposition au retour ne comporte pas uniquement le choix du migrant de retourner au pays, mais également son aptitude à le faire. En d'autres termes, il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir, mais de vouloir et de s'assurer que les ressources nécessaires et les informations concernant les conditions post-retour sont suffisantes pour garantir la meilleure réintégration possible au pays. Grâce à l'emploi de cette notion, le retour ne se limite pas à un choix opéré par le migrant, mais s'apparente à un *processus* par lequel le migrant évalue les ressources dont il dispose, en fonction des circonstances propres aux pays d'immigration et d'origine, afin de garantir sa réintégration.

La mobilisation des ressources fait référence aux ressources tangibles (capital financier) et intangibles (capital humain, relations sociales, capital social) que le migrant rassemble et organise avant et après son retour au pays. Il existe divers modes de mobilisation de ressources qui varient en fonction de l'expérience migratoire vécue par le migrant.

Le graphique ci-dessous apporte une vision claire des composantes propres à la préparation au retour et de leur interaction.



Source : Cassarino (2004)

Par conséquent, le retour constitue un processus qui s'inscrit dans le temps et dont le degré de préparation varie en fonction de facteurs à la fois propres à l'expérience migratoire de l'individu et extérieurs à celle-ci (à savoir, les circonstances et changements intervenus dans les pays d'immigration et d'origine). Pris ensemble, ces éléments représentent des variables clé dans la compréhension des modes de réintégration des migrants dans leur pays d'origine.

C'est sur la base de ces considérations qu'il est possible d'identifier plusieurs degrés de préparation au retour qui se distinguent les uns des autres en fonction des modes de mobilisations des ressources, des conditions pré- et post-retour, de la durée de l'expérience migratoire, et des facteurs motivant le retour du migrant :

- Le premier degré fait référence à une préparation optimale du retour, dans la mesure où il comprend des migrants qui ont pu organiser leur retour tout en mobilisant les ressources nécessaires, aussi bien tangibles qu'intangibles. Ces migrants ont eu le temps d'évaluer les changements intervenus dans leur pays d'origine, par exemple à l'issue de réformes libérales facilitant les investissements dans le secteur privé ou en raison d'une qualité de vie meilleure perçue comme telle par les migrants.
- Le second degré comprend des migrants dont le niveau de préparation au retour est relativement faible. Cette deuxième catégorie se réfère à des migrants qui n'ont pas mobilisé assez de ressources pour se préparer au retour, par exemple en raison de la brève durée de leur expérience vécue à l'étranger, ou en raison de leurs difficultés à mobiliser les ressources nécessaires à leur réintégration au pays. Contrairement aux migrants du premier degré, ils considèrent que le choix du retour comporte un coût moindre par rapport au fait de rester à l'étranger.
- Le troisième degré de préparation concerne des migrants qui ne se sont pas ou n'ont pas pu se préparer au retour, en raison de facteurs défavorables vécus au cours de leur expérience migratoire. Leur préparation au retour est inexistante car le retour a brutalement interrompu le cycle migratoire.

La prise en compte du degré de préparation au retour s'est avérée fondamentale à mesure que progressaient les analyses des données empiriques. Par ailleurs, c'est parce que le choix de rentrer au pays fait partie intégrante de la préparation au retour que les analyses présentées par les partenaires du projet MIREM, dans les chapitres suivants relatifs aux migrants de retour en Algérie au Maroc et en Tunisie, ont été organisées en comparant constamment la nature du retour. Cette comparaison apporte de précieux renseignements sur l'importance du choix dans le processus de retour, ainsi que sur les divers degrés de préparation au retour et de mobilisations des ressources que l'on peut identifier. Le cas des migrants de retour ayant effectué des investissements productifs créateurs d'emploi, à leur retour au pays, semble être, à cet égard, emblématique.

1.4. Retour et investissements au pays

Les sections précédentes ont permis de comprendre dans quelle mesure la nature du retour peut influencer le statut professionnel du migrant dans son pays d'origine. Par ailleurs, la durée de l'expérience migratoire a également été présentée comme une variable explicative de la réintégration socioprofessionnelle du migrant de retour. Or, si leur valeur analytique est indéniable, la nature du retour et la durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger ne peuvent être isolées d'un cadre d'analyse appliqué aux conditions pré- et post-retour. Ces conditions font partie intégrante du processus de préparation au retour du migrant.

En l'occurrence, l'évolution du statut professionnel des enquêtés est intéressante à plus d'un titre. Le tableau ci-dessous permet d'identifier des tendances qui, pour certaines d'entre elles, reflètent l'évolution classique d'un cycle migratoire. Par exemple, la part des retraités avant le départ pour l'étranger est insignifiante, mais augmente au fur et à mesure que les étapes progressent pour atteindre près de 18% de l'échantillon total au moment de l'enquête.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous démontre que ce ne sont pas les chômeurs qui composent en grande partie les effectifs de départ à l'étranger ; leur part s'élève à seulement 12%. En effet, plus de la moitié des enquêtés ont déclaré être déjà employés avant d'émigrer. Ce constat n'a rien de surprenant si l'on se réfère aux raisons pour lesquelles les migrants enquêtés avaient initialement quitté leur pays d'origine. La recherche de meilleures conditions de vie et d'emploi constitue la raison de départ la plus récurrente au cours des entretiens, ainsi que le besoin d'acquérir une formation professionnelle et la recherche de salaires plus élevés. 43% de l'ensemble des enquêtés jugeaient leur situation financière avant le départ pour l'étranger comme étant moyenne voire précaire (36%).

Les données reportées ci-dessous démontrent bien que la migration a contribué positivement à la carrière professionnelle des migrants, plus particulièrement dans le cas des migrants ayant choisi de rentrer (voir tableau 5). Une des catégories professionnelles qui a le plus fortement évolué au cours des trois étapes considérées est celle des entrepreneurs et des travailleurs autonomes réguliers. Ensemble, ces deux figures emblématiques de l'investisseur représentaient 8,6% des effectifs avant le départ pour l'étranger et près de 29% des effectifs après le retour au pays.

Tableau 12 : Evolution sur trois étapes du statut professionnel des migrants de retour au Maghreb, N=992

	Avant le départ pour l'étranger	Dans le principal pays d'immigration	Au moment de l'enquête
Occupation salariale à durée indéterminée	21,2	28,1	20,3
Occupation salariale à durée déterminée	6,3	18,0	3,3
Occupation salariale à temps partiel	2,8	5,6	0,7
Travailleur saisonnier	12,3	8,0	3,4
Entrepreneur/chef d'entreprise	1,2	3,9	18,0
Travailleur autonome régulier	7,4	5,3	10,8
Travailleur autonome irrégulier	7,1	5,9	4,4
Aide familiale	3,5	0,7	0,9
Actif au chômage	12,0	4,7	10,6
Etudiant	16,4	6,3	0,6
Femme au foyer	2,8	2,9	3,0
Retraité/pensionné	0,2	4,3	17,8
Autres	3,4	5,0	4,1
Réponses manquantes	3,4	1,3	2,1
Total (N=992)	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Cette progression considérable peut s'expliquer en référence à la durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger. Plusieurs études scientifiques ont déjà démontré que les migrants tentent d'optimiser leur séjour à l'étranger afin d'acquérir les compétences et les ressources nécessaires dans le cadre de leur réintégration au pays.¹

Par rapport à la durée optimale de l'expérience migratoire, Russell King souligne que « si [la durée du séjour à l'étranger] est trop brève, disons moins d'une année ou deux, le migrant aura acquis une expérience insuffisante pour pouvoir l'utiliser dans un projet de modernisation au retour. Si la durée de l'absence est trop longue, le migrant de retour peut être si détaché de sa société d'origine, ou il peut être si âgé, que son influence sera faible. Il doit exister une durée optimale au cours de laquelle le séjour à l'étranger est assez long pour que le migrant acquière

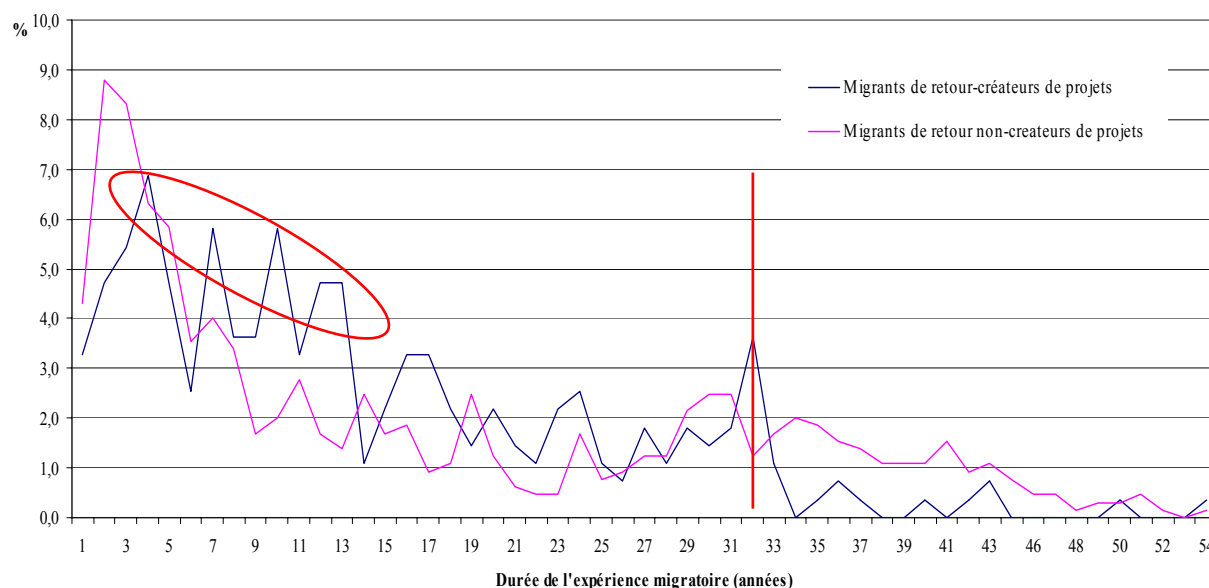
¹ Dustmann, Christian, "Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration", *Discussion Paper* n. 264, Institute for the Study of Labour, Bonn, 2001.

certaines expériences et valeurs, et suffisamment bref pour ce dernier ait assez de temps et d'énergie pour utiliser ses compétences et son savoir-faire au moment du retour ».¹

Dans le sillage de ces recherches, il est possible de comprendre dans quelle mesure la durée de l'expérience migratoire vécue par les migrants créateurs de projets d'entreprise diffère de celle vécue par les migrants qui n'ont pas investi dans des projets d'entreprise, à leur retour au pays.

Le graphique ci-dessous permet, en effet, de constater qu'il peut exister une durée optimale de l'expérience migratoire propre aux migrants de retour créateurs de projets d'entreprise.² Celle-ci semble se situer entre 4 et 13 années. On remarque également qu'au-delà de 32 années de séjour à l'étranger, la probabilité pour un migrant de retour d'investir son capital financier et humain dans le cadre d'un projet économique est presque inexistante.

Graphique 2 : Durée de l'expérience migratoire des migrants de retour créateurs de projets (N=296) et des migrants non-créateurs de projets (N=696)



Source : MIREM, © EUI

Toutefois, la durée de l'expérience migratoire vécue à l'étranger ne constitue qu'une seule variable explicative de la capacité de certains migrants à investir dans le cadre de projets d'entreprise après leur retour au pays.

En effet, si l'on analyse les données en se référant au nombre de migrants de retour qui ont créé une activité économique dans chaque pays du Maghreb, il est possible d'identifier différentes durées optimales de séjour à l'étranger en fonction du pays de retour (voir graphiques 3, 4 et 5). Cette subdivision par pays de retour reflète des tendances contrastantes entre les trois contextes nationaux. Cette analyse laisse supposer que, s'il existe bien une durée optimale de séjour à l'étranger pour qu'un migrant puisse investir son capital humain et financier dans la création de projets économiques, cette dernière varie en fonction du pays de retour. En d'autres termes, la durée optimale est également fonction de la manière dont le migrant percevra et évaluera les changements et réformes intervenus dans son pays d'origine.

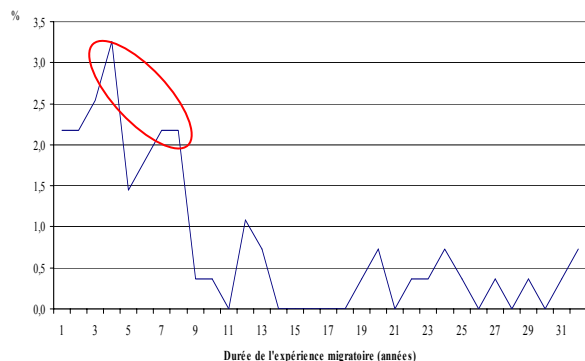
Les conditions post-retour, le degré de libéralisation de l'économie, l'ouverture du marché aux investissements privés, les réformes institutionnelles, et le cadre législatif en faveur des initiatives

¹ King, Russell (ed.), *Return Migration and Regional Economic Problems*, Croom Helm, London, 1986, p. 19.

² A propos de l'impact de l'expérience migratoire passée à l'étranger sur la propension à être ou à ne pas être un migrant de retour-entrepreneur, voir aussi Kilic, Talip & Gero Carletto, Benjamin Davis, Alberto Zezza, "Investing Back Home: Return Migration and Business Ownership in Albania", *Policy Research Working Paper* n. 4366, The World Bank, 2007.

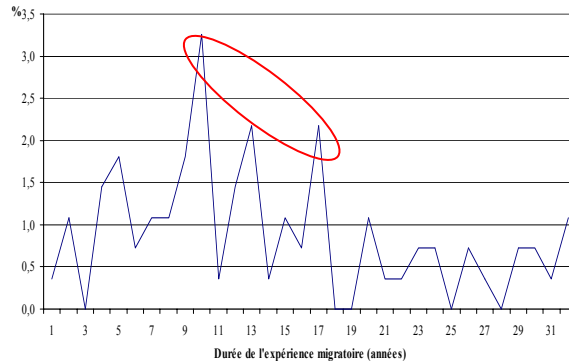
privées sont autant de facteurs à prendre en considération pour expliquer les tendances observées. En d’autres termes, c’est parce que le retour n’est pas seulement une affaire de personne mais également une question de contexte que la durée optimale de l’expérience à l’étranger se situe entre 2 et 8 années pour les migrants de retour algériens créateurs de projets d’entreprise, entre 10 et 17 années pour les Marocains et s’étend de 3 à 19 années pour les Tunisiens. Les caractéristiques de l’économie de marché, les possibilités réelles d’investissement dans le secteur privé ainsi que les mesures adoptées respectivement par les gouvernements algérien marocain et tunisien afin d’attirer les investissements productifs de leurs expatriés, dans le cadre de leur retour temporaire ou permanent, diffèrent de manière substantielle. Ces différences contextuelles et institutionnelles expliquent en partie les pics recensés sur les graphiques ci-dessous.¹

Graphique 3 : Migrants de retour en Algérie - créateurs de projets économiques, N=74



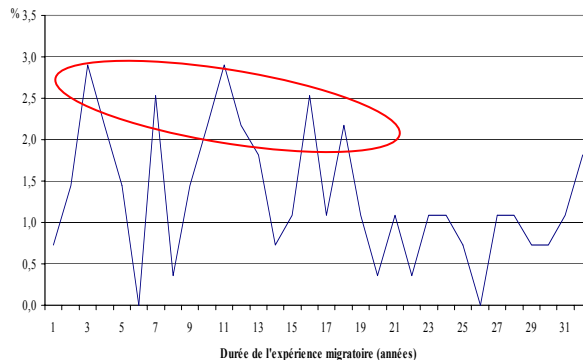
Source : MIREM, © EUI

Graphique 4 : Migrants de retour au Maroc - créateurs de projets économiques, N=98



Source : MIREM, © EUI

Graphique 5 : Migrants de retour en Tunisie - créateurs de projets économiques, N=124



Source : MIREM, © EUI

Le modèle de régression logistique présenté ci-dessous, mesurant l’influence de chaque variable au net des autres, confirme les résultats analysés précédemment concernant l’impact de la durée de l’expérience migratoire. Il confirme toutefois que le contexte dans le pays d’origine a

¹ Voir à ce sujet, Lahlou, Mehdi, “Migration de retour au Maroc: Une Approche socioéconomique et institutionnelle”, Rapport d’analyse MIREM, RSCAS/EUI, Octobre 2006. Musette, Mohamed Saib *et al.*, “Migrants de retour en Algérie: Une nouvelle stratégie en perspective“ *Rapport d’Analyse MIREM* n. 2007/01, RSCAS/EUI, Florence, 2007. Bel Haj Zekri, Abderrazak, “La Migration de retour en Tunisie: Etude du cadre législatif, du contexte socioéconomique et des processus de réinsertion des migrants », *Rapport d’Analyse MIREM* n. 2007/04, RSCAS/EUI, Florence, 2007.

également une incidence sur la propension d'un migrant à créer ou non une activité économique après son retour.¹

On observe, par exemple, qu'un migrant ayant vécu jusqu'à dix années à l'étranger aura plus de chance de créer son entreprise après le retour qu'un migrant ayant vécu plus de vingt années à l'étranger.

Ce même modèle indique également qu'un migrant de retour en Tunisie aura une plus forte probabilité d'investir au pays qu'un migrant de retour au Maroc. Il est possible que ce constat reflète la nature des rapports existant entre les gouvernements des pays du Maghreb et leurs expatriés.² Il peut également s'expliquer par les mesures que le gouvernement tunisien a adoptées en faveur des investissements de sa communauté expatriée, dans le cadre de ses réformes de libéralisation économique et de développement du secteur privé.

Tableau 13 : Modèle de régression logistique. Variable dépendante : “Être un migrant de retour créateur de projets dans le pays d'origine »

Variables indépendantes	Sig.	Exp.(B)
Pays d'origine (réf. Maroc)		
Tunisie	***	1.834
Algérie	-	1.251
Durée du séjour dans le PPI (réf. 20 ans et plus)		
De 1 à 4 ans	***	2.466
De 5 à 9 ans	***	2.165
De 10 à 19 ans	-	1.533
Investissements dans le dernier pays de séjour (réf. Non)		
Oui	***	4.894
Fréquence des transferts (réf. Jamais)		
Une fois par mois	***	2.655
Un fois tous les trois mois	***	1.987
Une fois tous les six mois	*	1.842
Une fois par an	-	0.983
De façon sporadique	**	1.721

La catégorie de référence est : “Ne pas être un migrant de retour-créateur de projet”

Degrés de significativité (Sig.): ***=<0.01; **=<0.05; *=<0.1; - = pas de significativité

Source : MIREM, © EUI

Ces réformes libérales se sont accompagnées de mesures d'ouverture vis-à-vis des investissements directs étrangers orientées non seulement vers la promotion de sociétés privées, dans des secteurs créateurs d'emploi, mais également vers les investissements de la communauté expatriée, et des migrants souhaitant rentrer au pays. La portée réelle de ces mesures, suivies d'un arsenal juridique *ad hoc*, ne peut être analysée en profondeur dans ce chapitre. Toutefois, il est important de noter que les réformes engagées et la reconnaissance de la contribution des migrants tunisiens au développement national, dans les plans quinquennaux de développement économique, ont pu avoir un effet sur la propension majeure des migrants de retour enquêtés en Tunisie à investir, comparée à celle de leurs homologues algériens et marocains.

D'autres variables apportent, cependant, des informations complémentaires concernant la propension à être ou à ne pas être un migrant de retour créateur de projets économiques. Le tableau ci-dessous indique le fait qu'un migrant qui a investi lors de son séjour dans le principal pays d'immigration (le PPI, à savoir le dernier pays ou l'enquêté a vécu) aura une probabilité

¹ La variable dépendante employée est “Être un migrant de retour créateur de projets dans le pays d'origine”. Plusieurs modèles ont été testés en utilisant une procédure d'élimination descendante afin d'arriver à un modèle parcimonieux qui contient les seules variables indépendantes significatives.

² Brand, Laurie, *Citizens Abroad: Emigration and the State in the Middle East and North Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.

majeure à investir dans une activité économique, après son retour, qu'un migrant n'ayant jamais opéré d'investissements dans le PPI.

Sur la base des données recueillies au cours de l'enquête, il apparaît également que les migrants qui ont transféré régulièrement de l'argent vers leur pays d'origine, au cours de leur expérience migratoire (dans le PPI), auront une probabilité plus forte d'investir dans une activité économique au retour que ceux qui n'ont jamais effectué de transferts. Le modèle de régression souligne cependant qu'il existe un degré moyen de significativité concernant la catégorie des migrants ayant opéré des transferts de manière sporadique, soit moins d'un transfert par an. Ce constat peut s'expliquer par le fait que certains migrants de retour créateurs de projets préfèrent accumuler de grandes sommes d'argent avant de décider de les rapatrier, en une seule fois, vers leur pays d'origine, en prévision de leur projet de retour ou pour subvenir à d'autres besoins.

Si la fréquence des transferts peut avoir une incidence sur la propension d'un migrant à créer une activité économique de retour dans son pays, il est nécessaire de préciser que cette relation de cause à effet n'est pas constante dans la mesure où 38% des migrants de retour, à la tête d'entreprises employant plus de dix personnes, ont déclaré n'avoir jamais effectué de transferts lorsqu'ils résidaient à l'étranger. Ce même constat concerne également 19% du nombre de migrants de retour employant moins de dix personnes dans leur entreprise.

En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un migrant n'effectue pas des transferts, au cours de son expérience migratoire, qu'il ne pourra pas créer sa propre entreprise à son retour. Bien que les transferts constituent, par définition, une ressource financière non négligeable, ils ne suffisent pas pour décrire les ressources et le potentiel dont ont pu bénéficier les migrants créateurs de projets d'entreprise à leur retour au pays.

L'autofinancement, l'appui familial et les réseaux de connaissances ou d'entraide, dans le pays d'immigration comme dans le pays d'origine, sont autant de ressources alternatives à prendre en considération, plus que le crédit bancaire auquel moins de 14% des migrants de retour ont eu recours pour créer leur affaire, en raison des taux d'emprunt excessivement élevés.

Tableau 14 : Sources principales de financement des investissements effectués par les migrants créateurs de projets économiques, par pays de retour

Sources de financement (Réponses multiples)	Algérie	Maroc	Tunisie	Total
Autofinancement	58.1	77.6	85.5	76.0
Crédit bancaire	9.5	15.3	15.3	13.9
Prêt d'un parent	12.2	7.1	9.7	9.5
Autres sources	4.1	6.1	7.3	6.1
Réponses manquantes	0.0	1.0	29.0	12.5

Les pourcentages ne sont pas cumulables.

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, la formation professionnelle acquise dans le pays d'immigration, ainsi que la fréquence des visites effectuées au pays d'origine, lors du séjour à l'étranger, semblent également avoir eu une incidence sur le fait de pouvoir ou non investir dans le pays d'origine. Ces éléments, mentionnés dans le modèle de régression ci-dessous, appartiennent à des ressources intangibles que le migrant recueille dans une perspective de préparation au retour.

L'ensemble des variables considérées dans cette analyse permet de démontrer que le degré de réintégration d'un migrant de retour s'inscrit dans un cadre d'approche comportant non seulement des éléments explicatifs propres à son itinéraire migratoire mais également des facteurs issus des conditions pré- et post-retour. Le modèle de régression ci-dessus le confirme : la formation professionnelle acquise à l'étranger ainsi que l'appui institutionnel constituent des facteurs déterminants dans le fait d'être enclin à investir dans le pays d'origine.

Enfin, à l'instar de tous les enquêtés, le choix du retour apparaît encore comme une variable significative quant à la propension d'un migrant de retour à créer un projet d'entreprise dans le pays d'origine.

Tableau 15 : Modèle de régression logistique. Variable dépendante : «Etre un migrant de retour créateur de projets dans le pays d'origine »

Variables indépendantes	Sig.	Exp(B)
Fréquence des visites depuis le PPI vers le pays d'origine (réf. Jamais)		
Deux ou plusieurs fois par an	***	2.964
Une fois par an	-	0.671
Moins d'une fois par an	-	1.283
Irrégulièrement	-	1.747
Nature du retour (réf. Imposé/forcé)		
Décidé	**	1.751
Appui de la part des autorités de votre pays (réf. Non)		
Oui	***	2.268
Dernier statut professionnel dans le PPI (réf. Actif au chômage)		
Employé	*	2.697
Travailleur saisonnier	*	3.282
Employeur/chef d'entreprise	***	21.841
Travailleur autonome irrégulier	***	8.753
Autre	-	1.586
Etudiant	-	1.074
Inactif (femmes au foyer+retraités)	-	0.942
Formation professionnelle suivie dans le PPI (réf. Non)		
Oui	***	1.868

La catégorie de référence est : «Ne pas être un migrant de retour-entrepreneur»

Degrés de significativité (Sig.): ***=<0.01; **=<0.05; *=<0.1; - = pas de significativité

Source : MIREM, © EUI

2. Retour et développement : Enjeux et implications

Il existe différents profils de migrants de retour qui se distinguent les uns des autres en fonction de leur degré de préparation et de leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à la réintégration. Plus qu'un phénomène, le retour est un processus qui s'inscrit dans le temps et dont l'impact sur le développement varie selon le degré de préparation du migrant.

Les données analysées dans ce volume confirment que les modes de réintégration des migrants de retour vers les pays d'origine diffèrent en fonction de l'espace de réintégration, de la durée et à la nature de l'expérience migratoire, et des facteurs et circonstances motivant le retour.

Toutefois, les conditions pré- et post-retour, ainsi que le choix du retour sont tout aussi importantes. Ces éléments font partie intégrante du processus de préparation au retour, comme cela a été démontré. La souveraineté du choix individuel détermine, dans une large mesure, le processus de préparation d'un migrant au retour et sa capacité à mobiliser les ressources nécessaires à sa réintégration socioprofessionnelle au pays. Les chapitres relatifs aux migrants de retour en Algérie, au Maroc et en Tunisie le décrivent bien.

Outre leur intérêt analytique, les résultats présentés dans ce volume permettent non seulement d'identifier plusieurs variables explicatives des modes de réintégration des migrants de retour et de leur diversité intrinsèque, mais également de déterminer les préalables nécessaires à une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour et à la réintégration temporaire ou permanente des migrants dans les pays du Maghreb.

2.1. Une meilleure prise en compte des enjeux liés au retour des migrants

Depuis le début des années 90, de nombreux dialogues et processus de consultations interrégionaux et multilatéraux sur le lien entre migration et développement¹ se sont succédé. Selon différents niveaux d'analyse, ces processus ont consacré l'impact de la migration sur le développement économique des pays d'origine et de destination, en mettant en valeur le rôle actif des migrants et en expliquant *vice versa* comment le développement peut également s'accompagner de flux migratoires qui déminent sur une période déterminée.

Dans le sillage de ces processus de consultation, la Déclaration de Tunis, issue de la conférence ministérielle sur la migration (Dialogue 5+5), datée du mois d'octobre 2002, et réunissant les représentants des gouvernements de dix pays de la Méditerranée occidentale², a traduit le besoin de poursuivre une réflexion interrégionale sur ladite gestion concertée des migrations. Un de ses objectifs vise, entre autres, à « renforcer les conditions pour que les migrants puissent jouer pleinement le rôle qui leur revient dans le développement de leur pays d'origine notamment à travers l'épargne et l'investissement »³.

Quelques années plus tard, les conférences ministérielles euro-africaines sur la migration et le développement, organisées respectivement à Rabat⁴ en juillet 2006 et à Tripoli⁵ en novembre 2006, ont permis aux représentants des pays d'origine de placer le lien entre migration et développement dans un cadre de coopération multilatérale élargi mettant l'accent sur le besoin de réduire les différentiels entre pays d'émigration et d'immigration, en termes de croissance, de qualité de vie, d'éducation, et de bonne gouvernance. Ces facteurs structurels ont également été soulignés au cours du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement organisé par les Nations Unies en septembre 2006.

Toutefois, si la contribution des migrants au développement de leurs pays d'origine et de destination constitue aujourd'hui une vision partagée par l'ensemble des parties prenantes, elle a principalement été abordée à travers le besoin de réduire les coûts des transferts d'épargne effectués par les migrants, ou à travers le renforcement du lien entre les communautés immigrées (les « *diasporas* ») et leur pays d'origine, et la lutte contre la fuite des cerveaux.

Le thème de la migration du retour demeure peu considéré dans le cadre des processus de consultations multilatérales sur le lien entre migration et développement, en dépit du fait que la circularité migratoire⁶ et l'introduction de programmes d'accueil temporaire des migrants,

¹ Olesen, Henrik, "Migration, Return, and Development: An Institutional Perspective", *International Migration, Special Issue 2* 40 (5), 2002, pp. 125-150.

² Le Dialogue 5+5 a été lancé en 1990, suite à une rencontre de haut niveau entre les ministres des Affaires Étrangères de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Malte, de Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye. Il vise à favoriser un processus de coopération politique et économique à l'échelle régionale. En raison des problèmes politiques en Algérie et de l'embargo sur la Libye, le Dialogue fut interrompu et reprit en 2001, lorsque le Portugal entreprit de le relancer. Depuis, la coopération sur la gestion des flux migratoires et la lutte contre l'immigration clandestine font partie intégrante du programme du Dialogue 5+5.

³ Extrait du Point 14 de la Déclaration de Tunis, accessible http://www.old.iom.int/DOCUMENTS/OFFICIALTXT/FR/Declaration_f.pdf

⁴ Cette conférence a été conjointement organisée les 10 et 11 juillet 2006 par le Maroc, l'Espagne et la France. Elle a rassemblé les États membres de l'Union Européenne, ainsi que les pays de l'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Sud. 57 pays ont signé la déclaration de Rabat visant à renforcer un partenariat sur la gestion des migrations légales et illégales. Pour de plus amples informations, voir : <http://www.maec.gov.ma/migration/fr/>.

⁵ La conférence ministérielle de Tripoli a débouché sur une déclaration commune euro-africaine dont le contenu est accessible sur http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko47/en_GB/1164354155373/

⁶ Commission of the European Communities, *On Circular Migration and Mobility Partnerships between the European Union and Third Countries*, Communication from the Commission, COM(2007) 248 final, Brussels, 16 May 2007.

qualifiés ou non¹, acquièrent une importance croissante dans le cadre des pourparlers bilatéraux et multilatéraux entre l'Europe et ses pays voisins.²

Or, la progressive mise en place de ces nouvelles mesures, faisant partie intégrante de l'approche globale des migrations introduite au Conseil Européen de Bruxelles en décembre 2005³, justifie que l'on s'intéresse au retour temporaire et permanent des migrants vers leur pays d'origine, ainsi qu'à leurs degrés divers de *préparation au retour* (voir section 1.3.). La manière dont les décideurs des pays d'origine et de destination introduiront ces mesures déterminera leur impact et leur crédibilité.

Il est vrai que le caractère encore trop parcellaire des statistiques officielles relatives au retour ne facilite pas une meilleure prise en compte de la nécessité de s'intéresser à la réintégration des migrants dans leur pays d'origine. Cet enjeu concerne les pays d'origine au même titre que les pays de destination des migrants. Il existe toutefois deux autres raisons qui expliquent ce paradoxe.

Tableau 16 : Les migrants de retour au Maghreb et l'appui des institutions publiques

Avez-vous bénéficié d'un appui de la part des autorités publiques de votre pays, à votre retour?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/Forcé	
Algérie			
Oui	4,9	9,0	5,7
Non	95,1	91,0	94,3
Total	100	100	100
Maroc			
Oui	3,9	3,0	3,6
Non	90,9	94,9	92,1
Réponses manquantes	5,2	2,0	4,2
Total	100	100	100
Tunisie			
Oui	19,2	1,5	15,8
Non	80,8	98,5	84,2
Total	100	100	100
Maghreb (moyenne)			
Oui	9,6	4,3	8,4
Non	88,8	94,8	90,2
Réponses manquantes	1,6	0,9	1,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La première raison est que les pays d'origine des migrants ont, pour la plupart, une approche externalisée des migrations perçues comme facteur permettant de lutter contre les déséquilibres du marché interne de l'emploi.⁴ Cette vision explique le fait qu'il existe peu de mécanismes institutionnels à même de soutenir la réintégration de leurs nationaux. Dans le cadre des travaux de recherche du projet MIREM appliqués au pays du Maghreb, l'enquête de terrain a permis de déterminer que moins d'un migrant de retour sur dix a bénéficié d'un appui de la part des autorités

¹ Commission of the European Communities, *Green Paper on an EU Approach to Managing Economic Migration*, COM(2004) 811 final, Brussels, 11 January 2005.

² Angenendt, Steffen, "Circular Migration: A Sustainable concept for migration policy?", *SWP Comments* n. 11, German Institute for International and Security Affairs, June 2007.

³ Council of the European Union, *Brussels European Council: Presidency Conclusions 15-16 December 2005*, 15914/1/05, Brussels, 30 January 2006. Voir aussi, Commission of the European Communities, *The Global Approach to Migration One Year On: Towards a comprehensive European migration policy*, COM(2006) 735 final, Brussels, 30 November 2006.

⁴ En l'occurrence, Stephen Castles parle de « dépendance structurelle vis-à-vis de l'émigration », voir Castles, Stephen, "Why Migration Policies Fail", *Ethnic and Racial Studies*, 27 (2), 2004, p. 210.

publiques de son pays d'origine, que son retour ait été décidé ou non. Si la Tunisie semble se démarquer à l'échelle des trois pays du Maghreb, comme cela a été précédemment souligné, il n'en demeure pas moins que l'appui à la réintégration ne concerne qu'une part infime (1,5%) des migrants qui déclarent avoir été contraints au retour en Tunisie.

L'autre raison émane d'une conjoncture internationale particulière où les priorités sécuritaires des Etats ont fortement façonné les modes de coopération bilatérale en matière de gestion migratoire. La question du retour n'a pas échappé à cette conjoncture. La plupart des Etats membres de l'Union Européenne ont développé des politiques dites de retour qui, pour la plupart, ont pour fonction principale de garantir le départ effectif d'un migrant en dehors d'un territoire national, sans se préoccuper des conditions post-retour indispensables à la compréhension des modes de réintégration. La politique européenne en matière de retour ne constitue pas une exception.¹

Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de lutte contre la migration clandestine et irrégulière et se fonde sur les aspects purement opératoires du retour. En effet, le retour se définit comme l'acte « de retourner dans son pays d'origine, de transit ou un autre pays tiers ; et comprend les phases de préparation et de mise en œuvre. Le retour peut être volontaire [assisté] ou forcé »². Cette définition du retour, présentée pour la première fois dans le programme d'aide au retour proposé par le Conseil de l'Union Européenne en novembre 2002, a, depuis lors, façonné la vision et la compréhension même dudit retour des migrants en tant que tel. Celui-ci s'apparente au départ effectif d'un migrant en situation irrégulière ou clandestine du territoire européen. Il ne couvre pas les conditions post-retour des migrants voire leur potentiel humain et financier en tant qu'acteurs de développement. Cette vision opératoire du retour a été consacrée par la présentation par la Commission européenne d'une proposition de directive visant à harmoniser les normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en situation irrégulière³ ; qui devrait être adoptée avant la fin de l'année 2007.

En dépit de ce constat, il convient de souligner que la Commission Européenne a bien reconnu, dans son Livre Vert⁴ sur une « politique communautaire en matière de retour des personnes en séjour irrégulier », datant de 2002, l'impact positif que peut revêtir le retour sur le développement des pays d'origine. Toutefois, la Commission proposa de réfléchir sur cet aspect « à un stade ultérieur »⁵. Depuis 2002, aucune proposition de mesure visant à renforcer le lien entre migration de retour et développement n'a vu le jour. Il est également vrai qu'une communication de la Commission européenne intitulée « Migration et développement : Des orientations concrètes » et datée de septembre 2005 note à ce propos que « Le retour des migrants, même temporaire ou virtuel, peut jouer un rôle utile pour encourager le transfert de compétences vers le monde en développement, conjointement à d'autres formes de circulation des cerveaux »⁶. Cette observation n'a pas encore donné lieu à de nouvelles avancées dans ce domaine.

La lutte contre l'immigration clandestine a progressivement renforcé une vision limitée et opératoire du retour des migrants. Cette vision dominante est conciliable avec un cadre d'actions

¹ Cassarino, Jean-Pierre, "The EU Return Policy: Premises and Implications", *MIREM Analytical Report*, RSCAS/EUI, Florence, 2006.

² Council of the European Union, *Proposal for a Return Action Programme*, 14673/02, 25 November 2002, p. 29.

³ Commission of the European Communities, *Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council on Common Standards and Procedures in Member States for Returning Illegally Staying Third-country Nationals*, Communication from the Commission, COM(2005) 391 final, Brussels, 1 September 2005.

⁴ Commission of the European Communities, *Green Paper on a Community Return Policy on Illegal Residents*, Communication from the Commission, COM(2002) 175 final, Brussels, 10 April 2002.

⁵ *Idem*, p. 7.

⁶ Commission of the European Communities, *Migration and Development: Some Concrete Orientations*, Communication from the Commission, COM(2005) 390 final, Brussels, 1 September 2005, p. 7.

sécuritaires à court terme, mais peu compatible avec des objectifs de développement définis sur le long terme.

Vis-à-vis des pays du sud de la Méditerranée, cette vision sécuritaire du retour des migrants s'est heurtée au manque de coopération des pays d'origine. Si ces derniers ont progressivement pris part aux opérations conjointes de contrôle des frontières maritimes extérieures de l'Union Européenne, dans un cadre de coopération policière et judiciaire, aussi bien bilatéral que multilatéral¹, ils demeurent toutefois peu coopératifs en matière de retour volontaire et forcé. Leur réticence s'explique, entre autres, par le fait qu'ils considèrent que la politique communautaire en matière de retour, telle que définie actuellement, répond en premier lieu aux seuls intérêts de l'UE et de ses Etats membres et ne réduit pas le différentiel de développement entre le nord et le sud de la Méditerranée qui constitue une des principales sources du problème de l'immigration clandestine.²

Les débats issus des conférences ministérielles euro-africaines sur la migration et le développement de juillet et novembre 2006, citées ci-dessus, ont permis à certains pays du sud de la Méditerranée et de l'Afrique de défendre leur propre vision du partenariat en matière de gestion des migrations internationales, dont la question du retour des migrants, et s'attendent à ce que ce partenariat avec l'Europe des 27 réponde à leurs impératifs en matière d'aide au développement et de lutte contre le sous-emploi et la pauvreté. Par ailleurs, cette attente a été explicite au cours de la rencontre d'experts de l'Union Africaine sur la migration et le développement, datée du mois d'avril 2006, qui s'est tenue à Alger. Dans leurs conclusions, les experts ont dénoncé l'impact des « mesures adoptées récemment en Europe qui encouragent la migration sélective et vise en priorité les compétences africaines. [Ces mesures] représentent une menace supplémentaire vis-à-vis des économies africaines et démontrent, bien qu'il soit inutile de le rappeler, le manque de volonté politique des pays européens à s'engager avec l'Afrique dans le cadre d'un véritable partenariat basé sur le respect des intérêts mutuels ».³

Il ne fait pas de doute qu'une réflexion nouvelle, orientée vers des mesures concrètes facilitant la participation des migrants de retour au développement de leur pays d'origine, devra s'amorcer. Comme le souligne le programme d'actions prioritaires de la Présidence portugaise de l'Union Européenne, une « approche des phénomènes migratoires centrée exclusivement sur l'immigration illégale serait simpliste »⁴.

Cette réflexion nouvelle devra nécessairement prendre en considération l'impact des conditions pré- et post-retour sur les modes de réintégration des migrants et sur leur capacité de contribuer au développement de leur pays d'origine.

Elle devra également s'inscrire dans un cadre de concertation entre les pays d'origine et de destination qui ne pourra évoluer que par la mise à disposition d'informations et de données assurant une meilleure compréhension des enjeux propres au retour, aussi bien temporaire que permanent, des migrants.

Les analyses contenues dans ce volume, basées sur les résultats de l'enquête effectuée auprès des migrants de retour algériens marocains et tunisiens, procurent un premier ensemble d'informations qui permettra de tendre vers un dialogue constructif.

¹ Voir à ce sujet, Derek Lutterbeck, "Policing Migration in the Mediterranean", *Mediterranean Politics* 11 (1), 2006, pp. 59-82.

² Cassarino, Jean-Pierre, "Informalising Readmission Agreements in the EU Neighbourhood", *The International Spectator*.42 (2), 2007, pp. 179-196.

³ African Union, Experts Meeting on Migration and Development, "Element for an African Common Position on Migration and Development", Alger, 3-5 Avril 2006. Extrait du point 25 de la première partie du document : http://www.africa-union.org/root/au/Conferences/Past/2006/April/SA/Apr5/Elements_for_an_African_Common_Position.pdf.

⁴ Priorités de la Présidence portugaise du Conseil de l'Union Européenne (juillet-décembre 2007), document accessible en ligne : <http://www.eu2007.pt/NR/rdonlyres/C575F4FA-3850-4CB8-9644-8454ADD891/0/PrioridadesFR.pdf>, voir p.8.

CHAPITRE 2

Les migrants de retour en Algérie¹

Ce chapitre analyse les résultats de l'enquête du projet MIREM menée auprès de 332 migrants de retour, dans les wilayas d'Alger, de Bejaia, de Sétif et de Tlemcen. La variable centrale retenue est celle liée à la nature du retour, à savoir un retour décidé (80% de l'échantillon) ou un retour forcé/imposé par les circonstances (20%). L'analyse s'articule autour de six axes thématiques proposés par l'Unité de coordination du projet MIREM et présentés dans la méthodologie de ce rapport.

Quatre types d'enseignements, entre autres, peuvent être tirés de cette première analyse. Tout d'abord, l'âge des migrants semble être l'une des variables déterminantes selon la nature du retour. Les personnes de plus de 64 ans, dont le départ a eu lieu dans les années 1970, sont toutes revenues de leur plein gré. En revanche, les migrants jeunes sont les plus concernés par le retour contraint, notamment à partir des années 1980. Ce découpage explique non seulement les différences entre les situations matrimoniales mais aussi les nuances observées selon les niveaux d'instruction, et le type d'habitation. Ensuite, l'expérience migratoire a contribué à un changement positif pour les migrants sur le plan matériel mais elle a peu participé à la formation du capital humain. Nombreuses sont les personnes analphabètes au départ et qui le sont restées au retour, en dépit d'un long séjour à l'étranger. L'accumulation de ressources à l'étranger a permis d'améliorer significativement leur situation matérielle et financière au retour. Par ailleurs, le retour au pays n'est définitif que pour un segment des migrants. L'idée d'un nouveau départ entrerait ainsi dans la nouvelle logique de la migration circulaire, avec des membres de la famille au pays et à l'étranger. La conservation des documents de séjour permet non seulement de maintenir les liens familiaux mais également les acquis liés à la santé, notamment pour les personnes âgées. Enfin, l'examen du profil des migrants contraints interrogés reflète l'image de jeunes citadins notamment des couches moyennes, ayant un certain niveau d'instruction, célibataires pour la plupart. La nature de la contrainte est complexe, même si l'expulsion est le motif premier, elle renvoie aussi à l'obligation du retour pour des raisons familiales ou de santé.

Cette première analyse des migrants de retour ouvre ainsi la voie à d'autres investigations beaucoup plus pointues sur le retour des compétences, comme sur les comportements des transferts des migrants.

1. Caractéristiques sociodémographiques

Trois niveaux d'analyse peuvent être pris en compte. En premier lieu, il faut comprendre la structure de l'âge et du sexe des migrants de retour. En deuxième lieu, il est nécessaire de saisir

¹ Ce chapitre relatif aux migrants de retour en Algérie a été écrit par Mohamed Saïb Musette (CREAD), avec la collaboration de Hamid Khaldoun, Nacer Eddine Hammouda, Hocine Labdelaoui.

les changements intervenus dans l'état civil (ce qui modifie la composition de la famille) qui pourraient expliquer la nature du retour. Enfin, l'impact du milieu de résidence, le type d'habitation et le statut d'occupation du logement sur la nature du retour permet de retracer les trajectoires des migrants.

Les personnes âgées sont toutes revenues de leur plein gré en Algérie, le retour contraint ne concerne que les personnes âgées de moins de 64 ans.

L'âge semble être un facteur important dans la décision du retour. Près de 14% des migrants sont retournés au pays à l'âge de 65 ans et plus. Ces personnes âgées ont toutes décidé de retourner dans leur pays d'origine. La catégorie des migrants dont l'âge ne dépasse pas les 31 ans, représente 22,3% de l'échantillon des migrants de retour en Algérie. Il convient de préciser, toutefois, que les moins de 30 ans représentent près de 48% des migrants contraints au retour.

Tableau 1 : Classes d'âges au moment du retour

	Nature du retour		Ensemble
	Décidé	Imposé/forcé	
Jusqu'à 30 ans	15,8	47,8	22,3
31-40 ans	24,5	22,4	24,1
41-50 ans	13,2	16,4	13,9
50-64 ans	29,1	13,4	25,9
65 ans et plus	17,4	0	13,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, la part des femmes interrogées est assez faible en raison des difficultés d'approche de cette catégorie de migrants de retour.

Tableau 2 : Genre

	Nature du retour		Ensemble
	Décidé	Imposé/forcé	
Masculin	87,2	83,6	86,4
Féminin	12,8	16,4	13,6
Ensemble	100	100	100
Total	79,8	20,2	100

Source : MIREM, © EUI

Le retour contraint est plus prononcé chez les migrants célibataires que chez les mariés

Les données de l'état civil font ressortir que plus de 23% de l'ensemble des migrants ont gardé leur statut de célibataire aussi bien dans le pays d'accueil qu'une fois de retour en Algérie. Le taux de célibat est nettement plus élevé chez ceux qui ont été forcés au retour en Algérie que chez les migrants ayant décidé leur retour (48% contre 17%). Par contre, la proportion de ceux qui se sont mariés à l'étranger et ou à leur retour en Algérie est plus importante chez les migrants qui sont retournés de leur plein gré en Algérie (42,3 % contre 20,8%). A noter enfin, que les situations de divorce, de veuvage et ou de séparation concernent près de 9% de l'ensemble des ménages durant leur processus migratoire.

Tableau 3 : Evolution de l'état civil durant le parcours migratoire

Etat Civil	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Célibataire	17,4	47,8	23,5
Marié/e avant de partir	30,6	26,9	29,8
Marié/e à l'étranger	20,8	10,4	18,7
Marié/e au retour	21,5	10,4	19,3
Autre état civil (veuvage/divorce/séparation)	9,8	4,5	8,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Prédominance du passage de la «famille élargie» au départ à la «famille nucléaire» au retour

Les données relatives à la structure familiale des migrants font ressortir dans le même ordre d'idée, que plus de 72% des migrants de retour vivaient à la veille du départ de l'Algérie dans des familles de type « nucléaire ascendante » et ou « élargie » (avec les parents et ou frères et sœurs). Ces types de familles ne représentaient plus que 6% des ménages après leur installation à l'étranger pour atteindre 30% environ après leur réinstallation en Algérie. Par contre, la famille de type « nucléaire descendante » (ménage composé du couple avec ou sans enfants) qui ne représentait à la veille du départ que 22% des ménages, a grimpé à près de 33% dans les pays d'accueil pour atteindre plus de 60% des ménages après leur retour en Algérie. Ces données révèlent en fait une logique assez claire dans le comportement des migrants, qui après avoir vécu dans leur majorité avec leurs parents, frères et sœurs avant de quitter l'Algérie, se retrouvent pour la plupart à l'étranger, soit seuls, soit avec d'autres membres de la famille et ou des amis, ou en couple.

Le retour en Algérie s'accompagne d'importants changements dans la structure familiale. Deux observations diamétralement opposées peuvent être relevées. D'une part, la proportion des ménages de type nucléaire descendante (couple avec ou sans enfants) qui était de l'ordre de 33% à l'étranger est passée à 61% après le retour en Algérie. Ce constat concerne beaucoup plus ceux qui sont retournés de leur plein gré au pays (68%) que ceux qui ont été forcés à le faire (34%). D'autre part, les familles de type élargi (ménage composé des parents et ou des frères et sœurs) qui ne représentaient que 6% des ménages à l'étranger sont passés à plus de 30% après le retour en Algérie. La proportion des migrants qui une fois de retour en Algérie retournent vivre avec leurs parents, frères et sœurs est largement plus importante chez ceux qui ont été contraints à quitter le pays d'accueil que chez ceux qui ne l'ont pas été (63% contre 22%)

Tableau 4 : Composition du ménage avant de partir d'Algérie, au moment de quitter le principal pays d'immigration (PPI) et actuellement en Algérie

Composition du ménage	Nature du retour					
	Décidé			Imposé/forcé		
	Avant départ	PPI	Actuellement	Avant départ	PPI	Actuellement
Tout seul	0,8	24,2	3,1	0,0	22,4	1,5
Avec époux/épouse	2,3	8,7	11,5	3,0	7,5	4,5
Avec époux/épouse et enfants	14,0	25,8	45,8	12,1	10,4	25,4
Avec époux/épouse, enfants et autres	7,5	1,9	11,1	1,5	1,5	4,5
Avec parents	3,8	1,1	3,1	3,0	3,0	7,5
Avec frères/sœurs	0,0	2,7	0,4	1,5	4,5	3,0
Avec parents et frères/sœurs	47,9	0,8	11,1	56,1	1,5	40,3
Avec parents, frères/sœurs et autres	18,9	0,8	8,0	19,7	0,0	11,9

Autres membres de la famille ou amis	1,1	27,3	0,8	3,0	43,3	1,5
Autres combinaisons	3,8	6,8	5,3	0,0	6,0	0,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les migrants contraints au retour habitaient dans des villas et/ou des appartements

Concernant les conditions d'habitat, les données font ressortir qu'à la veille de leurs départs d'Algérie, la majorité des migrants vivait dans des appartements (37%) et ou dans des maisons de type traditionnel (31%), les autres étant réparti essentiellement entre les villas (12%) et les maisons de type rural (14%). Une faible proportion des ménages concernés (2,4%) habitait dans des logements de fortune (bidonville). Il est à souligner sur ce plan que (i) la proportion de ceux qui habitaient au départ dans des villas et ou des appartements est nettement plus élevée chez ceux qui ont été contraints au retour en Algérie (67%) que chez ceux ayant décidé leur retour au pays (44%), et (ii) la proportion de ceux qui habitaient dans des logements de type traditionnel et ou rural est plus élevée chez ceux qui ont décidé d'eux même de retourner en Algérie que chez ceux qui ont été contraints à le faire (49% contre 30%).

La situation des migrants dans le pays d'accueil est toute autre. Près de 62% des ménages occupaient des appartements, une minorité (6%) des villas et, fait nouveau, près de 27% ont résidé dans « une pièce en institution ». Cette dernière information peut s'expliquer par une migration de type professionnel et ou universitaire.

Tableau 5 : Type d'habitat occupé avant le départ et dans le principal pays d'immigration (PPI)

Périodes	Avant le départ			Dans le PPI		
	Décidé	Imposé	Ensemble	Décidé	Imposé	Ensemble
<i>Nature du retour</i>						
Villa individuelle	10,6	17,9	12,0	5,7	9,0	6,3
Appartement	33,6	49,3	36,7	61,9	61,2	61,7
Maison traditionnelle	33,2	22,4	31,0	0,4	1,5	0,6
Maison rurale	15,8	7,5	14,2	0,8	3,0	1,2
Une pièce dans une institution	0,0	0,0	0,0	27,5	23,9	26,8
Habitat sommaire/précaire/bidonville	2,3	3,0	2,4	1,5	1,5	1,5
Autre	4,5	0,0	3,6	2,3	0,0	1,8
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Le statut d'occupation du logement montre pour sa part un renforcement des rangs des propriétaires, puisque le taux de ces derniers est passé de 3% au moment de leur arrivée dans le principal pays d'immigration (PPI) à plus de 10% à la veille de leur retour en Algérie (à souligner que la proportion de ceux qui ont acquis leur logement à l'étranger est relativement plus élevée chez les migrants ayant décidé leur retour en Algérie (11,7% contre 6 %).

La même remarque s'applique aux migrants qui ont contracté une location, dont le taux est passé de 66% à 71% entre le moment où ils se sont installés à l'étranger et celui où ils l'ont quitté pour retourner en Algérie (ce taux est passé de 70% à 73% chez les migrants ayant décidé de retourner au pays contre 51% à près de 63% chez ceux forcés au retour).

Tableau 6 : Statut d'occupation du logement

Mode d'occupation du logement	A l'arrivée dans le PPI			Au départ du PPI		
	Nature du retour			Nature du retour		
	Décidé	Imposé/forcé	Total	Décidé	Imposé/forcé	Total
Propriétaire	3,0	3,0	3,0	11,7	6,0	10,5
Locataire	70,2	50,7	66,3	73,2	62,7	71,1
Logé gratuitement	23,4	38,8	26,5	12,8	26,9	15,7
Logement de fonction	2,6	3,0	2,7	1,9	4,5	2,4
Autre	0,8	4,5	1,5	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les migrants de retour étaient principalement des citoyens au départ d'Algérie

A la veille de leur départ d'Alger, on observe dans les deux catégories de migrants (ceux dont le retour a été décidé et ceux forcés au retour) une prédominance de la provenance urbaine par rapport à celle rurale (70% contre 30%). On remarque que la migration a provoqué un basculement de presque la quasi totalité des ménages vers la zone urbaine dans le pays d'accueil (93%). Ce basculement est plus prononcé chez les migrants ayant décidé leur retour en Algérie que chez ceux qui ont été forcés à le faire (95% contre 85%). Au retour en Algérie, une proportion relativement plus importante de familles se réinstalle en zone rurale par rapport à la situation dans les pays d'immigration (17% contre 7%). Ce constat concerne essentiellement les migrants ayant décidé leur retour, dont la proportion des résidents en zone rurale est passée de 5% à 18% entre les deux situations. A souligner que dans la catégorie des migrants contraints au retour aucun changement notable n'a été enregistré.

Tableau 7 : Milieu de résidence

	Dernier milieu de résidence dans le PPI			Milieu de résidence actuel en Algérie		
	Décidé	Imposé/forcé	Total	Décidé	Imposé/forcé	Total
Rural	4,9	14,9	6,9	17,7	14,9	17,2
Urbain	95,1	85,1	93,1	82,3	85,1	82,8
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En bref, ces constats relèvent d'une logique sociale somme toute naturelle dans le parcours des migrants en rapport avec le retour contraint ou décidé. En effet, le retour décidé est plus fréquent parmi les personnes âgées et mariées, qui habitaient dans des familles restreintes. En revanche, les retours contraints concernent davantage les jeunes, pour la plupart célibataires, qui habitaient avec leurs parents avant le départ. A l'étranger, ces jeunes vivaient souvent seuls et au retour, ils ont rejoint le toit familial.

2. La situation professionnelle et les qualifications

La situation professionnelle des migrants, tout comme les qualifications acquises à l'étranger, constituent des indicateurs d'une migration «réussie» non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan du capital humain.

Les migrants forcés au retour occupaient des emplois précaires à l'étranger

Avant le départ d'Algérie, les migrants étaient pour la plupart employés. Ils occupaient notamment des emplois salariés permanents (29%), des emplois salariés à durée déterminée et ou partielle (8,7%) ainsi que des emplois saisonniers (12%). Les activités libérales / indépendantes représentent le 15% et celles des chefs d'entreprise et employeurs seulement 1,8%. A noter enfin que plus de 17% des migrants étaient au chômage et 10% des étudiants.

Tableau 8. Statut professionnel avant le départ

Statut professionnel	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	28,3	29,9	28,6
Occupation salariale à durée déterminée	6,0	4,5	5,7
Occupation salariale à temps partiel	3,0	3,0	3,0
Travailleur saisonnier	13,2	9,0	12,3
Employeur/chef d'entreprise	1,9	1,5	1,8
Travailleur autonome régulier	7,2	10,4	7,8
Travailleur autonome irrégulier	6,4	10,4	7,2
Aide familiale	2,6	0,0	2,1
Actif au chômage	18,1	13,4	17,2
Etudiant	9,8	11,9	10,2
Femme au foyer	2,6	6,0	3,3
Retraité/pensionné	0,4	0,0	0,3
Non-réponse	0,4	0,0	0,3
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Dans les pays d'accueil, des changements significatifs ont eu lieu. En effet, 59% d'entre eux étaient des salariés (35% dans des emplois permanents et plus de 24 % dans des postes à durée déterminée et ou partielle). La proportion des salariés était nettement plus importante chez les migrants ayant décidé leur retour en Algérie que chez les autres (64% contre 40%). Dans ce cadre, il est utile de souligner que l'emploi à temps partiel ainsi que le travail saisonnier étaient plus le fait des migrants forcés au retour que des migrants ayant décidé leur retour (25% contre 10%).

La part de chômeurs est passée de 17%, voire davantage, à la veille du départ d'Algérie à près de 6% dans les pays d'accueil. Le taux des chômeurs et des étudiants est sensiblement plus important chez les migrants forcés au retour que chez les autres (près de 27% contre 13,6%).

Tableau 9 : Premier statut professionnel dans le principal pays d'immigration

Statut professionnel	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	39,6	10,4	33,7
Occupation salariale à durée déterminée	14,3	13,4	14,2
Occupation salariale à temps partiel	7,9	11,9	8,7
Travailleur saisonnier	5,3	11,9	6,6
Employeur/chef d'entreprise	1,1	1,5	1,2
Travailleur autonome régulier	2,3	1,5	2,1
Travailleur autonome irrégulier	3,0	6,0	3,6
Aide familiale	0,4	0,0	0,3

Actif au chômage	5,3	13,4	6,9
Etudiant	15,5	22,4	16,9
Femme au foyer	4,5	4,5	4,5
Retraité/pensionné	0,4	0,0	0,3
Autre	0,4	0,8	1,1
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les migrants de retour et la retraite au pays

Les activités salariales n'occupent plus que 26% des migrants réinstallés en Algérie (21% exercent en qualité de salariés permanents et moins de 5% ont un emploi salarié à durée déterminée et ou partielle). La proportion des permanents est plus élevée chez ceux contraints au retour (26,9% contre 19,6%).

Tableau 10 : Statut professionnel dans le PPI juste avant le retour

Statut professionnel	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	38,9	17,9	34,6
Occupation salariale à durée déterminée	17,0	10,4	15,7
Occupation salariale à temps partiel	8,3	11,9	9,0
Travailleur saisonnier	2,3	13,4	4,5
Employeur/chef d'entreprise	1,9	1,5	1,8
Travailleur autonome régulier	2,6	1,5	2,4
Travailleur autonome irrégulier	3,4	6,0	3,9
Aide familiale	0,4	0,0	0,3
Actif au chômage	4,2	11,9	5,7
Etudiant	9,4	14,9	10,5
Femme au foyer	4,5	4,5	4,5
Retraité/pensionné	6,8	0,0	5,4
Autre	0,4	6,0	1,5
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

On observe une plus grande attirance vers les activités libérales puisque plus de 26% des migrants (contre seulement 8% dans les pays d'immigration), ont investi dans des activités indépendantes. 11% des migrants ont, en effet, créé leurs propres entreprises et travaillent en qualité d'employeurs alors que leur nombre était nettement plus faible (1,8%) avant et pendant la migration. Enfin, 15% des migrants sont des travailleurs autonomes. Il est à préciser par ailleurs, que la proportion des employeurs est deux fois plus importante chez les migrants ayant décidé leur retour que chez ceux qui ont été contraints au retour (12 % contre 6%) ; ce qui n'est pas le cas pour les activités libérales où les premiers cités ne représentent que 12,5% de leur catégorie.

En outre, presque le tiers (31,3%) des migrants est en situation de retraite, alors que leur taux n'était que de 0,3% avant leur départ à l'étranger et de 5,4% dans les pays d'accueil. Cette situation est plus le fait des migrants ayant décidé de retourner au pays (38% contre 6,8 % dans les pays d'immigration) que de ceux qui ont été contraints au retour (6% alors qu'aucun cas de cette catégorie n'était en retraite ni avant le départ d'Algérie ni pendant le séjour à l'étranger).

LE RETOUR DES SENIORS EN ALGERIE

Les personnes âgées (65 ans et plus) constituent 24% des migrants de retour de la population enquêtée, dont 5% sont des femmes. Ces seniors ont décidé de revenir au pays. Ils ont quitté l'Algérie avant 1970. L'âge médian de cette population au départ est estimé à 25 ans, tandis que l'âge médian actuel est de 71 ans. Ils ont vécu une moyenne de 40 ans à l'étranger, pour la plupart entre 30 et 40 ans dans le principal pays d'immigration.

Avant le départ, ces migrants étaient pour la plupart sans instructions ou de niveau très faibles (95%), ils habitaient dans le monde rural (59%). Mais 70% parlaient, assez bien, une langue étrangère. Sur le plan du travail, 62% d'entre eux avaient un emploi, notamment dans l'agriculture ou dans la construction, en qualité de salariés (32%) ou de saisonniers (29%). Seulement 10% avaient une formation. Dans l'ensemble, 21% étaient au chômage. Leurs situations financières étaient pour 87% en deçà de la moyenne sinon très mauvaises. Certains (36%) étaient propriétaires de terrains agricoles, pour la plupart moins de 3 ha. Seulement 10% avaient du bétail. Ils étaient à 26% propriétaire d'une maison traditionnelle, sans grand confort. Ils ont quitté l'Algérie pour la plupart seul (70%). 27% des seniors étaient mariés au départ. Certains sont partis en famille (5%), souvent accompagnés ou rejoints par la fratrie ou surtout les amis (17%). Dans la quasi-totalité (99%), ils sont partis avec des documents. Pour près de 34% la famille avait contribué au départ, soit pour la préparation ou encore pour payer les frais de voyage notamment par bateau pour la plupart (80%).

Ils sont partis pour travailler à l'étranger, 63% avaient un visa travail, d'autres en touriste (11%) ou encore pour rejoindre la famille déjà installée à l'étranger (4%). Le principal pays d'immigration est la France pour 95% des seniors. Les principaux motifs du choix du pays reviennent à la proximité géographique (plus facile d'accéder), aux traditions migratoires (la famille s'y trouvait déjà), puis les opportunités d'emploi existaient, tout comme ils espéraient trouver de meilleures conditions de travail et d'un meilleur emploi. D'ailleurs juste à l'arrivée, un migrant sur quatre a bénéficié de l'aide des membres de la famille ou des amis déjà installés en France soit pour l'hébergement soit pour la recherche d'un emploi. Au bout de trois mois au maximum, 82% avaient déjà un premier emploi. Ils avaient dans l'ensemble de bons rapports avec les institutions tout comme avec la société en France. Mais ils avaient des relations quotidiennes fortes entre algériens et avec les personnes du pays d'accueil, très peu avec les autres maghrébins, encore moins avec d'autres migrants. Les rencontres s'effectuaient notamment à travers des amis communs (90%), le milieu du travail (88%) et les relations familiales (68%).

Ils admettent que leurs conditions sociales et financières ont connu des améliorations (97%) dans le pays d'accueil. Malgré les difficultés liées notamment à l'accès au logement, la discrimination, 39% sont mariés à l'étranger avec des femmes d'origine algérienne, et 49% ont eu des enfants nés dans le pays d'accueil. Une fraction infime (3%) a même investi à l'étranger, notamment dans l'hôtellerie et le commerce. A l'arrivée dans le pays d'accueil, ils n'étaient que 5% qui étaient propriétaires de leurs logements et juste avant le retour, ce taux est passé à 17%. Ils résidaient à 95% en milieu urbain. Mais sur le plan du capital humain, ils sont très peu à avoir connu une progression de leur niveau d'instruction (5%) ou à bénéficier d'une formation professionnelle (10%). Les liens sociaux avec le pays ont été maintenus durant tout leur séjour à l'étranger: 80% effectuaient des transferts d'argent, pour la plupart une fois par an, avec plus de 1000 Euros, notamment pour les besoins de la famille et la construction du logement ainsi que pour la scolarisation des enfants ou pour des dons à la collectivité. Près de 88% ramenaient des biens à la famille au moins une fois par an. Les contacts avec la famille la dernière année à l'étranger étaient sporadiques. Durant cette même période, une seule visite au pays a été faite notamment pour des raisons familiales et pour des vacances. Les contacts avec les autorités consulaires étaient aussi de rigueur, principalement pour des raisons administratives (97%) et pour les élections (79%).

Au retour en Algérie, ils sont quasiment tous (98%) propriétaire de leurs habitations actuellement. Pour la plupart (90%), ils sont pleinement satisfaits d'être revenus au pays. Ils sont installés dans le monde urbain (73%). Certains ont regagné le village natal mais 70% se sont installés dans un lieu totalement différent de leur lieu de naissance ou de leur lieu de résidence antérieur. Le principal motif du retour est la retraite au pays, suivi de la nostalgie et des traditions et des problèmes d'ordre socioculturel dans le pays d'accueil. Il est vrai qu'au moment du retour, 75% pensaient s'établir définitivement au pays, seulement 5% savaient que ce retour est provisoire et 20% étaient indécis. Mais il est à relever que 84% des seniors ont gardé leur certificat de résidence dans le pays d'accueil. En 2006, le taux du retour définitif a perdu au moins 7 points, mais 11% pensent sérieusement à un nouveau départ pour l'étranger, notamment vers le même pays d'accueil pour 97% d'entre eux et pour la plupart dans moins d'un an, notamment pour le renouvellement des papiers ou accessoirement pour des raisons de santé.

Sur le plan social, 22% des seniors ont connu des changements dans leur situation matrimoniale. Pour certains, ils se sont mariés (14%) au retour, d'autres divorcés ou encore ont perdu leurs conjoints. Ils habitent pour la plupart avec leurs épouses et enfants (plus adultes que mineurs) ou encore avec des parents et la fratrie. Près de 20% ont eu des enfants au retour. Sur le plan professionnel, 87% des seniors avaient déjà le statut de retraité au retour. Seulement 7% avaient encore une activité économique, pour la plupart dans très peu de temps après le retour. Le retour a consolidé leurs situations financières pour au moins 68% qui estiment une nette amélioration par rapport à leurs conditions à l'étranger, et pour 15% leurs conditions sont restées inchangées. Lors de leur retour, tous ont bénéficié des avantages liés au changement de résidence : 68% ont ramené de voitures, 42% des meubles et 36% des équipements.

Mais seulement 10% ont réalisé au moins un projet de création d'activités en Algérie, notamment dans l'hôtellerie et les commerces pour un montant initial qui varie entre 3000 à 90 000 Euros, notamment dans les PMI. Ces investissements ont été réalisés principalement en autofinancement sauf un senior a bénéficié l'aide des autorités, notamment pour le terrain. Puis, ils sont surtout bénéficiés de l'aide de la famille et des amis en Algérie. Ils sont 55% des seniors qui bénéficient des transferts d'argent de l'étranger selon une fréquence mensuelle ou de plus de 500 euros par envoi. Ces transferts sont destinés essentiellement pour subvenir aux besoins de la famille et pour la construction du logement. Les retraités maintiennent les liens avec la famille ou les amis à l'étranger, notamment pour des raisons administratives.

Plus de la moitié des seniors ont eu des problèmes de re-adaptation en Algérie. Mais 68% admettent qu'ils vivent mieux au pays qu'à l'étranger contre 20% qui affirment vivre un peu moins bien ou mal en Algérie. Un seul senior a reçu un appui des autorités algériennes, notamment pour l'accès au logement. Quant au dispositif du retour, seulement 22% des seniors affirment que les mesures sont adéquates et 25% pensent que des améliorations sont nécessaires. Pour le reste, ils sont soit sans avis, ou ignorent l'existence d'un tel dispositif.

Les migrants de retour s'orientent vers des secteurs plus modernes que traditionnels

Il est par ailleurs important de souligner que pour de nombreux migrants l'expérience migratoire a favorisé le passage d'un emploi lié aux secteurs dits traditionnels à un emploi lié aux secteurs plus modernes qui requièrent notamment un certain savoir-faire.

L'agriculture, la construction, la pêche et l'aquaculture comptent en effet parmi les secteurs qui ont perdu de leur attrait. En effet, on relève que plus de 14% de l'ensemble des migrants, ont quitté le secteur agricole (de 21,4% avant le départ, leur taux est passé à 6,9% après leur retour en Algérie). L'hôtellerie et la restauration, l'éducation et plus particulièrement le commerce et l'artisanat ont été les secteurs d'activité les plus attractifs en Algérie. En effet, à eux seuls ces trois secteurs occupent actuellement 43% des migrants de retour en Algérie contre 24% à la veille du départ.

Tableau 11 : Branche de la dernière profession en Algérie

Branches d'activité	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Agriculture, chasse, sylviculture	5,3	11,4	6,9
Industries extractives	0,0	2,3	0,6
Industrie manufacturière	11,5	9,1	10,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2,3	0,0	1,7
Construction	9,2	9,1	9,1
Commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques	17,6	29,5	20,6
Hôtellerie/restauration	4,6	2,3	4,0
Transports et communications	3,8	6,8	4,6
Activités financières	4,6	2,3	4,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	0,8	2,3	1,1
Administration publique	5,3	6,8	5,7
Education	21,4	9,1	18,3
Santé et action sociale	6,9	0,0	5,1
Services collectifs, sociaux et personnels	4,6	4,5	4,6
Services domestiques	2,3	4,5	2,9
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La migration a peu contribué à la formation des migrants

Avant le départ vers l'étranger, 23% des migrants étaient « sans instruction », près de 15% de niveau « préscolaire et ou primaire », 27% de niveau « moyen et secondaire » et 34% de niveau supérieur.

Tableau 12 : Niveaux d'instruction au départ d'Algérie

Niveaux d'instruction	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Sans instruction	28,3	3,0	23,2
Préscolaire	4,5	1,5	3,9
Primaire et assimilé	11,7	7,5	10,8
Collège et assimilé	9,1	16,4	10,5
Secondaire	12,8	31,3	16,6
Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise)	21,5	25,4	22,3
Supérieur 3 (3eme cycle)	10,9	14,9	11,7
Autres	1,1	0,0	0,9
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Cette structure a peu changé durant le séjour à l'étranger. Les jeunes, plus instruits que les personnes âgées, se distinguent par un niveau d'éducation plus important, surtout dans le cas des migrants contraints au retour. Il en est de même des langues étrangères parlées, en ce sens où, près de 44% des migrants forcés au retour (contre 31,8% chez les migrants ayant décidé de revenir au pays) parlaient déjà au départ d'Algérie deux langues étrangères ou plus. Pour leur insertion professionnelle, 16% des migrants (principalement pour la catégorie de migrants contraints au

retour) sont passés par des cours de formation dans le principal pays d'immigration alors qu'une fois de retour en Algérie, seuls 3% environ ont eu recours à la formation professionnelle.

Tableau 13 : Fréquentation de cours de formation dans le principal pays d'immigration

Fréquentation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	16,2	14,9	16,0
Non	83,8	85,1	84,0
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 14 : Fréquentation de cours de formation professionnelle après le retour en Algérie

Fréquentation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	1,9	9,0	3,3
Non	98,1	91,0	96,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3. Les ressources: capital financier et capital social

Le migrant contribue non seulement à satisfaire les besoins des siens, restés en Algérie, mais aussi à se réaliser, par des investissements à l'étranger. Outre le capital financier, le capital social nous renseigne sur la solidité des liens sociaux dans le pays d'accueil mais aussi sur les liens avec le pays d'origine.

Une amélioration sensible de la situation financière est observée suite à l'expérience migratoire

Concernant les conditions socioéconomiques de la population étudiée, 25% des migrants possédaient avant leur départ à l'étranger des terrains agricoles (26% des retours décidés contre 19% des retours contraints).

Tableau 15 : Possession de terrains agricoles avant le départ d'Algérie

Possession de terrains agricoles	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	26,0	19,4	24,7
Non	74,0	80,6	75,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, si un peu plus du tiers des migrants estimait que sa situation financière était moyenne avant de quitter l'Algérie, près de 19% l'ont qualifié de bonne et plus de 44% par contre de mauvaise.

Tableau 16 : Situation financière avant le départ d'Algérie

Appréciation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très bonne	3,4	6,0	3,9
Bonne	13,6	19,4	14,8
Moyenne	33,6	37,3	34,3

Pas bonne	21,1	17,9	20,5
Très mauvaise	25,7	17,9	24,1
Sans opinion	2,6	1,5	2,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La situation de la population semble en revanche avoir connu des améliorations après son installation dans le pays d'immigration, puisque 55% de l'ensemble des migrants l'ont qualifié de meilleure et 27% de très améliorée. Cette amélioration a été ressentie plus particulièrement par les migrants ayant décidé de revenir au pays que par ceux forcés au retour (85% contre 70%). Par contre une proportion non négligeable de ces derniers (plus de 22%) a déclaré ne pas avoir enregistré de changement par rapport à la situation de départ (contre 9% seulement chez les retours décidés).

Tableau 17 : Situation financière dans le dernier pays d'immigration

Appréciation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très améliorée	28,3	22,4	27,1
Améliorée	56,6	47,8	54,8
Maintenue (inchangée)	8,7	22,4	11,4
Diminué	4,2	4,5	4,2
Sans opinion	2,3	3,0	2,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les migrants qui décident de retourner de leur plein gré sont plus enclins aux remises

Les données indiquent par ailleurs que 53% de l'ensemble des migrants transféraient de l'argent en Algérie (60% d'entre eux envoyaient plus de 500 Euros) alors que 47% ne l'ont pas fait durant la dernière année avant le retour.

Tableau 18 : Fréquence d'envoi de l'argent en Algérie

Fréquence	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Une fois par mois	9,7	3,1	8,5
Une fois tous les trois mois	18,8	37,5	22,2
Une fois tous les 6 mois	20,8	25,0	21,6
Une fois par an	30,6	21,9	29,0
De façon sporadique	20,1	12,5	18,8
Ensemble	100	100	100
Jamais	45,7	52,2	47,0

Source : MIREM, © EUI

Parmi ceux qui envoyaient de l'argent, plus de 81% le faisaient de manière régulière (la fréquence des envois était respectivement annuelle, trimestrielle, semestrielle et ou mensuelle (29%, 22,2%, 21,6% et 8,5%) et près de 19% de façon sporadique. Trois observations sont importantes à souligner : (i) la proportion de ceux qui n'ont pas envoyé d'argent en Algérie était relativement plus élevée chez les migrants forcés au retour que chez les migrants ayant décidé leur

retour ; (ii) les envois réguliers trimestriels et ou semestriels étaient ceux à fréquence dominante chez les migrants contraints au retour (37,5% et 25% contre 18,8% et 20,8% chez les retours décidés) et (iii) la fréquence dominante des transferts chez les migrants ayant choisi de retourner au pays était, quant à elle, annuelle (30,6%). Par contre, le transfert de biens semble être une pratique répandue. En effet, plus de 65% de l'ensemble des migrants ont recours à cette pratique avec une tendance sensiblement plus forte chez ceux qui ont été forcés au retour (47,8% contre 31,3%). Ces transferts étaient destinés, pour les deux catégories de migrants, principalement aux besoins de la famille (92%).

Tableau 19 : Fréquence des transferts en nature lors des visites en Algérie

Fréquence	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Une fois par mois	5,5	0,0	4,6
Une fois tous les trois mois	6,6	14,3	7,8
Une fois tous les 6 mois	7,1	11,4	7,8
Une fois par an	53,8	45,7	52,5
De façon sporadique	26,9	28,6	27,2
Ensemble	100	100	100
Jamais	31,3	47,8	34,6

Source : MIREM, © EUI

Outre les remises, certains migrants de retour ont investi dans plus d'un projet d'entreprise

Il est à préciser sur ce plan, qu'à leur retour en Algérie, seuls 17% des migrants ont pu réaliser des projets d'investissement (79% d'entre eux ont réalisé un seul projet et 21% deux projets et plus).

Tableau 20 : Nombre de projets d'investissement réalisés lors du retour en Algérie

Nombre de projets réalisés	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Un seul projet	78,7	80,0	78,9
<i>Deux projets</i>	8,5	10,0	8,8
<i>Trois projets</i>	4,3	10,0	5,3
<i>Plus de trois projets</i>	8,5	0,0	7,0
Ensemble	100	100	100
% Aucun	82,3	85,1	82,8
% Au moins un projet	17,7	14,9	17,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La réalisation de plus de trois projets est par contre le fait exclusif des migrants ayant choisi de retourner en Algérie (7% de l'ensemble des investisseurs). Il est par ailleurs intéressant de signaler que si l'autofinancement a constitué le principal mode de financement des projets pour 96% des migrants qui sont retournés de leur plein gré en Algérie, il ne l'a été par contre que pour 50% des investisseurs contraints au retour, lesquels, d'ailleurs, ont été proportionnellement plus nombreux à se rabattre sur les crédits bancaires.

Tableau 21 : Principales sources de financement des migrants ayant réalisés des projets en Algérie

Principales sources	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Autofinancement	95,7	50,0	87,7
Crédits bancaires	8,5	30,0	12,3
Prêts d'un parent	12,8	30,0	15,8
Autres	8,5	0,0	7,0

Source : MIREM, © EUI

L'appui institutionnel ne concerne que peu de migrants de retour venus investir au pays

L'aide institutionnelle a profité à seulement 21% des investisseurs (soit 12 investisseurs-migrants de retour sur 57). 77% des migrants ont eu recours à l'appui des membres de la famille. Enfin, l'aide des amis résidants en Algérie et des parents ou amis résidants dans le dernier pays de séjour a profité respectivement au 35% et au 14% de l'ensemble des investisseurs. Les migrants de retour estiment que des mesures incitatives au retour et à l'investissement en Algérie passent essentiellement par l'allègement des procédures, le crédit bonifié, la mise à disposition de terrains et les avantages fiscaux et douaniers.

Tableau 22 : Mesures incitatives au retour et à l'investissement (score moyen)

Avantages mentionnés par les migrants	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Mise à disposition de terrains	10,6	13,4	11,1
Crédit bonifié	13,1	13,9	13,3
Prime à l'investissement	5,2	7,0	5,5
Facilitation des procédures	17,9	18,9	18,1
Assistance technique/conseil	4,2	3,0	3,9
Mise à disposition de banques de projets	4,7	5,5	4,8
Dégrèvements/avantages fiscaux	7,0	4,0	6,4
Avantages douaniers	6,3	4,0	5,8
Infrastructures	13,0	8,5	12,0
Meilleur environnement institutionnel	9,4	6,5	8,8
Autres	3,4	6,5	4,0
Non-réponse	5,4	9,0	6,1
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La solidarité familiale est le pilier de la migration, au départ comme au retour

Dans leur projet de départ à l'étranger, 43% des migrants ont bénéficié d'un soutien familial pour payer leur voyage et plus de 56% pour préparer leur voyage. Il est à noter que dans les deux cas, la proportion des bénéficiaires d'aide est relativement plus importante chez les migrants contraints au retour en Algérie.

Tableau 23 : Usage de l'appui familial afin de partir à l'étranger (% Oui)

Usage	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Pour payer le voyage	41,9	49,3	43,4
Pour préparer le voyage	55,1	62,7	56,6

Source : MIREM, © EUI

Tableau 24 : Aide de la famille à payer et à préparer le départ à l'étranger

aide à payer/aide à préparer	Oui	Non	Total
Oui	64,9	15,3	43,4
Non	35,1	84,7	56,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La fréquence des contacts entre les migrants pendant leur séjour et leur famille en Algérie était relativement plus rapprochée et plus constante chez ceux qui ont été forcés au retour (88%) que chez les migrants ayant décidé de retourner au pays (73%). Les visites effectuées en Algérie au cours de la dernière année, s'expliquent principalement par des raisons familiales (77%), les vacances (64%) et dans des proportions moindres par les fêtes (23,3%). Enfin les occasions durant lesquelles se sont instaurés des contacts avec les autorités diplomatiques ou consulaires algériennes à l'étranger ; se limitent aux périodes d'élections et aux demandes d'informations. Par ailleurs, si les élections ont permis le rapprochement de 59% des migrants ayant décidé leur retour au pays avec les autorités concernées, elles n'ont pu le faire qu'avec 26% des migrants forcés au retour.

Tableau 25 : Fréquences des contacts avec votre famille en Algérie

Fréquences	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Au moins une fois par semaine	34,7	43,9	36,6
Quelques fois par mois	22,3	25,8	23,0
Une fois par mois	15,9	18,2	16,4
Plusieurs fois par an	12,0	3,0	10,1
Une fois par an	0,8	0,0	0,6
De façon sporadique	14,3	9,1	13,2
Jamais	5,6	1,5	4,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 26 : Fréquence de visites lors de la dernière année avant le retour

Fréquence	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Deux ou plusieurs fois par an	22,5	27,6	23,2
Une fois par an	56,4	37,9	54,1
Moins d'une fois par an	9,3	10,3	9,4
De façon sporadique	11,8	24,1	13,3
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 27 : Motifs des visites en Algérie au cours de la dernière année (%Oui)

Motifs des visites	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Familiale	77,9	72,4	77,3
Affaires	6,4	6,9	6,4
Fêtes	23,0	27,6	23,6
Vacances	67,2	44,8	64,4
Administratives	4,9	13,8	6,0
Autre	1,5	6,9	2,1

Source : MIREM, © EUI

Tableau 28 : Contacts avec autorités diplomatiques ou consulaires

Contacts	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	73,6	40,3	66,9
Non	26,4	59,7	33,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

4. L'expérience migratoire avant le retour

L'expérience migratoire constitue une des pièces maîtresses dans la compréhension du retour et des modes de réintégration des migrants en Algérie. Cette expérience est marquée d'abord par sa durée mais aussi par le choix du pays d'accueil ; la France étant le principal pays de destination des migrants de retour algériens enquêtés.

Les migrants contraints au retour ont une courte durée de séjour à l'étranger

L'intention de partir s'installer de manière permanente à l'étranger était plus importante chez les migrants contraints au retour en Algérie que chez les migrants ayant choisi leur retour (48% contre 27,5%).

Tableau 29 : Intention de nouveau départ à l'étranger des migrants de retour algériens

Intention	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Permanente	27,5	47,8	31,6
Provisoire	37,4	25,4	34,9
Ne sait pas	34,7	26,9	33,1
Non-réponse	0,4	0,0	0,3
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

L'ancienneté de la migration est significative sur ce plan à plus d'un titre, puisqu'elle révèle que plus de 82% des migrants forcés au retour ont une expérience relativement jeune de la migration (départs enregistrés à partir des années 1990) contre seulement 49% des migrants ayant décidé leur retour au pays. Par ailleurs, si pendant les années 1970/1980 des taux relativement similaires (entre 15% et 17%) de départs vers l'étranger ont été enregistrés dans les deux catégories de migrants.

Tableau 30 : Période de première émigration

Période	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Avant les années 1960	12,5	1,5	10,2
Pendant les années 1960	21,5	1,5	17,5
Pendant les années 1970	7,9	9,0	8,1
Pendant les années 1980	9,1	6,0	8,4
Pendant les années 1990	27,2	47,8	31,3
Depuis l'année 2000	21,9	34,3	24,4
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La situation est toute autre pour la période précédente (avant et pendant les années 60), puisque 34% des migrants dont le retour a été décidé ont quitté leur communes d'origine à moment-là contre 3% seulement des migrants qui ont été forcés au retour.

Ces données soulignent clairement que les migrations anciennes se caractérisent par une migration de retour décidé. S'agissant de l'expérience migratoire, il ressort que 87% des migrants ayant décidé leur retour au pays (contre 75% des migrants contraints au retour) n'ont quitté qu'une seule fois leur pays d'origine pour s'installer ailleurs ; les autres, soit 13% (25% des contraints au retour) ont changé au moins deux fois de pays.

Tableau 31 : Fréquence des départs à l'étranger

Fréquences	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Une fois	86,8	74,6	84,3
Deux fois	8,3	14,9	9,6
Trois fois ou plus	4,9	10,4	6,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La France demeure le principal pays d'accueil des migrants de retour algériens

Plus de 75% des migrants (77% des migrants ayant décidé leur retour au pays contre 70% des migrants forcés au retour) ont vécu en France avant leur retour en Algérie. Le reste de l'Europe, les pays arabes et l'Amérique du Nord ont accueilli, dans des proportions bien moindres, près de 25% des migrants de retour. Il est aussi à souligner que la proportion de ceux qui se sont orientés vers les autres pays d'Europe est plus importante chez les migrants contraints au retour que chez les migrants ayant décidé leur retour au pays (22,4% contre 13,6%). Enfin, si les migrants contraints au retour ont privilégié après l'Europe les «pays arabes» (6%) ; les migrants dont le retour est décidé ont, pour leur part, opté dans des proportions similaires pour les pays arabes (4,5%) et l'Amérique du Nord (4,2%).

Tableau 32 : Principal pays/ région d'immigration

Principal Pays/région d'immigration	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
France	77,0	70,1	75,6
Reste de l'Europe	13,6	22,4	15,4
Pays arabes	4,5	6,0	4,8
Amérique du Nord	4,2	1,5	3,6

Reste du monde	0,8	0,0	0,6
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La quasi-totalité des migrants algériens sont partis avec des documents officiels.

Si la plupart des migrants ont quitté l'Algérie avec des documents officiels (plus de 95%), une minorité l'a fait avec de faux documents. Cette minorité représente plus de 10% des migrants contraints au retour.

Tableau 33 : Conditions de départ d'Algérie

Conditions	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Avec des documents officiels	97,4	88,1	95,5
Sans documents officiels	1,9	1,5	1,8
Avec de faux documents	0,8	10,4	2,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, si 29% des migrants qui ont quitté l'Algérie étaient détenteurs d'un document qui leur garantissait une relative sécurité (visa pour un contrat de travail et ou pour un regroupement familial), l'essentiel des migrants restants (41%) est parti s'installer à l'étranger soit avec un simple visa touristique soit en utilisant d'autres moyens (30%).

Tableau 34 : Types de documents utilisés pour émigrer d'Algérie

Types de documents	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Un visa touristique	35,3	66,1	41,0
Un contrat de travail (visa pour travail)	24,4	3,4	20,5
Un visa pour regroupement familial	9,3	6,8	8,8
Autre	31,0	23,7	29,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les obstacles pour se rendre à l'étranger

Le quart environ de l'ensemble des migrants affirme avoir été confronté, avant son départ d'Algérie ainsi que dans le pays d'accueil, à des difficultés administratives et des problèmes pour la délivrance du visa (la proportion de ceux qui ont vécu ces contraintes est plus élevée chez les migrants contraints au retour que chez ceux ayant décidé leur retour au pays).

Tableau 35 : Difficultés pour se rendre à l'étranger

Difficultés	Ensemble		Total
	Oui	Non	
Obtenir le visa	27,7	72,3	100
Tracasseries administratives pays de départ	29,5	70,5	100
Problèmes avec autorités à l'arrivée	6,3	93,7	100
Tracasseries administratives pays d'arrivée	23,5	76,5	100
Autre	2,4	97,6	100

Source : MIREM, © EUI

Par contre, 6% seulement des migrants déclarent avoir eu des problèmes avec les autorités à leur arrivée dans leur pays d'accueil. Si les proportions des migrants qui ont déclaré avoir éprouvé des difficultés dans le principal pays d'immigration sont presque similaires dans les deux catégories, celles relatives aux contraintes professionnelles (difficultés de disposer d'un travail permanent) sont plus élevées chez les migrants forcés au retour que chez ceux ayant décidé leur retour au pays (55% contre 39,6%).

Sur la totalité des migrants qui a affirmé avoir rencontré des difficultés, 50% ont évoqué les problèmes d'accès au logement, 43% les difficultés de disposer d'un travail permanent ; 41% la discrimination et le racisme ; 34% les difficultés d'intégration, 34% les contraintes administratives, 22% les problèmes de niveau de salaire et 5% les difficultés en matière de soins de santé. Parmi les migrants qui ont choisi de retourner vivre en Algérie, plus de 45% ont affirmé avoir rencontré des problèmes avec les institutions des pays d'accueil (contre 37% seulement des migrants contraints au retour). Par contre seulement 18% affirment avoir rencontré des problèmes avec la société du pays d'accueil (contre 24% des migrants qui ont été forcés au retour).

Tableau 36 : Difficultés dans le principal pays d'immigration (PPI)

Difficultés	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Accès au logement	50,6	47,8	50,0
Difficultés d'intégration	34,0	32,8	33,7
Discrimination/racisme	42,3	37,3	41,3
Pas d'emploi régulier	39,6	55,2	42,8
Niveau de salaire insatisfaisant	21,9	23,9	22,3
Système de santé insatisfaisant	4,9	7,5	5,4
Tracasseries administratives	34,0	35,8	34,3
Autres	3,0	1,5	2,7

Source : MIREM, © EUI

Tableau 37 : Rapports avec les institutions du pays d'accueil

Rapports avec les institutions	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très bons	24,2	26,9	24,7
Assez bons	47,9	28,4	44,0
J'ai eu quelques problèmes	19,2	19,4	19,3
J'ai eu beaucoup de problèmes	2,7	17,9	5,7
Aucune opinion	6,0	7,5	6,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 38 : Rapports avec la société du pays d'accueil

Rapports avec la société d'accueil	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très bons	24,9	31,3	26,2
Assez bons	54,3	38,8	51,2
J'ai eu quelques problèmes	14,0	16,4	14,5
J'ai eu beaucoup de problèmes	3,8	7,5	4,5
Aucune opinion	3,0	6,0	3,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

5. Retour et modes de réintégration

Le retour constitue une décision importante dans le projet migratoire ; cette décision est pensée. Un retour «décidé» est un projet qui nécessite une grande préparation (psychosociologique et économique) ce projet est interrompu lorsque le retour a lieu sous la contrainte. Dans le premier cas, la recherche d'information semble être une des variables clé.

Le retour s'est fait plus vers le lieu de résidence antérieure

A leur retour en Algérie, plus de 46% d'entre eux, se sont réinstallés dans les lieux de résidence qu'ils occupaient à la veille de leur départ d'Algérie (61,2% des contraints contre 42,6% des décidés). On relève que 34% se sont installés dans des lieux autres que ceux qu'ils occupaient avant de quitter l'Algérie (15% seulement des migrants contraints au retour contre 39% des décidés). Enfin, plus de 19% ont opté pour un retour dans leurs communes d'origines (24% des migrants contraints contre 18,5% des décidés).

Tableau 39 : Le milieu du retour

Milieu	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Votre lieu de naissance	18,5	23,9	19,6
Votre lieu de résidence avant d'émigrer	42,6	61,2	46,4
Un lieu différent	38,9	14,9	34,0
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La famille, principale source d'information avant le retour

Les informations utiles à la préparation du retour en Algérie étaient obtenues pour plus de 61% des migrants auprès des membres de la famille (52%) et dans des degrés sensiblement moindres auprès des amis (9%). Une infime minorité (3,3%) a cherché pour sa part à s'informer auprès des organisations gouvernementales, consulats et autres média. Les autres, soit plus de 35% des migrants ont préparé leur retour sans recourir à aucune source d'information.

Tableau 40 : Principales sources d'information

Principales sources	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Famille	52,8	49,3	52,1
Amis	9,8	6,0	9,0
Organisations gouvernementales	1,9	0,0	1,5
Consulats	0,8	3,0	1,2
Média	0,0	1,5	0,3
Internet	0,4	0,0	0,3
Aucune	34,3	40,3	35,5
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Le retour se discute

Il est par ailleurs intéressant de souligner que 60% des migrants (65% des migrants ayant décidé leur retour au pays contre 40% des migrants contraints au retour) discutaient de manière régulière

du projet de retour, contre 16% seulement (10% des migrants ayant décidé leur retour au pays contre 36% des forcés au retour) qui n'ont jamais évoqué le sujet avant leur retour.

Tableau 41 : Fréquence des discussions du retour

Fréquence	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Souvent	64,9	40,3	59,9
Parfois	18,9	16,4	18,4
Très rarement	5,7	7,5	6,0
Jamais	10,6	35,8	15,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Une situation financière nettement améliorée en Algérie

47% des migrants estiment que leur situation financière s'est améliorée en Algérie. Cette amélioration a été plus ressentie par les migrants ayant décidé leur retour au pays que par ceux forcés au retour (51,4% contre 29,8%). Ceux par contre qui ont vu leur situation financière se détériorer, représentent 22% de l'ensemble des migrants (39% des migrants forcés au retour contre seulement 18% des migrants ayant décidé leur retour au pays).

Tableau 42 : Appréciation situation financière actuelle à la situation passée à l'étranger

Appréciation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très améliorée	17,4	10,4	16,0
Améliorée	34,0	19,4	31,0
Maintenue (inchangée)	24,5	20,9	23,8
Diminué	17,7	38,8	22,0
Sans opinion	6,0	10,4	6,9
Non-réponse	0,4	0,0	0,3
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Le nombre de propriétaire a légèrement augmenté

Les données relatives au statut d'occupation du logement indiquent pour leur part, que la situation des migrants s'est d'une manière générale légèrement améliorée en Algérie puisque, le nombre de propriétaires a augmenté. En effet, si la proportion des migrants qui ont occupé en Algérie des logements comme locataires (avant leur départ ou dans le pays d'accueil), est restée la même (15%), celle relative aux migrants logés gratuitement dans les pays d'accueil a pour sa part quelque peu diminué (de 21% elle est passée à 17,5%) alors que celle des propriétaires a augmenté, passant de 61,7% à 66%.

Tableau 43 : Statut d'occupation du logement au retour de l'étranger

Statut d'occupation	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Propriétaire	66,8	41,8	61,7
Locataire	13,6	19,4	14,8
Logé gratuitement	17,0	37,3	21,1

Logement de fonction	0,4	0,0	0,3
Autre	2,3	1,5	2,1
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les motivations au retour

Pour les migrants ayant décidé de retourner au pays, les deux principales raisons de retour sont le souhait de vivre sa retraite au pays (28,7%), suivie des problèmes familiaux au pays d'origine (12,5%). Les autres raisons sont principalement liées à la nostalgie du pays et de ses traditions ainsi qu'aux problèmes d'intégration dans l'ancien pays d'immigration.

Tableau 44 : Motifs du retour décidé

Motifs de retour	1 ^{er} e raison	2 ^e e raison	3 ^e e raison	Moyenne
Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	6,8	2,3	6,8	5,3
Pour bénéficier d'aides au retour	0,0	0,8	0,4	0,4
Problèmes familiaux au pays d'origine	12,5	5,3	5,7	7,8
Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	8,7	3,8	3,0	5,2
Problèmes de santé	4,5	5,7	2,6	4,3
Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	2,6	10,2	4,5	5,8
Retraite	28,7	3,4	3,0	11,7
Gérer mes affaires	5,7	8,7	6,8	7,0
Création de projets	3,8	9,1	5,3	6,0
Fin de mon contrat de travail dans le pays d'immigration	2,6	1,5	1,5	1,9
Fin de mes études dans le pays d'immigration	8,7	1,9	1,5	4,0
Compléter ma formation	0,4	0,8	1,9	1,0
Nostalgie de mon pays et de mes traditions	7,5	33,2	21,5	20,8
Environnement socioculturel défavorable	4,2	6,4	24,2	11,6
Autre	3,4	3,4	4,2	3,6
Non-réponse	0,0	3,8	7,2	3,6
Ensemble	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

L'expulsion est le motif principal des retours contraints

Les migrants forcés au retour en Algérie citent comme motifs principaux, l'expulsion (citée par plus de 37%), les contraintes familiales (plus de 28%), ensuite, le non renouvellement du permis de séjour (22%) et enfin, la perte de l'emploi (22%) dans l'ancien pays d'immigration. Par ailleurs, les motifs des retours contraints sont complexes et se combinent aussi avec les problèmes administratifs et fiscaux (16%), l'interruption des études (15%) et les problèmes de santé (10%).

Tableau 45 : Motifs du retour des migrants contraints

Motifs	Oui	Non	Ensemble
Permis de séjour non renouvelé	22,4	77,6	100
J'ai perdu mon travail	22,4	77,6	100
J'ai interrompu mes études	14,9	85,1	100

J'ai été expulsé	37,3	62,7	100
Problèmes de santé	10,4	89,6	100
Problèmes administratifs et fiscaux	16,4	83,6	100
Contraintes familiales	28,4	71,6	100

Source : MIREM, © EUI

6. Les perspectives et les conditions post-retour

Ce dernier volet de notre exploration des comportements des migrants de retour est cardinal pour cerner la réussite d'un retour, qu'il soit décidé ou forcé. L'idée d'une ré-émigration n'est pas exclue.

La ré-émigration est envisagée

Si l'intention de retourner en Algérie était permanente chez les deux tiers des migrants qui ont décidé de rentrer de leur plein gré ; elle ne l'était que chez le tiers des migrants qui ont été contraints au retour.

Tableau 46 : Intention de rester en Algérie

Intention de rester au pays de manière...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Permanente	66,4	35,8	60,2
Provisoire	9,4	29,9	13,6
Ne sait pas	24,2	34,3	26,2
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, on observe sur le tableau ci-dessus que plus de 34% des migrants contraints au retour ne savent pas précisément s'ils resteront au pays de manière provisoire ou permanente. Cette même incertitude se remarque, dans une bien moindre mesure, chez les migrants ayant choisi de rentrer en Algérie et doit être corrélée aux motivations de nouveau départ, mentionnées sur le tableau 49.

Tableau 47 : Intention de nouveau départ à l'étranger

	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très certainement	12,5	32,8	16,6
Probablement	18,1	17,9	18,1
Pas pour le moment	14,0	10,4	13,3
Jamais plus	27,2	17,9	25,3
Ne sait pas	28,3	20,9	26,8
Ensemble	100	100	100
Ne se prononce pas	69,4	49,3	65,4

Source : MIREM, © EUI

41% des migrants ayant décidé leur retour au pays et s'étant prononcés sur cette question affirment ne pas avoir l'intention de repartir, ou du moins pas pour le moment (la proportion chez ceux qui ont été forcés au retour n'est que de 28%). Les autres, soit plus de 50% de ceux

contraints au retour et 30% des migrants ayant décidé de retourner au pays, envisagent un nouveau départ à l'étranger. Par ailleurs, sur l'ensemble des enquêtés envisageant de repartir à l'étranger, 60% d'entre eux entendent repartir vers le dernier pays de séjour, contre seulement 21% vers un autre pays étranger.

Tableau 48 : Lieu du nouveau départ

Destination envisagée	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Repartir vers le dernier pays de séjour	65,4	50,0	60,9
Partir vers un autre pays	13,6	38,2	20,9
Ne sait pas	21,0	11,8	18,2
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Concernant les motifs les plus cités quant à un éventuel nouveau départ vers l'étranger, les migrants contraints au retour estiment qu'il n'ont pas d'avenir en Algérie (23,5%), qu'ils n'arrivent pas à s'adapter au pays (15,7%) et qu'ils connaissent parfaitement le pays d'accueil et ont un profond désir de retourner pour y vivre (15,7%). Par contre, pour les migrants ayant décidé leur retour au pays, un nouveau départ s'impose pour le renouvellement des papiers (16%), pour des raisons familiales (13,6%), ou encore pour des raisons de santé (13,2%).

Tableau 49 : Motifs du nouveau départ (Score moyen)

Motifs du nouveau départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Je connais déjà le pays et souhaite y vivre	10,7	15,7	12,2
Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine	7,0	15,7	9,6
Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine	7,4	23,5	12,2
Pour renouveler mes papiers	16,0	2,9	12,2
Je ne trouve pas d'emploi ici	4,1	14,7	7,2
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	10,7	10,8	10,7
Pour des raisons familiales	13,6	7,8	11,9
Pour des raisons de santé	13,2	2,0	9,9
Pour d'autres raisons	8,6	3,9	7,2
Non réponse	8,6	2,9	7,0
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Système de santé et tracasseries administratives

Les principales difficultés communes aux deux catégories de migrants de retour sont l'insuffisance du système de santé (48%) et les tracasseries administratives (47%). En revanche lorsque l'on s'intéresse à la nature des difficultés qui viennent en seconde position, les taux exprimés diffèrent d'une catégorie à l'autre. En effet, les difficultés de réadaptation qui sont évoquées par 37% de l'ensemble des migrants, sont plus citées chez les migrants contraints au retour que chez les migrants ayant décidé leur retour au pays (45% contre 35%). Les niveaux de salaires et les problèmes d'emploi qui concernent respectivement 29% et 21% de l'ensemble des migrants sont cités beaucoup plus par les migrants qui ont été forcés au retour que par les autres (37% et 51% contre seulement 26% et 14%).

Tableau 50 : Difficultés rencontrées en Algérie (% Oui)

Fréquences	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Accès au logement	21,9	20,9	21,7
Difficultés de réinsertion	22,3	34,3	24,7
Difficultés de réadaptation	35,1	44,8	37,0
Pas d'emploi	13,6	50,7	21,1
Niveau de salaire insatisfaisant	26,4	37,3	28,6
Système de santé insatisfaisant	49,1	44,8	48,2
Tracasseries administratives	45,7	50,7	46,7
Autres	1,5	4,5	2,1

Source : MIREM, © EUI

Un dispositif de retour peu reconnu ou apprécié

Un désintérêt pour l'action des autorités publiques algériennes en matière d'appui à la réintégration des migrants de retour semble manifeste, si l'on s'en tient au taux élevé des enquêtés n'ayant pas d'opinion en la matière ou jugeant les actions entreprises les concernant inexistantes. Il est vrai que moins d'un migrant de retour algérien sur dix a bénéficié de l'appui des autorités publiques.

Tableau 51 : Appui des autorités algériennes au retour en Algérie

Appui	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	4,9	9,0	5,7
Non	95,1	91,0	94,3
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 52 : Opinion sur le dispositif du retour

Fréquences	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Elles sont adéquates	9,4	7,5	9,0
Elles devraient être améliorées	27,9	10,4	24,4
Elles sont inexistantes	17,0	19,4	17,5
Je n'en ai pas connaissance	10,9	17,9	12,3
Sans opinion	34,7	44,8	36,7
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les transferts continuent de l'étranger, après le retour

Seulement 28% de l'échantillon déclarent recevoir de l'argent, par transferts de l'étranger. La fréquence de ces transferts est plutôt mensuelle (32%) et trimestrielle (20%). La proportion des migrants qui reçoit de façon plus régulière et plus rapprochée (mensuelle, trimestrielle et semestrielle) de l'argent est nettement plus importante chez les migrants ayant décidé leur retour

au pays (81% contre 36%). Les montants sont aussi variables. Plus de 41% perçoivent des montants supérieurs à 1000 euros, 29% entre 500 et 1000 euros ; 20% entre 200 et 500 euros et près de 10% moins de 200 euros. La proportion de ceux qui reçoivent un montant supérieur à 500 euros est nettement plus importante chez les migrants ayant décidé leur retour au pays que chez ceux contraints au retour (75% contre 36%). L'affectation des remises est destinée pour 95% de l'ensemble des migrants, aux besoins de la famille, ainsi qu'à l'achat et ou à la construction d'un logement ou encore aux frais de scolarisation des enfants.

Tableau 53 : Fréquence des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour

Fréquence	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Une fois par mois	34,9	9,1	31,9
Une fois tous les trois mois	20,5	18,2	20,2
Une fois tous les six mois	25,3	9,1	23,4
Une fois par an	12,0	36,4	14,9
De façon sporadique	7,2	27,3	9,6
Ensemble	100	100	100
Reçoit des transferts	31,3	16,4	28,3
Ne reçoit pas de transferts	68,7	83,6	71,7

Source : MIREM, © EUI

Tableau 54 : Montant des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour

Montant des transferts reçus	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Moins de 200 Euros	8,4	18,2	9,6
De 200 à 500 Euros	16,9	45,5	20,2
De 501 à 1000 Euros	31,3	9,1	28,7
Plus de 1000 Euros	43,4	27,3	41,5
Ensemble	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 55 : Affectation des transferts reçus de l'étranger par les migrants de retour (% Oui)

Utilisation des transferts reçus	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
subvenir aux besoins de la famille	95,2	90,9	94,7
scolarisation des enfants	26,5	18,2	25,5
construire/acquérir un logement	33,7	9,1	30,9
investir dans un projet économique	16,9	9,1	16,0
achat de terrains/ biens agricoles	6,0	9,1	6,4
moderniser l'équipement agricole	1,2	9,1	2,1
construction de monuments publics	9,6	9,1	9,6
Autre	3,6	9,1	4,3

Source : MIREM, © EUI

CHAPITRE 3

Les migrants de retour au Maroc

Ce chapitre propose d'analyser le profil démographique et socio-économique des migrants de retour au Maroc. Dans la mesure où le départ et le retour sont les deux aspects d'un même mouvement, l'analyse devra considérer les conditions et caractéristiques de ces migrants avant le départ, lors du séjour et au retour. La première partie s'attachera donc à cerner ces facteurs en abordant la structure par âge et sexe, l'état matrimonial, le milieu de naissance et de résidence des migrants de retour, les conditions du logement, la composition familiale au départ, dans le pays d'accueil et au retour. La seconde partie sera consacrée à la situation professionnelle et aux qualifications des migrants de retour.

1. Caractéristiques sociodémographiques¹

1.1. Structure par âge et sexe des migrants de retour

De façon globale, la structure par sexe des 330 migrants de retour enquêtés au Maroc dénote une nette prédominance des hommes. En fait, la présente enquête révèle que 12,7 % seulement de la population des migrants de retour étudiée étaient des femmes (tableau 1). Ce déficit de femmes est observé aussi bien chez les migrants ayant décidé de retourner au Maroc que chez ceux contraints au retour. Cette supériorité numérique des hommes s'explique, d'une part, par l'inégalité classique des femmes et des hommes face à la migration et en raison des difficultés d'approche des migrantes de retour lors de l'enquête, d'autre part.

Tableau 1 : Migrants de retour au Maroc (%) selon le genre et la nature du retour

Sexe	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Masculin	85,3	91,9	87,3
Féminin	14,7	8,1	12,7
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il y a lieu de signaler que le retour décidé (70%) est relativement plus fréquent que le retour imposé ou contraint par les circonstances (30%). Ces proportions sont respectivement de 68,4% et 31,6% pour les hommes et de 80,9% et 19,1% pour les femmes. Les femmes semblent donc relativement moins concernées par le retour imposé ou forcé que les hommes.

¹ Les sections 1 & 2 de ce chapitre relatif aux migrants de retour au Maroc ont été écrites par Mohamed Mghari (Membre de l'AMERM).

Les migrants de retour enquêtés sont relativement jeunes. 55,1% des migrants de retour marocains ont moins de 40 ans (31,8% ont 31-40 ans et 23,3% ont moins de 30 ans). En revanche, les générations plus âgées ne représentent que 7% pour les 65 ans et plus et 15,2% pour les 50-64 ans.

En considérant la nature du retour, on constate que les migrants ayant été contraint au retour sont plus nombreux dans les tranches d'âges jeunes (tableau 2), alors que les migrants ayant décidé de retourner au pays sont plus fréquents dans les tranches d'âges avancés. En effet, environ 75,7% des migrants contraints au retour ont moins de 40 ans et un peu plus de la moitié (53,6%) des retours décidés ont plus de 40 ans. On remarque que seulement 1% des migrants contraints de revenir appartiennent à la tranche d'âge des 65 ans et plus contre 9,5% pour ceux ayant décidé de manière autonome de revenir au pays. En effet, la première catégorie de population se caractérise essentiellement par sa jeunesse, tandis que la seconde catégorie connaît relativement une certaine maturité.

Tableau 2: Migrants de retour au Maroc (%) par tranches d'âges selon la nature du retour

Tranches d'âges	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Jusqu'à 30 ans	15,6	41,4	23,3
31-40 ans	30,7	34,3	31,8
41-50 ans	24,2	19,2	22,7
50-64 ans	19,9	4,0	15,2
65 ans et plus	9,5	1,0	7,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

1.2. Etat matrimonial des migrants de retour

Sur le plan familial, l'étude du statut matrimonial (tableau 3) des migrants de retour montre que si 67,9% étaient célibataires avant l'émigration, seulement 23% d'entre eux ont gardé ce statut de célibat à leur retour au Maroc. Des différences notables sont observées selon la nature du retour. Ce statut de célibat s'avère plus fréquent chez les migrants ayant été contraint au retour (43,3%) que chez les migrants ayant décidé de retourner (14,3%). En revanche, la proportion des mariages survenus à l'étranger est nettement plus élevée chez les migrants dont le retour a été décidé (30,3%) que chez les migrants contraint ou forcé par les circonstances au retour au Maroc (6,1%).

Tableau 3 : Migrants de retour au Maroc (%) selon la situation familiale avant le départ pour l'étranger

Situation familiale au moment du départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Célibataire	65,4	73,7	67,9
Marié/e	28,1	24,2	27,0
Séparé/e ou divorcé/e	1,7	2,0	1,8
Réponses manquantes	4,8	0,0	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les proportions de migrants mariés avant de partir ou mariés au retour au pays sont identiques pour les deux catégories de population. Enfin, le statut du divorce et de veuvage enregistre également une proportion identique de près de 9% des migrants de retour quelque soit la nature du retour et ce durant tout le parcours migratoire.

1.3. Composition familiale au départ, dans le pays d'accueil et au retour

Concernant l'évolution de la composition du ménage au cours des trois étapes du processus migratoire (à savoir avant de partir, au cours de l'expérience migratoire à l'étranger, et après le retour), les données de l'enquête permettent de relever qu'avant l'émigration, la quasi-totalité des migrants de retour enquêtés vivaient en famille élargie avec leurs parents, frères et sœurs et autres membres de la famille (près de 93%). La plus forte proportion est enregistrée pour ceux vivant en famille élargie avec leurs parents, frères et sœurs (48,3%) suivie par ceux vivant avec les parents, les frères et sœurs et les autres (20,5%). On n'observe pas de différences significatives selon les catégories de migrants de retour (tableau 4).

Tableau 4 : Migrants de retour au Maroc (%) selon la composition du ménage avant le départ pour l'étranger

Composition du ménage avant de partir pour l'étranger	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Tout seul	3,2	2,0	2,8
Avec époux/épouse	1,8	2,0	1,9
Avec époux/épouse et enfants	5,0	4,0	4,7
Avec époux/épouse, enfants et autres	6,0	3,0	5,0
Avec parents	9,2	7,1	8,5
Avec frères/soeurs	3,7	1,0	2,8
Avec parents et frères/soeurs	46,8	51,5	48,3
Avec parents, frères/soeurs et autres	17,0	28,3	20,5
Autres membres de la famille ou amis	1,8	0,0	1,3
Autres combinaisons	5,5	1,0	4,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Au cours de leur séjour à l'étranger (tableau 5), leur structure familiale a évolué de manière significative, dans la mesure où 27,8% des migrants de retour enquêtés avaient une attache familiale en vivant avec leur époux ou épouse et enfants (19,9%) ou seulement leur époux ou épouses (7,9%). 13,6% ont vécu la situation de migration seuls. Enfin, 30,8% d'entre eux vivaient avec d'autres membres de la famille ou amis. Cette dernière situation est particulièrement importante pour ceux dont le retour fut contraint en comparaison avec leurs homologues dont le retour est décidé. En effet, plus de 46% de cette dernière catégorie de migrants de retour vivaient avec des membres de leur famille ou amis à l'étranger.

Tableau 5 : Migrants de retour au Maroc (%) selon la composition du ménage avant de quitter le principal pays d'immigration et la nature du retour

Composition de ménage avant de quitter le principal pays d'immigration	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Tout seul	14,0	12,6	13,6
Avec époux/épouse	9,7	4,2	7,9
Avec époux/épouse et enfants	25,6	7,4	19,9
Avec époux/épouse, enfants et autres	1,4	2,1	1,7
Avec parents	0,5	0,0	0,3
Avec frères/soeurs	5,3	7,4	6,0
Avec parents et frères/soeurs	3,4	3,2	3,3
Avec parents, frères/soeurs et autres	1,4	8,4	3,6
Autres membres de la famille ou amis	23,7	46,3	30,8
Autres combinaisons	15,0	8,4	12,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Quant au moment de l'enquête (tableau 6), on observe une prédominance de la famille nucléaire complète ou incomplète dans la mesure où près de 52% des migrants de retour au pays d'origine ont répondu vivre avec leur époux ou épouse et enfants, et environ 35% en famille élargie avec leurs parents, frères et sœurs. La famille nucléaire complète, composée du migrant de son conjoint et de leurs enfants, est la plus fréquente avec 38% des cas.

Tableau 6 : Migrants de retour au Maroc (%) selon la composition du ménage au moment de l'enquête et la nature du retour

Composition de ménage au moment de l'enquête	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Tout seul	5,7	3,1	4,9
Avec époux/épouse	12,3	0,0	8,4
Avec époux/épouse et enfants	46,2	20,8	38,3
Avec époux/épouse, enfants et autres	5,7	5,2	5,5
Avec parents	6,6	5,2	6,2
Avec frères/sœurs	0,9	2,1	1,3
Avec parents et frères/sœurs	6,6	35,4	15,6
Avec parents, frères/sœurs et autres	8,5	19,8	12,0
Autres membres de la famille ou amis	2,4	2,1	2,3
Autres combinaisons	5,2	6,3	5,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Des différences significatives sont observées selon la nature du retour. Les migrants dont le retour a été contraint vivaient beaucoup plus en famille élargie ascendante avec leurs parents, frères et sœurs (62,5%), au moment de l'enquête au Maroc qu'en famille nucléaire avec conjoint et/ou enfants (26%). En revanche, chez les migrants ayant décidé leur retour ces proportions sont inversées et représentent respectivement 22,6% et 64,2%.

1.4. Les conditions d'habitation

En ce qui concerne les conditions d'habitat, les données de l'enquête font apparaître qu'avant l'émigration (tableau 7) les migrants de retour enquêtés vivaient en majorité dans des logements de type « maison traditionnelle » (46,7%) ou « maison rurale » (25,2%). Les appartements se placent en troisième position avec seulement 14,5% des cas. Une faible proportion de migrants occupait des villas (6,4%). Enfin, l'habitat sommaire, précaire ou bidonville ne représente qu'une infime minorité (1,8%) de l'échantillon.

Tableau 7 : Migrants de retour au Maroc (%) selon le type d'habitat occupé avant le départ pour l'étranger et la nature du retour

Type d'habitat occupé avant le départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Villa individuelle	8,7	1,0	6,4
Appartement	17,3	8,1	14,5
Maison traditionnelle	42,4	56,6	46,7
Maison rurale	22,1	32,3	25,2
Une pièce dans une institution	0,9	0,0	0,6
Habitat précaire / bidonville	1,7	2,0	1,8
Autre	2,2	0,0	1,5
Réponses manquantes	4,8	0,0	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il convient de relever que les proportions des migrants qui occupaient au départ des appartements et des villas sont nettement plus élevées chez la catégorie de migrants ayant choisi de retourner au Maroc (respectivement 17,3% et 8,7%) que chez ceux contraints au retour (8,1% et 1%), alors que le type d'habitat « maison traditionnelle » et « maison rurale » est relativement plus fréquent chez la catégorie de migrants ayant été contraints au retour (respectivement 56,6% et 32,3%) que chez ceux ayant décidé leur retour (respectivement 42,4% et 22,1%).

Au cours du séjour dans le pays d'accueil, les conditions d'habitation ont connu une amélioration importante et les migrants semblent jouir relativement de bonnes conditions de logement. En effet, les migrants habitaient dans la majorité des cas (69,9%) dans des appartements dans le principal pays d'immigration avant le retour au Maroc (tableau 8). Certains occupaient des maisons traditionnelles (7,6%), des maisons rurales (7,3%) et les autres « une pièce dans une institution » (4,5%). Enfin une proportion insignifiante était logée dans les villas (2,7%).

Tableau 8: Migrants de retour au Maroc (%) selon le dernier type d'habitat occupé dans le principal pays d'immigration et la nature du retour

Dernier type d'habitat occupé dans le principal pays d'immigration	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Villa individuelle	3,5	1,0	2,7
Appartement	72,7	62,6	69,7
Maison traditionnelle	6,1	11,1	7,6
Maison rurale	4,8	13,1	7,3
Une pièce dans une institution	4,3	5,1	4,5
Habitat précaire / bidonville	0,9	4,0	1,8
Autre	3,5	1,0	2,7
Réponses manquantes	4,3	2,0	3,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Encore une fois, les migrants dont le retour a été contraint sont défavorisés en matière de logement puisqu'ils se distinguent par des proportions relativement plus élevées de ceux qui occupaient des logements de type habitat sommaire, précaire ou bidonville (4%), maison rurale (13,1%) et maison traditionnelle (11,1%).

Les données sur le statut d'occupation du logement (tableau 9) montrent que dans le principal pays d'immigration (le PPI, à savoir, le dernier pays de séjour), les migrants de retour étaient, dans la quasi-totalité des cas, locataires (73,3% à l'arrivée contre 64,2% avant le retour) avec une tendance à l'augmentation des propriétaires de leur logement (5,5% à l'arrivée contre 10,9% à la veille du retour au Maroc).

Tableau 9 : Migrants de retour au Maroc (%) selon le statut d'occupation du logement à l'arrivée dans le PPI et la nature du retour

Statut d'occupation du logement à l'arrivée dans le principal pays d'immigration	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Propriétaire	4,8	7,1	5,5
Locataire	77,9	62,6	73,3
Logé gratuitement	11,3	24,2	15,2
Logement de fonction	1,3	2,0	1,5
Autre	0,9	2,0	1,2
Réponses manquantes	3,9	2,0	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

A noter que la proportion des migrants de retour propriétaires de leur logement dans le dernier pays de séjour, à la veille du retour au Maroc (tableau 10), est plus élevée chez les migrants ayant décidé de retourner que chez ceux dont le retour a été contraint par les circonstances. La différence est du simple au double (13% contre 6,1%).

Tableau 10 : Migrants de retour au Maroc (%) selon le statut d'occupation du logement dans le PPI avant le retour

Statut d'occupation du logement dans le principal pays d'immigration avant le retour	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Propriétaire	13,0	6,1	10,9
Locataire	66,7	58,6	64,2
Logé gratuitement	5,6	16,2	8,8
Logement de fonction	0,4	3,0	1,2
Autre	0,9	4,0	1,8
Réponses manquantes	13,4	12,1	13,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

1.5. Milieu de naissance et de résidence des migrants de retour

L'étude du milieu de naissance des migrants de retour enquêtés fait ressortir une prédominance importante des natifs des villes, soit 59,4% contre 40% nés en milieu rural (tableau 11). En considérant le milieu de résidence à la veille du départ des migrants enquêtés (tableau 11), on constate toujours cette suprématie des migrants de retour originaires du milieu urbain avec 65,5% contre 29,4% de ruraux. Cette tendance a été observée pour les deux catégories de migrants de retour au Maroc.

La dominante de la zone urbaine se trouve plus prononcée dans le principal pays de séjour des migrants réinstallés puisque la quasi-totalité (85,2%) y résidait en ville à la veille du retour au Maroc (tableau 11).

A noter que ce phénomène d'urbanisation dans le pays d'accueil est plus prononcé pour les migrants dont le retour a été décidé que pour les migrants contraints au retour (88,3% contre 77,8%). En revanche, ces derniers enregistrent une proportion relativement plus élevée de ceux qui résidaient à la campagne (21,1% contre 8,7%) à la veille du retour au Maroc.

De retour au Maroc (tableau 11), les migrants enquêtés se réinstallent pour la plupart (84,2%) en milieu urbain. Ce constat concerne relativement plus les migrants ayant décidé de retourner au Maroc que ceux ayant été contraints au retour (87,4% contre 76,8%) ; ces derniers enregistrent une proportion relativement plus élevée qui se réinstalle en milieu rural.

Tableau 11 : Migrants de retour au Maroc (%) par milieux (urbain/rural) selon la nature du retour

	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Milieu de naissance			
Rural	38,1	44,4	40,0
Urbain	61,0	55,6	59,4
Réponses manquantes	0,9		0,6
Total	100	100	100
Milieu de résidence avant le départ pour l'étranger			
Rural	28,6	31,3	29,4
Urbain	66,7	62,6	65,5

Réponses manquantes	4,8	6,1	5,2
Total	100	100	100
Milieu de résidence avant de quitter le principal pays d'immigration			
Rural	8,7	21,2	12,4
Urbain	88,3	77,8	85,2
Réponses manquantes	3,0	1,0	2,4
Total	100	100	100
Milieu de résidence au moment de l'enquête			
Rural	12,6	23,2	15,8
Urbain	87,4	76,8	84,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2. Situations professionnelles et qualifications des migrants de retour marocains

2.1. Situation professionnelle avant le départ à l'étranger

Les données de l'enquête du MIREM sur la situation professionnelle démontrent que les migrants de retour au Maroc se caractérisaient, avant le départ pour l'étranger, par une proportion relativement importante d'actifs: près de 55,5%. 46,4% d'entre eux étaient occupés et 9,1% étaient au chômage. Le reste, soit près de 37% étaient des inactifs composés essentiellement des étudiants à raison de 26,7% (tableau 12).

Tableau 12: Situation professionnelle (%) des migrants de retour au Maroc avant le départ à l'étranger selon la nature du retour

Situation professionnelle avant le départ à l'étranger	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	10,4	5,1	8,8
Occupation salariale à durée déterminée	6,5	6,1	6,4
Occupation salariale à temps partiel	2,6	2,0	2,4
Travailleur saisonnier	6,5	15,2	9,1
Employeur/chef d'entreprise	0,9	0,0	0,6
Travailleur autonome régulier	10,8	5,1	9,1
Travailleur autonome irrégulier	4,8	5,1	4,8
Aide familiale	2,6	11,1	5,2
Actif au chômage	6,1	16,2	9,1
Etudiant	29,4	20,2	26,7
Femme au foyer	0,9	1,0	0,9
Retraité/pensionné	0,0	1,0	0,3
Autre	8,2	11,1	9,1
Réponses manquantes	10,4	1,0	7,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Parmi les migrants réinstallés, près de 23,7% exerçaient des emplois salariés permanents en tant que salariés à durée indéterminée, travailleurs autonomes réguliers, aides familiales ou employeurs. A noter enfin que 22,7% d'entre eux exerçaient des emplois instables, surtout en tant que travailleurs saisonniers.

Selon la nature du retour, les niveaux d'occupation des migrants de retour avant le départ pour l'étranger demeuraient pratiquement identiques partout quel que soit la catégorie de migrants de retour. Par contre les migrants dont le retour a été contraint par les circonstances se distinguent par une proportion relativement élevée d'actifs au chômage par rapport à ceux dont le retour a été décidé (16,2% contre 6,1% respectivement) et par des proportions élevées d'emplois instables et précaires, notamment, en tant que travailleurs saisonniers (15,2% contre 6,1% respectivement) et aides familiales (11,1% contre 2,6% respectivement).

2.2. Branches d'activités avant le départ pour l'étranger

Les données recueillies sur les secteurs d'activité professionnelle des migrants de retour occupés à la veille de l'émigration (Tableau 13) montrent que la majorité des candidats à l'émigration, soit près de 28,8% travaillaient dans le secteur primaire principalement l'agriculture. Vient en seconde position le secteur du commerce qui occupait 17,8% de l'ensemble des migrants de retour avant l'émigration. Le secteur de l'industrie et artisanat assurait de l'emploi à 7,7% suivi par celui des services qui occupait 7,2% et enfin, le bâtiment avec 4,8%. Les autres secteurs ne dépassaient pas les 4,8%.

Tableau 13: Branche d'activité (%) de la profession exercée par les migrants de retour au Maroc, avant le départ selon la nature du retour

Branche d'activité avant le départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Agriculture, chasse, sylviculture	25,9	36,1	28,8
Pêche, aquaculture	1,4	1,6	1,4
Industries extractives	2,7	1,6	2,4
Industrie manufacturière	6,1	3,3	5,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2,7		1,9
Construction	4,1	6,6	4,8
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	17,7	18,0	17,8
Hôtellerie/restauration	4,1	3,3	3,8
Transports et communications	2,0	6,6	3,4
Activités financières	0,7	0,0	0,5
Administration publique	4,8	4,9	4,8
Education	5,4	3,3	4,8
Santé et action sociale	1,4	1,6	1,4
Services collectifs, sociaux et personnels	0,7	3,3	1,4
Services domestiques	0,0	3,3	1,0
Activités extraterritoriales	0,0	1,6	0,5
Réponses manquantes	20,4	4,9	15,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Force est de constater, cependant, que le secteur d'activité avant l'émigration variait selon la nature du retour. Les migrants de retour ayant été forcé au retour au Maroc semblaient plus concernés par l'agriculture (36,1%) qui constitue un débouché pour un grand nombre de personnes généralement sans qualification, que leurs homologues dont le retour a été décidé (25,9%).

2.3. Situation professionnelle dans le principal pays d'immigration

Les données sur la situation professionnelle aussi bien à l'arrivée dans le dernier pays d'accueil qu'à la veille du retour des migrants au Maroc (tableaux 14 et 15) démontrent une évolution significative dans la mesure où la part des migrants disposant d'un emploi est relativement importante par rapport à la situation professionnelle au départ du pays d'origine. Ainsi, 73,5% des migrants de retour ont eu un emploi à l'arrivée dans le dernier pays d'immigration et un peu plus, soit 75,1% à la veille de leur retour au Maroc. Les proportions de chômeurs demeuraient très faibles, surtout à la veille du retour au Maroc (2,1% et 3,9% respectivement pour les deux étapes). La part des inactifs, quant à elle, avait connu une baisse significative en passant de 22,7% à 6,6% entre les deux étapes.

La proportion de migrants de retour ayant un emploi stable à durée indéterminée est relativement importante à la fois pour la première que pour la dernière situation professionnelle dans le dernier pays d'immigration (22,4% et 26,4% respectivement). Les travailleurs saisonniers (17,9% et 14,5% respectivement pour les deux étapes) viennent en seconde position suivis par la catégorie des travailleurs autonomes irréguliers (13,3% et 10% respectivement). Enfin, les emplois à durée déterminée se placent en troisième position en occupant environ 11% des migrants de retour enquêtés au cours des deux étapes.

Tableau 14: Première situation professionnelle (%) des migrants de retour au Maroc dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour

Première situation professionnelle dans le PPI	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	27,3	11,1	22,4
Occupation salariale à durée déterminée	11,7	11,1	11,5
Occupation salariale à temps partiel	2,2	2,0	2,1
Travailleur saisonnier	12,6	30,3	17,9
Employeur/chef d'entreprise	1,7	1,0	1,5
Travailleur autonome régulier	2,6	4,0	3,0
Travailleur autonome irrégulier	10,8	19,2	13,3
Aide familiale	1,3	3,0	1,8
Actif au chômage	1,3	4,0	2,1
Etudiant	17,3	6,1	13,9
Femme au foyer	1,7	1,0	1,5
Autre	7,4	7,1	7,3
Réponses manquantes	2,2	0,0	1,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il y a lieu de noter aussi que dans le dernier pays d'immigration, aussi bien pour la première situation professionnelle que pour la dernière, le chômage concernait plus migrants contraints au retour au Maroc que les autres, surtout à la veille du retour. En effet, pour cette dernière étape par exemple, le chômage concerne 10,1% de ceux forcés au retour contre 1,3% de ceux ayant décidé de revenir au pays. Il en est de même pour les emplois non permanents ou instables comme les travailleurs saisonniers ou les travailleurs autonomes irréguliers qui concernent essentiellement les migrants forcés au retour que les autres. A titre indicatif, pour ce qui est des emplois saisonniers, la différence entre les deux catégories de migrants de retour est plus que du simple au double (30,3% contre 12,6% et 25,3% contre 10% respectivement au début et à la fin du séjour à l'étranger).

En revanche, la catégorie des étudiants est relativement plus importante chez les migrants ayant décidé de retourner que chez les migrants contraints au retour, surtout à l'arrivée dans le dernier pays d'immigration (17,3% contre 6,1%).

Tableau 15: Dernière situation professionnelle (%) des migrants de retour au Maroc dans le principal pays d'immigration, avant le retour selon la nature du retour

Dernière situation professionnelle dans le PPI au moment du retour	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	32,5	12,1	26,4
Occupation salariale à durée déterminée	9,5	14,1	10,9
Occupation salariale à temps partiel	1,7	3,0	2,1
Travailleur saisonnier	10,0	25,3	14,5
Employeur/chef d'entreprise	3,9	1,0	3,0
Travailleur autonome régulier	7,4	4,0	6,4
Travailleur autonome irrégulier	8,7	13,1	10,0
Aide familiale	1,7	2,0	1,8
Actif au chômage	1,3	10,1	3,9
Etudiant	5,2	3,0	4,5
Femme au foyer	1,3	1,0	1,2
Retraité/pensionné	1,3	0,0	0,9
Autre	12,1	11,1	11,8
Réponses manquantes	3,5	0,0	2,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2.4. Branches d'activité dans le principal pays d'immigration

La répartition des migrants de retour au Maroc selon le secteur d'activité de la dernière profession exercée dans le principal pays d'immigration (tableau 16) laisse apparaître qu'ils semblaient plus tournés principalement vers le secteur du commerce (26,1%) ; ce secteur constitue un débouché pour un grand nombre de personnes généralement sans qualification. Tout aussi important est le secteur de l'agriculture (11,9%) où un nombre relativement important de personnes sont occupées, puis le bâtiment (10,5%) et enfin, l'hôtellerie/restauration (8,5%).

Des différences notables existaient dans la structure selon le secteur d'activité entre les deux catégories de migrants de retour. Les migrants ayant décidé leur retour semblent plus concentrés sur l'agriculture (25,9%), puis sur le commerce (23,5%) et le bâtiment (11,8%). Par contre, les migrants forcés au retour étaient plutôt concentrés, en premier lieu, dans le secteur du commerce (27,1%), le bâtiment (10%) et enfin, l'hôtellerie/restauration (9,5%). Toutefois, des rapprochements existaient entre les deux catégories dans certains secteurs comme celui de l'industrie, etc.

Tableau 16: Branche d'activité (%) de la dernière profession des migrants de retour au Maroc, exercée dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour

Branche d'activité de la dernière profession dans le PPI	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Agriculture, chasse, sylviculture	6,2	25,9	11,9
Pêche, aquaculture	1,0	0,0	0,7
Industries extractives	2,9	1,2	2,4
Industrie manufacturière	7,1	7,1	7,1

Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,9	1,2	1,7
Construction	10,0	11,8	10,5
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	27,1	23,5	26,1
Hôtellerie/restauration	9,5	5,9	8,5
Transports et communications	5,2	7,1	5,8
Activités financières	3,3	1,2	2,7
Immobilier, locations et services aux entreprises	1,4	3,5	2,0
Administration publique	1,4		1,0
Education	4,8		3,4
Santé et action sociale	4,3	1,2	3,4
Services collectifs, sociaux et personnels	1,9	2,4	2,0
Services domestiques	0,5	1,2	0,7
Activités extraterritoriales	0,0	2,4	0,7
Réponses manquantes	11,4	4,7	9,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2.5. Situation professionnelle au moment du retour au Maroc

La situation professionnelle au moment du retour au Maroc (tableaux 17 et 18) révèle que la part des actifs occupés (56% au moment du retour et 61,2% au moment de l'enquête) a enregistré une baisse remarquable par rapport à l'étape précédente du séjour à l'étranger et ce au profit des inactifs et des chômeurs. Pour ces derniers, les proportions ont augmenté considérablement pour atteindre 18,2% au moment du retour et 14,2% au moment de l'enquête. Cependant, que ce soit au moment du retour ou au moment de l'enquête, le chômage est essentiellement une affaire des migrants ayant été forcés au retour (39,4% et 38% respectivement pour les deux étapes).

Parmi les inactifs, les retraités ont enregistré aussi une hausse significative bien que leur proportion ne dépasse pas 5,2% au moment du retour et 5,5% au moment de l'enquête. Les retraités sont relativement plus fréquents parmi les rangs des migrants ayant décidé de se réinstaller au Maroc que parmi les autres.

Il y a lieu de souligner aussi le développement des activités indépendantes et libérales chez les migrants de retour dans la mesure où la proportion des employeurs/chefs d'entreprises qui ne dépassait pas 3,3% lors du séjour à l'étranger est passée à 11,5% au moment du retour au Maroc et à 15,2% au moment de l'enquête, ce qui représente un fait très révélateur. Toutefois, les migrants ayant décidé de revenir sont largement plus entrepreneurs que leurs homologues forcés au retour. En effet, la proportion des employeurs/chefs d'entreprises est de 19,5% pour la première catégorie de migrants de retour contre 5,1% pour la seconde catégorie au moment de l'enquête.

Tableau 17: situation professionnelle (%) des migrants de retour au Maroc au moment du retour selon la nature du retour

Situation professionnelle au moment du retour	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	20,3	4,0	15,5
Occupation salariale à durée déterminée	4,3	4,0	4,2
Occupation salariale à temps partiel	1,3	0,0	0,9
Travailleur saisonnier	2,6	18,2	7,3
Employeur/chef d'entreprise	16,0	1,0	11,5
Travailleur autonome régulier	14,3	6,1	11,8
Travailleur autonome irrégulier	3,9	5,1	4,2
Aide familiale	0,0	2,0	0,6

Actif au chômage	9,1	39,4	18,2
Etudiant	2,2	2,0	2,1
Femme au foyer	3,9	2,0	3,3
Retraité/pensionné	6,5	2,0	5,2
Autre	13,0	9,1	11,8
Réponses manquantes	2,6	5,1	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Tableau 18: Situation professionnelle (%) des migrants de retour au Maroc au moment de l'enquête selon la nature du retour

Situation professionnelle au moment de l'enquête	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupation salariale à durée indéterminée	23,8	6,1	18,5
Occupation salariale à durée déterminée	3,0	0,0	2,1
Travailleur saisonnier	3,9	18,2	8,2
Employeur/chef d'entreprise	19,5	5,1	15,2
Travailleur autonome régulier	14,7	10,1	13,3
Travailleur autonome irrégulier	2,6	5,1	3,3
Aide familiale	0,0	2,0	0,6
Actif au chômage	3,9	38,4	14,2
Etudiant	0,4	1,0	0,6
Femme au foyer	3,5	2,0	3,0
Retraité/pensionné	6,9	2,0	5,5
Autre	11,7	9,1	10,9
Réponses manquantes	6,1	1,0	4,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les données relatives au secteur d'activité, au moment de l'enquête (tableau 19), viennent confirmer le passage des migrants de retour des activités du secteur primaire vers les secteurs secondaire et tertiaire. En effet, le secteur du commerce accapare à lui seul 24,9% des migrants de retour au Maroc suivi par l'agriculture avec 13,8% et le secteur des transports, hôtellerie et restauration avec 12,6%. Le bâtiment quant à lui occupe 7,9% des cas.

Tableau 19: Branche d'activité (%) de la profession exercée par les migrants de retour au Maroc, au moment de l'enquête selon la nature du retour

Branche d'activité au moment de l'enquête	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Agriculture, chasse, sylviculture	9,6	28,6	13,8
Pêche, aquaculture	1,0	0,0	0,8
Industries extractives	1,5	0,0	1,2
Industrie manufacturière	3,6	3,6	3,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,5	0,0	0,4
Construction	6,1	14,3	7,9
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	25,4	23,2	24,9
Hôtellerie/restauration	6,6	1,8	5,5
Transports et communications	7,1	7,1	7,1

Activités financières	4,1	1,8	3,6
Immobilier, locations et services aux entreprises	5,6		4,3
Administration publique	3,6	1,8	3,2
Education	4,6	1,8	4,0
Santé et action sociale	3,6	0,0	2,8
Services collectifs, sociaux et personnels	3,0	3,6	3,2
Activités extraterritoriales	0,5	1,8	0,8
Réponses manquantes	13,7	10,7	13,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2.6. Niveau d'instruction des migrants de retour

La présence d'immigrés scolarisés aux divers niveaux d'éducation ou de la formation professionnelle est une tendance récente, puisque dans le passé, la quasi-totalité d'entre eux était sans instruction ni formation. Actuellement les migrants sont de plus en plus scolarisés. En effet, les données de l'enquête du projet MIREM (tableau 20) font ressortir un niveau d'instruction assez élevé chez les migrants de retour. Un peu moins de la moitié d'entre eux, soit 47,9% avaient atteint le niveau secondaire ou universitaire, et la part de ceux qui n'avaient aucun niveau scolaire s'établit dans l'ensemble à 17,3% seulement. La part de ceux ayant le niveau primaire s'élève à 17,6% contre 13,3% pour ceux ayant le niveau du collège et assimilé.

Les migrants ayant décidé de retourner au Maroc enregistraient une proportion relativement plus élevée des sans instruction au départ, soit 14,3% contre seulement 5,1% pour ceux ayant été contraint au retour. Par contre, cette dernière catégorie enregistre une proportion relativement plus faible de ceux ayant atteint le niveau supérieur.

Tableau 20 : Niveau d'instruction (%) des migrants de retour au Maroc avant le départ pour l'étranger selon la nature du retour

Niveau d'instruction avant le départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Sans instruction	14,3	5,1	11,5
Préscolaire	6,5	4,0	5,8
Primaire et assimilé	14,7	24,2	17,6
Collège et assimilé	9,5	22,2	13,3
Secondaire	23,4	29,3	25,2
Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise)	22,5	14,1	20,0
Supérieur 3 (3eme cycle)	3,5	1,0	2,7
Autre	1,3	0,0	0,9
Réponses manquantes	4,3	0,0	3,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, un peu moins de la moitié (42,4%) des migrants de retour titulaires d'un diplôme (tableau 21) dans le pays d'origine, avant leur départ pour l'étranger, a déclaré avoir pu le faire reconnaître à l'étranger. Cette réalité concerne est beaucoup plus les migrants de retour rentrés de leur plein gré que les migrants contraints au retour (54% contre 18,2%).

Tableau 21 : Reconnaissance du diplôme (%) obtenu par les migrants de retour au Maroc dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour

Le diplôme obtenu dans votre pays d'origine a-t-il été reconnu dans le principal pays d'immigration ?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	54,0	18,2	42,4
Non	23,0	28,8	24,9
Réponses manquantes	23,0	53,0	32,7
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il y a lieu de noter que le séjour à l'étranger a beaucoup profité aux migrants de retour sur le plan de la formation dans la mesure où les personnes ayant fait des études à l'étranger (tableau 22) ont surtout accédé au niveau supérieur dans une proportion sensiblement très élevée d'environ 65,8%. Cette situation est beaucoup plus prononcée chez les migrants ayant décidé de revenir que chez ceux ayant été forcés au retour (67% contre 29,4%). Ces derniers étaient plutôt relativement plus fréquents dans le niveau secondaire (29,4% contre 2%).

Tableau 22 : Niveau d'instruction des migrants de retour au Maroc acquis dans le principal pays d'immigration selon la nature du retour

Quel niveau d'instruction avez-vous atteint dans le principal pays d'immigration?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Collège et assimilé	2,0	5,9	2,6
Secondaire	2,0	29,4	6,0
Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise)	26,0	23,5	25,6
Supérieur 3 (3eme cycle)	41,0	5,9	35,9
Autre	29,0	35,3	29,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Parmi les 35,4% de migrants de retour ayant suivi des études à l'étranger, un peu plus de la moitié, soit 53% a pu acquérir la reconnaissance dans leur pays d'origine du diplôme obtenu à l'étranger (tableau 23). Cette situation prévaut beaucoup plus pour la catégorie de migrants ayant choisi leur retour que pour les autres.

Tableau 23: Reconnaissance du diplôme (%) acquis à l'étranger par les migrants Marocains à leur retour

Si vous avez acquis un diplôme à l'étranger, a-t-il été reconnu dans votre pays d'origine?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	56,0	35,3	53,0
Non	15,0	29,4	17,1
Réponses manquantes	29,0	35,3	29,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2.7. Formation professionnelle chez les migrants de retour

De plus, l'enquête révèle que les migrants de retour au Maroc avaient peu accès à la formation professionnelle dans le principal pays d'immigration (16,1%). Ceux qui en ont le plus bénéficié sont les migrants ayant choisi de retourner au pays, et non ceux qui étaient contraints au retour. Il

est important d'observer qu'au retour au Maroc, la proportion des migrants ayant suivi un apprentissage ou une formation professionnelle est pratiquement négligeable (4,2%).

Tableau 24 : Fréquentation de cours de formation professionnelle (%) dans le principal pays d'immigration ou au retour des migrants au Maroc selon la nature du retour

	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle dans le PPI?			
Oui	18,2	11,1	16,1
Non	72,3	88,9	77,3
Réponses manquantes	9,5	0,0	6,7
Total	100	100	100
Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle dans votre pays d'origine après le retour?			
Oui	5,2	2,0	4,2
Non	88,3	96,0	90,6
Réponses manquantes	6,5	2,0	5,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3. Les ressources des migrants de retour marocains : Capital financier et social ¹

La migration est un projet dont les déterminants sont fondamentalement économiques, l'étude a cherché à évaluer le capital financier du migrant de retour, elle a cherché également à connaître son capital social.

3.1. La situation financière avant le départ :

Cette situation est un indicateur intéressant sur les motivations de l'acte d'émigrer. La principale conclusion à tirer est que le facteur économique n'est pas toujours le facteur exclusif du moins par rapport aux attentes de départ. Globalement, 17% de l'échantillon avait, avant le départ, une situation très bonne ou bonne. Même parmi ceux qui étaient acculés au retour imposé/forcé, plus de 9% avaient une situation bonne ou très bonne. En fait, seuls un peu plus du quart (27%) avaient une situation pas bonne ou très mauvaise. Ce constat concerne un peu plus du tiers (37,4%) de ceux qui étaient contraints au retour forcé.

Tableau 25 : Situation financière des migrants de retour au Maroc (%) avant le départ

Situation financière avant le départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très bonne	3,9	3,0	3,6
Bonne	16,5	6,1	13,3
Moyenne	49,8	52,5	50,6
Pas bonne	15,6	28,3	19,4
Très mauvaise	6,5	9,1	7,3
Sans opinion	2,2	1,0	1,8
Réponses manquantes	5,6	0,0	3,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Près de la moitié de l'échantillon avait des terrains agricoles avant le départ (46%) dont plus de 43% parmi ceux qui étaient contraints au retour. Cela peut s'expliquer par le fait que ces terres se

¹ Les sections 3 & 4 de ce chapitre relatif aux migrants de retour au Maroc ont été écrites par Mohamed Khachani (AMERM).

trouvant probablement en zones non irriguées, la récurrence des années de sécheresse a rendu le travail de la terre peu attrayant pour les candidats à l'émigration.

Ces conclusions semblent corroborer celles émanant d'autres enquêtes effectuées sur la migration marocaine¹.

3.2. Le bilan du projet migratoire :

Ce bilan est lié à l'évolution de la situation financière du migrant de retour. Certes, au vu des données de l'enquête, cette situation financière s'est améliorée ou très améliorée pour les ¾ des migrants de retour. Mais force est de constater que pour près de 20% de l'échantillon, la situation financière dans le dernier pays de séjour s'est maintenue ou a diminué, ce qui confirme pour cette catégorie l'échec du projet migratoire.

Tableau 26 : Situation financière dans le dernier pays de séjour, en %

La situation financière dans le dernier pays de séjour s'est-elle...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très améliorée	37,2	13,1	30,0
Améliorée	39,0	60,6	45,5
Maintenue (inchangée)	14,7	20,2	16,4
Diminué	2,6	3,0	2,7
Sans opinion	3,5	2,0	3,0
Réponses manquantes	3,0	1,0	2,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Ce bilan financier s'exprime à travers la fréquence des envois des fonds par le migrant. Pendant la dernière année de séjour, près du quart (23%) de l'échantillon ont déclaré n'avoir jamais envoyé d'argent aux membres de leurs familles et que seul 22% envoient régulièrement une fois par mois de l'argent dont 19% parmi ceux dont le retour est imposé/forcé. Ce constat semble confirmer la désillusion de certains migrants.

Tableau 27 : Fréquence d'envoi de l'argent aux membres de la famille au cours de la dernière année, en %

Fréquence des transferts	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Une fois par mois	23,4	19,2	22,1
Un fois tous les trois mois	15,6	17,2	16,1
Une fois tous les 6 mois	5,2	6,1	5,5
Une fois par an	9,5	8,1	9,1
De façon sporadique	16,0	27,3	19,4
Jamais	24,2	20,2	23,0
Réponses manquantes	6,1	2,0	4,8
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Parmi ceux qui envoient de l'argent au pays, 28% envoient plus de 1000 Euros par an et 16,5% moins de 200 Euros par an. Dans la première catégorie, on retrouve une proportion relativement importante qui relève de la catégorie des retours imposés/forcés (près de 25% du groupe), ce qui

¹ Voir EUROSTAT, « Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : Rapport national-Le Maroc », préparé par Fadlollah. A, Berrada. A, et Khachani. M, *EUROSTAT Working Papers* n. 3/200/E/6, Bruxelles, 2000. Voir aussi Mohamed Khachani, La migration marocaine dans le monde arabe : le cas des pays pétroliers. In Les Marocains de l'Extérieur, Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, Rabat (à paraître).

confirme qu'en dépit d'une situation souvent difficile, la propension à épargner demeure élevée et, partant, la capacité à transférer.

Tableau 28: Montant des transferts par an

Montants transférés par an	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Moins de 200 Euros	14,9	20,3	16,5
de 200 a 500 Euros	22,3	31,6	25,2
De 501 a 1000 Euros	21,7	17,7	20,5
Plus de 1000 Euros	29,7	25,3	28,3
Réponses manquantes	11,4	5,1	9,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3.2.1. Les affectations des transferts :

La migration marocaine étant fondamentalement une migration économique, le comportement économique de l'immigré est assez typé : les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'immigré et de sa famille vivant avec lui ou restée au pays. Une partie de ces revenus est réservée à l'épargne et affectée à l'investissement afin de préparer une éventuelle réinsertion dans le pays d'origine.

Les données de l'enquête confirment cette répartition. Plus de 80% des enquêtés envoient de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille, 24% pour payer la scolarisation des enfants, 25% pour la construction / acquisition d'un logement, 14% pour investir dans un projet économique, 12% pour l'achat de biens / terrains agricoles, 3,5% pour moderniser l'équipement agricole et 2% pour la construction de monuments publics (mosquées, hôpitaux,...)

En ce qui concerne les transferts en nature (des biens), près du tiers n'envoie jamais de biens dans le pays d'origine (31%). Pour ceux qui le font, la fréquence la plus citée est celle d'une fois par an (27,6%) c'est à dire très probablement au moment du retour au pays pour passer les vacances.

3.3. Les investissements :

A leur retour au Maroc, plus de la moitié de l'échantillon n'a pas réalisé d'investissements (57%) contre 43% des personnes qui ont réalisé au moins un investissement.

Tableau 29: Projets d'investissement réalisés au retour au pays

Projets réalisés	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Non	48,5	76,8	57,0
Oui, un seul projet	30,3	18,2	26,7
Oui, deux projets	15,2	5,1	12,1
Oui, trois projets	3,9	0,0	2,7
Oui, plus de trois projets	1,7	0,0	1,2
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Cette forte proportion de migrants qui n'ont pas investi peut s'expliquer par trois facteurs :

- Difficultés financières dues à une insuffisance d'épargne et donc de capital de départ ;
- Contraintes liées à l'investissement au Maroc. L'investissement demeure en définitive « un véritable parcours du combattant » ;
- Intégration réussie dans les pays d'accueil et un alignement sur le mode de vie et donc de consommation et de loisirs des autochtones.

Parmi ceux qui ont investi, 62% ont réalisé un seul investissement, 28% en ont réalisé deux et moins de 10% ont déclaré avoir réalisé trois projets et plus.

Selon la nature du retour, on constate que parmi ceux dont le retour est volontaire, plus de la moitié (51%) ont réalisé des projets. Parmi eux, près de 60% ont réalisé un seul projet. Ceux ayant réalisé trois projets et plus représentent 11% de l'ensemble. Parmi ceux contraints au retour imposé/forcé, moins du quart ont réalisé des projets (23%).

3.3.1. La principale source de financement des projets d'investissement

La principale source de financement des projets demeure l'épargne personnelle : l'autofinancement est cité comme principale source de financement dans 88% des cas.

Les crédits bancaires ont été cités dans 16,3% des cas, ce qui dénote une certaine réticence des banques locales à financer des projets présentés par des migrants de retour. Cette réticence accule parfois les migrants à recourir aux prêts d'un parent, 6% dans le cas de retour décidé et 22% dans le cas de retour Imposé/forcé, ce dernier taux, relativement important s'explique probablement par la situation financière difficile du migrant et les conditions du retour.

Le soutien institutionnel demeure faible pour les investisseurs migrants de retour. Seuls 8,5% parmi ceux dont le retour est décidé ont déclaré avoir bénéficié de cette aide. Aucun de ceux contraints au retour imposé/forcé n'en a bénéficié, ce qui peut s'expliquer par des déficiences de communication au niveau officiel ; les investissements économiques pourraient être soutenus par les Centres Régionaux d'Investissement et bénéficier de certains avantages dans le cadre de la charte d'investissement ou de la charte de la PME.

Le soutien familial dans le pays d'origine est important, il a été cité dans plus de 45% des cas (contre seulement 6,4% dans le pays de dernier séjour), cette proportion est sensiblement plus importante dans le cas de migrants dont le retour est imposé/forcé (48%) que dans le cas de ceux retournés volontairement (45%). Ce soutien familial confirme le maintien de la solidarité au sein de la famille restée au pays et que l'épisode migratoire n'a pas entraîné un relâchement des liens entre le migrant et sa famille.

Le rôle de ce capital social dans le pays d'origine se confirme également au niveau du soutien des amis profitant à 13% dans le pays d'origine, taux s'élevant à 17,4% pour les migrants contraints au retour imposé/forcé et à 10% dans le pays de dernier séjour (10%).

3.3.2. Le climat de l'investissement

Sur les avantages susceptibles de motiver les migrants souhaitant retourner au Maroc et y investir, le classement de ces avantages par ordre d'importance se présente comme suit :

- Le premier avantage le plus cité est la mise à disposition de terrains (28,5%) ce qui est révélateur de l'importance du foncier dans l'acte d'investir et de la carence des zones destinées à l'investissement.
- Le deuxième avantage le plus récurrent est la facilitation des procédures (24,5%) afin de pallier les lourdeurs bureaucratiques et autres problèmes d'accompagnement (corruption,...)

- Le troisième avantage le plus cité est le dégrèvement fiscal et les avantages fiscaux (17,6%), signe d'une pression fiscale relativement lourde.

Les principales raisons qui n'ont pas permis la réalisation d'un projet au retour, certains migrants marocains ont déclaré n'avoir pas envie d'investir (11,7%), d'autres n'y avaient même pas pensé (près de 19%). Pour ceux qui avaient pensé à investir, ils avaient été empêchés par une série de contraintes liées :

- A l'insuffisance des capitaux (57%), elle est plus importante et cela se comprend chez les migrants dont le retour est forcé/imposé (plus de 80%) contre 41% pour les migrants dont le retour est volontaire.
- Au manque d'expérience et de formation qui concerne près du tiers de l'échantillon (30,3%) car il est évident qu'un entrepreneur ne se décrète pas, c'est d'abord une vocation et une formation et tous les migrants, quelque soit la nature du retour, n'ont pas forcément cette vocation.
- Aux contraintes administratives et institutionnelles (près du quart des migrants), mais sensiblement plus importante chez les migrants au retour forcé/imposé (27,6%).
- A d'autres contraintes telles que l'étroitesse du marché (6,4%), les problèmes familiaux ou de santé (6,9%), pourcentage plus important chez les migrants contraints au retour forcé/imposé (9,2%).

4. Expérience migratoire avant le retour

4.1. Le contexte du départ

Ce contexte influe sur les conditions de vie dans le pays d'immigration et peut favoriser l'incubation de l'idée du retour. Plusieurs paramètres permettent d'approcher ce contexte.

Près de 71% de l'échantillon ont déclaré avoir quitté une seule fois le Maroc pour aller à l'étranger ; seuls 15,8% l'ont fait deux ou plusieurs fois. Mais avant de partir, la durée du projet migratoire n'était pas perçue de la même manière par les migrants.

Tableau 30 : La durée du projet migratoire au départ

Durée du projet migratoire	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Permanente	22,1	43,4	28,5
Provisoire	52,8	35,4	47,6
Ne sait pas	20,3	21,2	20,6
Réponses manquantes	4,8		3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Pour 28,5% de l'échantillon, l'intention première était de rester de manière permanente dans le pays d'accueil et pour 47,6% de manière provisoire. Curieusement, la plupart des enquêtés ont émigré dans les années 90 c'est à dire au moment de la mise en application de la convention d'application des accords de Schengen impliquant de sérieuses restrictions à l'entrée dans l'espace Schengen.

Sur la destination choisie par les migrants, plusieurs pays sont concernés (tableau 31), mais le principal pays, selon les données de l'enquête, demeure l'Italie (43% des enquêtés), cela s'explique par l'espace de réalisation de l'enquête: les régions de la Chaouia Ourdigha et le

Centre constituent les principaux foyers d'émigration à destination de ce pays. L'Italie est suivie par la France (28,5%) et l'Espagne (7,9%).

Tableau 31 : Principal pays d'immigration des migrants de retour marocains, en %

Pays de destination	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
France	36,8	9,1	28,5
Pays-bas	1,3	1,0	1,2
Allemagne	3,0	5,1	3,6
Italie	38,1	54,5	43,0
Royaume-Uni	1,0	0,0	0,9
Grèce	0,4	0,0	0,3
Espagne	4,3	16,2	7,9
Belgique	1,7	2,0	1,8
Suède	0,4	1,0	0,6
Finlande	0,4	0,0	0,3
Suisse	1,3	1,0	1,2
Maroc	0,4	0,0	0,3
Mauritanie	0,4	0,0	0,3
Canada	2,2	0,0	1,5
Sans réponse	7,8	10,1	8,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les migrants dont le retour a été forcé/imposé enregistrent des taux plus élevés dans certains pays, notamment en Italie et en Espagne, deux pays européens très actifs en matière de réadmission.

Concernant les principales causes ayant motivé le choix du principal pays d'immigration, les trois principales raisons citées sont :

- La facilité d'accès due à l'effet de proximité géographique pour 32,4% de l'échantillon, le Maroc se trouvant aux frontières de l'Europe ;
- De meilleures opportunités d'emploi ;
- Des revenus plus élevés : pour 24,2% de l'échantillon.

A ces principales raisons, il faut ajouter l'existence de réseaux existant à l'étranger, composés de membres de la famille, d'amis et de connaissances.

La durée de séjour est concentrée sur une période qui s'étale de 5 à 30 ans. Les résultats de l'enquête du projet MIREM donnent les ventilations suivantes :

1. 5 à 10 ans : 20,9% ;
2. 11 à 20 ans : 24,8% ;
3. 21 à 30 ans : 11,5%, mais avec un pourcentage de 1% pour ceux dont le retour est imposé/forcé.

Sur les conditions juridiques de départ, plus de 70% sont partis avec des documents officiels. Ce pourcentage concerne 80,5% des migrants revenus de leur plein gré, contre 47,5% des migrants contraints au retour. Dans ce dernier cas, il est probable qu'une proportion de migrants soit tombée dans l'irrégularité après l'expiration de leur permis de séjour légal.

Tableau 32 : Conditions juridiques de départ à l'étranger des migrants marocains

Conditions juridiques de départ	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Avec des documents officiels	80,5	47,5	70,6
Sans documents officiels	14,7	46,5	24,2
Avec de faux documents	0,4	6,1	2,1
Réponses manquantes	4,3	0,0	3,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il est important de signaler que près du quart des migrants sont partis sans documents officiels et que même certains sont partis avec de faux documents (2,1%) dont 6,1% parmi ceux dont le retour est imposé/forcé.

Pour ceux partis légalement, 26,2% l'ont fait avec un visa touristique. Sur les conditions d'obtention du visa, près de 28% ont eu des difficultés à l'obtenir dont 54,5% parmi ceux dont le retour a été imposé/forcé, ce qui explique peut être un recours à la migration irrégulière.

14,2% ont eu des problèmes avec les autorités à l'arrivée dans le pays d'accueil dont plus du quart de ceux dont le retour est imposé/forcé. Le pourcentage de ceux qui ont été confrontés aux tracasseries administratives n'est pas négligeable (19,7%) dont plus de 36% parmi ceux dont le retour est imposé/forcé.

4.2. Relations dans le principal pays d'immigration

Les réponses recueillies sur les relations dans le principal pays d'immigration permettent de mettre en évidence l'importance des réseaux dans lesquels s'inscrivent les migrants interrogés, lors de leur expérience migratoire.

La fréquence des relations avec des amis originaires du Maroc dénote l'importance du capital social acquis ou renforcé et la solidité des réseaux dans les pays d'accueil : la fréquence de visites est quotidienne pour près de la moitié de l'échantillon et au moins une fois par semaine pour près de 70% de l'échantillon. Cela dénote le rôle que pourraient jouer le voisinage et/ou des lieux comme les cafés ou les mosquées dans le renforcement de ces réseaux de sociabilité.

La fréquentation de ces lieux expliquent probablement l'extension de ce réseau aux ressortissants des autres pays du Maghreb puisque pour un tiers de l'échantillon, le contact avec des Maghrébins se fait au moins une fois par semaine.

La fréquence élevée des relations avec des amis du pays d'accueil, à raison d'une fois tous les jours, pour 44,2% de l'échantillon, peut s'expliquer soit par le voisinage, soit par des relations de travail soit par un niveau relativement élevé d'intégration.

La fréquentation d'autres migrants dénote une certaine ouverture des migrants sur d'autres nationalités et, partant, sur d'autres cultures ; 28 % des migrants marocains interrogés déclarent avoir eu des relations sociales avec d'autres étrangers au moins une fois par semaine.

4.2.1 Les rapports avec la société d'accueil

Concernant les rapports avec les institutions du Principal pays d'immigration (PPI) pendant le séjour, près de 44% les jugent très bons et 24% assez bons. Seuls 2,4% ont déclaré avoir eu beaucoup de problèmes avec ces institutions.

Les rapports avec la société d'accueil en général ont été jugés très bons par 41,5% de l'échantillon et assez bons par 36%. Seuls 9,7 % ont eu des problèmes.

Ces problèmes ont concerné l'accès au logement pour plus de 44% des cas, les difficultés d'intégration pour 32,7% dont 51,5% de ceux dont le retour a été imposé/forcé. 28,5% ont reconnu avoir été victimes de discrimination et de racisme. Cette discrimination est forte sur le marché du travail, plus de 36% n'ont pu trouver un emploi régulier et 12,1% jugent leur salaire insuffisant. Enfin, près du 1/5 de l'échantillon a été confronté à des tracasseries administratives

4.3. Les liens avec la famille restée au pays et les contacts avec le Maroc

Ces liens demeurent solides puisque les contacts s'opèrent, pour la moitié des migrants (49,1%), au moins une fois par semaine et, pour près du quart au moins, quelquefois par mois. La fréquence des visites au Maroc, au cours de la dernière année précédant le retour, confirme cet attachement.

Tableau 33 : Fréquence des visites au Maroc au cours de la dernière année précédant le retour des migrants marocains

Fréquence	De quelle nature a été votre retour?		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Deux ou plusieurs fois par an	37,2	5,1	27,6
Une fois par an	33,3	23,2	30,3
Moins d'une fois par an	5,6	5,1	5,5
De façon sporadique	7,8	9,1	8,2
Jamais	11,7	56,6	25,2
Réponses manquantes	4,3	1,0	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Près de 28% affirment se rendre au Maroc deux ou plusieurs fois par an et plus de 30% des migrants interrogés déclarent s'être rendu une fois par an au pays. La proximité géographique favorise ces déplacements, mais aussi un attachement affectif particulièrement fort chez les primo- migrants.

Le quart de l'échantillon qui a déclaré ne jamais rentrer au Maroc se compose probablement de migrants en situation irrégulière et/ ou qui sont confrontés à des problèmes financiers : près de 57% de ceux ayant répondu de la sorte sont des migrants ayant été forcé au retour.

Les principales raisons des visites au Maroc sont, par ordre d'importance, les suivantes :

- familiales, pour près des trois quarts de l'échantillon ;
- vacances, pour plus de 61% ;
- affaires, pour plus du quart de l'échantillon ;
- festivités, pour 25,1% ;
- raisons administratives, à hauteur de 12% de l'échantillon.

Par ailleurs, plus de 60% des migrants enquêtés ont répondu avoir eu des contacts avec les autorités diplomatiques ou consulaires marocaines pour des raisons qui sont fondamentalement d'ordre administratif (97%) et accessoirement à l'occasion des fêtes nationales (9,5%), pour obtenir des informations (6%) ou pour des raisons électorales (5%).

4.4. Parler du retour

Le lieu du retour : Ce lieu a été le lieu de naissance pour plus du tiers de l'échantillon (36%), le lieu de résidence avant d'émigrer pour près du quart (24,2%) et un lieu différent pour 38% de l'échantillon. Ce dernier taux est de 45% pour ceux dont le retour est décidé, signe probablement d'une promotion « géographique », le retour se fait généralement vers la ville pour les ruraux ou

vers une ville plus grande pour les citadins. Les taux relativement élevés de retours vers le lieu de naissance ou le lieu de résidence avant d'émigrer, enregistrés par les migrants dont le retour est forcé/imposé, s'expliquent peut-être par les difficultés vécues par ces migrants de retour et par leur besoin de soutien familial.

La principale source d'information dans le processus de retour a été : la famille dans 39% des cas, les amis dans 9,4% des cas ; mais 29,4% de ceux dont le retour est volontaire ne citent aucune source d'information.

Avant que le retour n'ait effectivement lieu, 33% ont déclaré avoir discuté souvent de leur projet de retour, 24% parfois, près de 12% très rarement et 26% ont reconnu n'avoir jamais parlé de ce projet. Cette fréquence diffère en fonction de la nature du retour. En effet, si 40% des migrants ayant décidé de revenir au pays déclarent avoir évoqué leur projet de retour, seulement 16% des migrants dont le retour a été forcé/imposé en ont fait de même. Les migrants de retour marocains ayant déclaré n'avoir jamais parlé de ce projet sont logiquement, et à hauteur de 50%, des migrants qui n'ont pas décidé de leur plein gré de retourner au pays.

4.5. Les principales motivations au retour

A la question relative aux raisons ayant motivé le retour au pays d'origine, les réponses recueillies auprès de ceux dont le retour était décidé permettent de distinguer quatre raisons principales:

- La gestion des affaires : l'éloignement demeure indiscutablement un facteur négatif pour la gestion des affaires (14,7%) ;
- La création de projets au Maroc nécessite pour les mêmes raisons un retour au pays (12,6%) ;
- La nostalgie du pays et de ses traditions (12,1%) confirmant l'adage : « vous quittez le Maroc, mais le Maroc ne vous quitte pas », les Marocains se démarquent par un attachement affectif fort à l'égard de leur pays ;
- Les problèmes familiaux dans le pays d'origine (10,4%), raison concernant ceux ayant laissé leurs familles au Maroc

En revanche, pour les migrants marocains dont le retour a été imposé/forcé, les raisons sont d'une autre nature :

- L'expulsion, pour près de 57% des cas ;
- Les problèmes administratifs et fiscaux, pour plus de 20% des cas ;
- Les contraintes familiales, pour plus de 17% des cas ;
- L'expiration du permis de séjour, pour plus de 16% des cas ;
- Les problèmes graves de santé, pour 8% des cas.

5. Réintégration et conditions post-retour des migrants de retour au Maroc¹

Il est nécessaire de comprendre les conditions pré-retour vécues par les migrants afin de mieux appréhender leurs modes de réintégration socioprofessionnelles dans le pays d'origine. En effet, les facteurs ayant déterminé le départ, ainsi que l'expérience migratoire des migrants marocains dans le principal pays d'immigration (ou PPI), sont importants dans la compréhension des processus de réadaptation dans le pays d'origine, après le retour.

¹ Les sections 5 & 6 de ce chapitre relatif aux migrants de retour au Maroc ont été écrites par Mehdi Lahlou (INSEA).

5.1. Les composantes de la réintégration au Maroc

Les composantes reflétant le niveau d'intégration matérielle des migrants de retour au Maroc sont la situation professionnelle, la situation financière et la réalisation de projets économiques.

La situation professionnelle

Le statut professionnel des migrants interrogés a connu une évolution ambivalente depuis leur départ du Maroc jusqu'à leur retour. Cette évolution est marquée par deux indicateurs positifs qui sont d'un côté l'augmentation du nombre de personnes travaillant dans le cadre d'une occupation salariale à durée indéterminée (CDI) et celle du nombre d'employeurs/chefs d'entreprises.

La part des premiers dans notre échantillon qui était de 8,8 % avant le départ a augmenté de 10 points et est ainsi passée à 18,48 % au moment de l'enquête (comme cela ressort du tableau suivant), quant au nombre d'employeurs/chefs d'entreprises il a littéralement explosé passant de 2 avant le départ à 50 pendant l'enquête, soit une multiplication par 25 fois.

Tableau 34 : Evolution du statut professionnel des migrants de retour au Maroc

Statut professionnel	Avant le départ	Au moment précédent le retour	Au moment de l'enquête
Occupation salariale à durée indéterminée	8,8	26,3	18,4
Occupation salariale à durée déterminée	6,3	10,9	2,1
Occupation salariale à temps partiel	2,42	2,1	0,0
Travailleur saisonnier	9,1	14,5	8,1
Employeur/chef d'entreprise	0,0	3,0	15,1
travailleur autonome régulier	9,1	6,3	13,3
travailleur autonome irrégulier	4,8	10,0	3,3
Aide familiale	5,1	18,1	0,6
Actif au chômage	9,1	3,9	14,2
Etudiant	26,6	4,5	0,6
Femme au foyer	0,9	12,1	3,0
Retraité/pensionné	0,0	0,9	5,5
Autre	9,1	11,8	10,9
Réponses manquantes	7,5	2,4	4,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Cette évolution résulte de l'expérience acquise par les migrants lors de leur présence à l'étranger et des moyens financiers qu'ils ont accumulés. Elle émane également d'une relative amélioration de la situation économique et sociale au Maroc au cours des quatre ou cinq dernières années. En effet, le PIB par habitant a augmenté depuis 2002 selon un taux moyen annuel compris entre 3,5% à 4%, alors qu'il était confiné jusque-là à moins de 3% annuellement, le secteur touristique s'est relancé (avec un nombre de touristes supérieur à 6 millions en 2006), les investissements directs ont fortement progressé au cours des deux dernières années ajoutant leurs effets positifs à la forte augmentation des transferts des MRE enregistrée depuis le début de l'actuelle décennie et, conséquence de la combinaison de ces éléments, le taux de chômage, tel qu'enregistré par les statistiques du Haut commissariat au Plan, a baissé de 16% en moyenne (entre 1998 et 2000) pour atteindre environ 8% à la fin 2006.

Cependant, les effets de ces éléments structurels sur l'ensemble des migrants marocains enquêtés sont largement atténués par deux autres facteurs opposés qui concernent l'augmentation du taux de chômage parmi les migrants de retour au Maroc et la présence des migrants contraints

au retour dans les emplois précaires. Aussi, le taux de chômage de l'échantillon étudié s'élevait à 9,1 % avant le départ à l'étranger et s'est situé, au moment de l'enquête, à 14,2%, soit un taux supérieur de 6 points au taux de chômage enregistré officiellement à l'échelle nationale. En outre, le sous-emploi affecte plus fortement les migrants dont le retour a été contraint.

Les migrants contraints au retour connaissent une plus forte précarité dans l'emploi que la moyenne des migrants retenus dans l'échantillon. En effet, en plus des 38 chômeurs déclarés parmi eux, 18 travailleurs saisonniers sur 27 (soit un rapport de 75 %) sont des migrants dont le retour a été forcé. Cela concerne également 5 des 11 migrants ayant déclaré travailler en tant que travailleurs autonomes irréguliers.

La situation professionnelle des migrants marocains affecte nécessairement leur situation financière. Celle-ci constitue un indicateur de leur degré d'intégration depuis le retour au Maroc.

Situation financière et réintégration des migrants de retour au Maroc

De manière générale, 40,3 % des migrants interrogés ont déclaré que leur situation financière a connu une "amélioration" à une "nette amélioration" depuis leur retour au Maroc. Ce pourcentage étant de 48,4 % parmi les migrants ayant décidé de leur plein gré de revenir au pays. Si l'on confronte ces résultats au tableau 26 (voir section 3.2.), ce constat représente un indicateur de réussite relative aussi bien dans le principal pays d'immigration (PPI) qu'après le retour.

Cependant, ces taux moyens pour l'ensemble des migrants de retour marocains reflètent une situation financière bien différente à l'égard des migrants forcés au retour. En effet, il est possible d'observer que ces derniers ont été confrontés à une détérioration de leur situations financière, depuis leur retour au Maroc. Cela reflète d'importantes difficultés en matière d'emploi signalées dans les sections précédentes, ainsi qu'un certain rejet par les familles, qui augmente à son tour la sensation de honte et d'échec liée aux conditions du retour. La diminution du niveau de vie est évoquée par plus d'un migrant forcé au retour sur deux (54,5%). Ce pourcentage n'étant que de 20,3% chez les migrants ayant décidé de revenir au pays.

Tableau 35 : Situation financière des migrants de retour au Maroc au moment de l'enquête, en %

Situation financière au Maroc par rapport à la situation passée dans le PPI	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très améliorée	17,7	5,1	13,9
Améliorée	30,7	16,2	26,4
Maintenue (inchangée)	25,5	20,2	23,9
Diminuée	20,3	54,5	30,6
Sans opinion	4,8	3,0	4,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Réalisation de projets au Maroc

La situation dans l'emploi, telle que présentée ci-dessus, a montré que 50 migrants retournés occupent une position de chefs d'entreprise/employeurs alors qu'ils n'étaient que 2 dans ce cas avant le départ à l'étranger. Une telle évolution découle du nombre important de migrants qui ont réalisé des projets dans différents secteurs d'activité à leur retour au Maroc, ce nombre s'étant établi au moment de l'enquête à 141, soit une proportion de près de 43% des migrants retenus dans l'échantillon à avoir réalisé au moins un projet, et 14,5% (soit 48 migrants) à en avoir réalisé 2 et plus.

La principale source de financement de ces projets (88% des cas) est l'autofinancement (à partir de l'épargne accumulée à l'étranger), avec l'appui de la famille au Maroc (45,4% des cas). A ce propos, la réalisation de projets au Maroc semble être une préoccupation relativement importante des migrants dans le PPI. Si 174 des migrants de retour marocains interrogés déclarent avoir envoyé au moins une fois par an de l'argent au pays, 43% de ces derniers ont effectué des transferts dans la perspective de réaliser un projet économique.

Le recours aux crédits bancaires, nécessaires au financement de ces projets, semble peut récurrent (seulement 16,3% des cas). Ce faible taux peut s'expliquer par le fait que les migrants ne souhaitent pas emprunter auprès des banques, ou par le fait que les banques elles-mêmes considèrent les projets des migrants comme non rentables ou ne disposant pas des garanties suffisantes de rentabilité et de remboursement.

Outre l'implication restreinte des banques dans le financement de projets portés par les migrants de retour au Maroc, à peine 7% d'entre eux ont déclaré avoir été aidés par des institutions publiques marocaines, ce qui semble refléter un manque d'appui institutionnel dans la réalisation des projets des migrants de retour. Cette proportion est encore plus faible lorsque l'on demande à l'ensemble des migrants de retour enquêtés, porteurs de projets ou non, s'ils ont bénéficié d'un appui institutionnel de la part des autorités publiques marocaines, au moment de leur retour au pays.

Tableau 36 : Assistance de la part des autorités publiques marocaines

Avez-vous bénéficié d'une assistance de la part des autorités publiques marocaines, lorsque vous êtes revenu?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	4,1	3,1	3,8
Non	95,9	96,9	96,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, les migrants de retour porteurs de projets semblent être confrontés à de lourdes tracasseries administratives à leur retour, notamment lorsqu'ils procèdent justement à la réalisation de projets. Ainsi, parmi les migrants interrogés lors de l'enquête, plus de la moitié des migrants de retour marocains ayant réalisé des projets ont déclaré avoir rencontré des difficultés avec l'administration. Cela explique la raison pour laquelle plus de la moitié des migrants de retour ayant réalisé un projet au Maroc ont nommé les contraintes administratives comme une des principales difficultés auxquelles ils sont confrontés, suivie de la concurrence et de l'insuffisance des capitaux.

6. Perspectives de séjour au Maroc avant et après le retour

La volonté ou la décision de rester au pays après le retour comporte un ensemble de facteurs positifs – le fait d'avoir réussi dans son pays à trouver un emploi, un cadre de vie adéquat et une situation sociale valorisante parmi les siens, loin de tout sentiment de rejet ou de marginalisation – et négatifs, dont l'absence de perspectives de réintégration socioprofessionnelle dans le pays d'origine et, partant, l'échec du retour suivi de la ré-émigration.

Cependant, outre les difficultés de réintégration, le fait de vouloir repartir à l'étranger peut refléter un sentiment d'insatisfaction perçu par le migrant, après son retour. En effet, le changement d'attitude des migrants de retour marocains, avant qu'ils reviennent au pays et pendant l'enquête, est révélateur pour beaucoup parmi eux d'une réelle déception, teintée pour ceux qui ont été contraints de rentrer chez eux par les circonstances d'un sentiment d'échec et de honte, comme cela a été souligné précédemment.

6.1. Perspectives de séjour au pays au moment du retour

Presque un migrant de retour sur deux (soit près de 44% de l'ensemble) a dit avoir envisagé de revenir au Maroc de manière permanente au moment de son retour, et ce quelle que soit la nature de ce retour, contre seulement un sur quatre (24,2%) de manière provisoire. A ce propos, de forts contrastes s'observent dans le tableau ci-dessous entre les migrants ayant décidé de retourner au pays et ceux dont le retour était contraint ou imposé.

53% des migrants ayant choisi leur retour ont déclaré être rentrés au pays pour y rester de manière permanente, contre seulement 22% des migrants dont le retour était forcé. A l'opposé, plus de 76 % parmi ces derniers ont dit être revenus au Maroc avec l'intention d'y demeurer de manière provisoire (38,4 %).

Tableau 37 : Les perspectives de séjour au Maroc des migrants au moment de leur retour, en %

Intention de rester au Maroc...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
De manière permanente	53,2	22,2	43,9
De manière provisoire	18,2	38,4	24,2
Ne sait pas	24,7	38,4	28,8
<i>Réponses manquantes</i>	3,9	1,0	3,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Il est fort probable que la prédisposition à repartir vers l'étranger émane directement de la nature du retour et de la charge de déception accumulée à cette occasion par ceux qui ont été obligés de renoncer à leur projet migratoire. Cette prédisposition au nouveau départ semble s'affirmer davantage, comme l'indiquent les données présentées dans le tableau ci-dessous. Celles-ci constituent ainsi un indicateur d'autant plus fort de réintégration difficile (plus particulièrement dans le cas des migrants contraints au retour) dans la société et l'économie marocaines.

Tableau 38: Perspectives de départ des migrants de retour au Maroc au moment de l'enquête, en %

Envisagez-vous de repartir à l'étranger ?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Très certainement	17,3	35,4	22,7
Probablement	18,2	18,2	18,2
Pas pour le moment	19,9	17,2	19,1
Jamais plus	19,0	14,1	17,6
Ne sait pas	22,5	15,2	20,3
<i>Réponses manquantes</i>	3,0	0,0	2,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Ce tableau indique, en effet, que plus de la moitié (53,6%) des migrants revenus de façon contrainte envisagent, au moment de l'enquête, de repartir à l'étranger, de façon certaine (35,4%) ou probablement (18,2%). Quant à ceux qui disent ne plus jamais vouloir repartir, leur part se situe à hauteur de 14%, alors que 22% d'entre eux envisageaient de rentrer définitivement au moment du retour (voir tableau 37).

S'agissant des migrants rentrés volontairement au pays, alors que plus de la moitié d'entre eux affirmaient, au moment du retour, vouloir rester de manière permanente au Maroc, ils ne sont plus que 19% à rester du même avis au moment de l'enquête. Une telle évolution dans la volonté exprimée de rester ou de quitter son pays d'origine est bien évidemment liée aux conditions de vie

au Maroc, ainsi qu'à la nature des emplois qu'ils y ont trouvés ou des projets qu'ils ont réalisés au pays. Sans oublier leur situation financière les difficultés de réinsertion auxquelles ils ont été confrontés.

6.1. Difficultés des migrants de retour au Maroc

Plus d'un migrant sur deux (54,5%) a déclaré avoir été confronté à des tracasseries administratives de retour au Maroc. Ces difficultés touchent l'ensemble des enquêtés, que ces derniers aient décidé de retour de leur plein gré ou non.

Les difficultés de réinsertion et/ou de réadaptation concernent aussi bien les migrants ayant décidé de retourner au Maroc que ceux qui y étaient contraints. Toutefois, il convient de souligner que ces difficultés semblent plus fortement ressenties par les migrants contraints au retour.

Ce constat émane de plusieurs facteurs. Tout d'abord, en raison du sentiment de honte ou d'échec – signalé précédemment - dont souffrent les migrants qui n'ont pas choisi de retourner au pays. Ensuite, parce que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à vivre en situation de chômage ou de précarité et, contrairement aux migrants ayant décidé de retourner au pays, jouissent d'une situation financière fragile.

Ces observations sont confirmées par les données du tableau ci-dessous indiquant un net écart entre les migrants de retour au Maroc, selon la nature de leur retour.

Ainsi, alors que globalement 57,3% des migrants interrogés ont dit être satisfaits d'être rentrés au Maroc, contre 23,9% de mécontents, le pourcentage de ces derniers se situe à plus du double de la moyenne (soit 57,6%) chez les migrants contraints au retour, contre moins de 10% chez ceux rentrés de leur plein gré. Quant au pourcentage des migrants satisfaits d'être retournés au pays, il s'élève à 69,3% chez les migrants ayant décidé de retourner au Maroc et se situe à 29,3% chez les migrants contraints au retour.

Tableau 39: Degré de satisfaction des migrants de retour au Maroc quant à leur situation dans le pays d'origine, au moment de l'enquête

Satisfaction d'être revenu au Maroc...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Oui	69,3	29,3	57,3
Non	9,5	57,6	23,9
Indifférent	17,3	12,1	15,8
<i>Réponses manquantes</i>	3,9	1,0	3,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

6.2. La ré-émigration :

L'insatisfaction des migrants de retour est étroitement liée aux difficultés auxquelles ils font face au Maroc, quelle que soit la nature de leur retour et leurs motivations.

Une des difficultés les plus récurrentes, évoqués par les migrants de retour, est liée au système de santé marocain. L'insatisfaction vis-à-vis du système de santé marocains a été exprimée, en effet, par 55,4% de l'échantillon. Cet élément surprenant par son ampleur, et dont on sait bien qu'il représente généralement un facteur d'attraction dans les pays d'immigration, vient avant les tracasseries administratives rencontrées par plus de la moitié des enquêtés et les difficultés d'insertion et/ou de réadaptation.

Ces diverses difficultés – en plus des problèmes rencontrés pour accéder au marché de l'emploi – ont une incidence certaine sur le vécu des migrants au Maroc ainsi que sur leur volonté de repartir ou pas à l'étranger. En effet, si près de trois migrants sur cinq (59,1%) n'envisageaient pas au moment de l'enquête de repartir à l'étranger, ceux dont le retour a été imposé ou forcé par des circonstances adverses se distinguent par le taux élevé d'intention de nouveau départ.

Tableau 40 : Les intentions de nouveau départ vers l'étranger des migrants de retour au Maroc, en %

Vous avez l'intention de partir de nouveau à l'étranger, mais où?	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Repartir vers le dernier pays de séjour	28,1	31,3	29,1
Repartir vers un autre pays	5,2	15,2	8,2
Repartir mais ne sait pas où	1,7	7,1	3,3
N'envisage pas de repartir	64,5	46,5	59,1
<i>Réponses manquantes</i>	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Lorsque l'on s'intéresse aux raisons motivant les intentions de nouveau départ vers l'étranger, ou de ré-émigration, on constate de forts contrastes entre les deux catégories de migrants de retour. Ceux dont le retour a été décidé évoquent le fait qu'ils connaissent déjà le pays étranger où ils souhaitent se rendre, ainsi que le besoin de renouveler leurs papiers. En revanche, les migrants contraints au retour mentionnent non seulement leur familiarité avec le pays étranger vers lequel ils souhaitent de nouveau émigrer, mais également le fait qu'ils considèrent n'avoir aucun avenir au Maroc et le manque de perspective professionnelle et les difficultés d'accès au marché de l'emploi.

Tableau 41 : Raisons motivant les migrants de retour au Maroc à quitter de nouveau leur pays d'origine, en %

Raisons pour lesquelles vous souhaitez quitter de nouveau votre pays d'origine	Première raison		Deuxième raison		Troisième raison	
	Décidé	Imposé	Décidé	Imposé	Décidé	Imposé
Je connais déjà le pays et souhaite y vivre	10,3	14,3	1,2	5,2	3,9	6,1
Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine	4,2	8,2	5,5	9,1	2,4	5,6
Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine	5,8	11,3	8,5	14,3	4,5	10,8
Pour renouveler mes papiers	8,5	2,6	4,5	3,5	2,1	1,3
Je ne trouve pas d'emploi ici	3,9	7,4	4,2	9,5	4,5	7,4
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	2,7	3,5	1,8	3,0	3,9	7,4
Pour des raisons familiales	3	3,9	7	4,3	3,6	3,9
Pour des raisons de santé	0,9	0,9	1,8	0	4,5	0,9
Pour d'autres raisons	0,9	0,0	2,1	1,7	3,6	5,2
N'envisage pas de repartir	59,1	47,6	59,1	47,6	59,1	47,6
<i>Réponses manquantes</i>	0,6	0,4	4,2	1,7	7,6	3,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les nombreux points soulevés précédemment permettent de souligner le fait que les motivations des migrants de retour souhaitant repartir à l'étranger s'articulent autour de trois degrés d'analyse interdépendants :

- Le premier a trait aux institutions et à leur fonctionnement. Cela fait appel à l'administration, à ses modes d'intervention et à ses rapports avec la population en général et les migrants en particulier et à son système de santé et de couverture sociale. Le rôle de l'Etat est, en l'occurrence, déterminant pour définir des mécanismes plus adaptés à soutenir la réintégration des migrants de retour ;
- Le second se rapporte au marché du travail et à sa capacité d'absorption de la main-d'œuvre et de création de nouveaux débouchés, ainsi qu'à son dynamisme économique ;
- Le troisième degré d'analyse est étroitement lié aux deux premiers. Il a trait à la dimension plus personnelle et subjective de l'expérience du retour vécue par le migrant et à sa capacité de réadaptation et réintégration socioprofessionnelle, familiale et sociale. Les institutions étatiques et la société civile ont un rôle capital à jouer afin d'éviter les attitudes de repli et de marginalisation sociale et professionnelle. Pour ce faire, le bon fonctionnement du système éducatif, les opportunités de formation professionnelle sur le lieu du travail, sont autant d'éléments permettant de favoriser les processus de réintégration par le bas des migrants de retour au Maroc.

CHAPITRE 4

Les migrants de retour en Tunisie¹

Ce chapitre propose d'analyser les données de l'enquête menée en Tunisie, auprès de 330 migrants de retour. Deux axes d'analyse ont été retenus.

Le premier axe consiste à analyser les variables d'une manière unidimensionnelle, afin de comprendre le phénomène de la migration de retour en Tunisie, de déterminer le profil du migrant tunisien et de décrire son expérience migratoire en comparant l'évaluation des trois stades vécus avant le départ à l'étranger, pendant l'expérience migratoire et après le retour.

Le deuxième axe comporte une analyse bidimensionnelle qui a pour but de comprendre dans quelle mesure la nature du retour du migrant tunisien, à savoir si ce dernier a décidé de retourner au pays ou y a été contraint, constitue une variable explicative de ses modes de réintégration. L'échantillon comporte 265 migrants ayant décidé de retourner de leur plein gré en Tunisie et 65 migrants contraints au retour.

Six thèmes ont été identifiés par l'équipe scientifique du projet MIREM, présentés dans les six sections suivantes. La quasi-totalité des variables étant d'ordre nominal et ordinal, nous avons eu recours à des tests statistiques tels que le test de khi deux de Pearson et la corrélation de Spearman afin de déterminer les principales variables qui ont une corrélation directe et significative sur la nature du retour du migrant tunisien dans son pays d'origine.

1. L'analyse des caractéristiques sociodémographiques

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques permet de déterminer le profil du migrant de retour tunisien en étudiant la population enquêtée selon l'âge, le genre, l'état civil, la composition du ménage, le type d'habitation et le statut d'occupation de logement, et de mettre en évidence l'impact de ces dernières variables sur la nature de son retour à son pays d'origine.

1.1 Les contraintes du retour en Tunisie sont absentes pour les « grands seniors » et concrètes dans les autres classes d'âge

La lecture des données relatives à l'âge des migrants reflète une répartition quasiment égale entre les migrants adultes âgés entre 31 et 40 ans (26,7%), les migrants âgés de 41 à 50 ans (26%) et les migrants âgés de 50 à 64 ans (26,4%). Cependant, les migrants « jeunes », âgés jusqu'à 30 ans, et les « seniors » âgés de plus de 65 ans, sont moins nombreux dans la mesure où ils constituent respectivement 9,7% et 11,5% de l'échantillon.

¹ Ce chapitre relatif aux migrants de retour en Tunisie a été rédigé par Raja Chaieb et Abderrazak Bel Haj Zekri (OTE).

Tableau 1 : Migrants de retour en Tunisie par classes d'âge, en %

Age	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Age en classes - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Jusqu'à 30 ans	6,0	24,6	9,7
31-40 ans	22,6	43,1	26,7
41-50 ans	27,2	20,0	25,8
50-64 ans	29,8	12,3	26,4
65 ans et plus	14,3	0,0	11,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En se référant à un test d'indépendance de variables, à savoir le test de Khi deux de Pearson, on constate que sa signification asymptotique est nulle dans un intervalle de confiance égal à 95%. Donc on interprète que l'âge a un effet capital sur la nature du retour surtout chez les grands seniors qui ont tous décidé de revenir de leur plein gré dans leur pays d'origine (aucun des migrants grands seniors a été contraint au retour). Toutefois, certains migrants âgés de moins de 65 ans ont vécu, à des degrés divers, un retour contraint, plus particulièrement chez les adultes âgés entre 31 et 40 ans (43,1%).

1.2. Est-ce que la nature du retour en Tunisie est influencée par le genre ?

L'analyse des statistiques relatives au genre du migrant révèle une forte dominance du retour des hommes (88,5%), contre 11,5% des femmes. Compte tenu de la forte présence des migrants de sexe masculin dans notre échantillon, il est difficile de déterminer si le genre a effectivement un impact sur la nature du retour. Le tableau ci-dessous informe seulement sur la part des migrants de retour, selon le genre.

Tableau 2 : Migrants de retour en Tunisie, selon le genre

Genre	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Masculin	88,7	87,7	88,5
Féminin	11,3	12,3	11,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

1.3. A quel moment l'état civil a-t-il un effet déterminant sur la nature du retour ?

L'analyse des données relatives à l'état civil des migrants de retour en Tunisie indique un changement radical dans leur statut familial. Après le retour en Tunisie, le taux des célibataires a diminué de 4 fois passant de 67% à 16,1% et celui des mariés a presque progressé de 3 fois ($\approx 2,77$ fois) ; il était évalué à 32,1% avant le départ et a atteint un taux de 77,9% après la réinstallation en Tunisie (28,2% sont mariés avant le départ ; 28,2% à l'étranger et 21,5% au retour).

Tableau 3 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'état civil, en %

Situation familiale	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Au moment du départ - (Signification de Test de Khi deux = 2,1%)			
Célibataire	63,0	83,1	67,0
Marié/e	35,8	16,9	32,1
Séparé/e ou divorcé/e	0,8	0,0	0,6
Veuf/veuve	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Etat civil au retour- (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Célibataire	10,9	36,9	16,1
Marié/e avant de partir	32,1	12,3	28,2
Marié/e à l'étranger	30,6	18,5	28,2
Marié/e au retour	21,9	20,0	21,5
Autre état civil	4,5	12,3	6,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En examinant l'influence de l'état civil sur la nature du retour, on constate que la situation familiale au moment du départ à l'étranger a un effet plus significatif et déterminant que celle vécue dans le pays d'accueil, d'où la signification bilatérale de la première égale à 2,1%. Ce taux est inférieur au seuil d'erreur 5%, contre 38,5% pour la deuxième. Il en résulte que le retour contraint est plus accentué chez les migrants célibataires que chez les migrants mariés (83,1% contre 16,9%).

1.4. L'immigration a engendré une nucléarisation des familles

Les chiffres relatifs à la composition des ménages décrivent parfaitement l'évolution de la structure familiale des migrants de retour tunisiens. Avant de quitter le pays d'origine, 51% de ces migrants ont vécu dans des familles de type « famille élargie » (ménage composé des parents et /ou des frères et sœurs) et 20,3% présentent le cumul des taux de migrants qui ont vécu dans une famille de type nucléaire (ménage composé d'un couple avec ou sans enfants).

A l'étranger, un changement fondamental a touché la composition des ménages tunisiens : un faible taux des immigrés (1,2%) a gardé la même structure familiale « élargie », contre 45,3% qui ont vécu dans une famille de type « nucléaire » (couple sans - 6.5% - ou avec - 38.8% - enfants). Par ailleurs deux types de ménage ont été signalés :

- le premier concerne les personnes qui vivaient « seules » dans le principal pays d'immigration (PPI), soit 13,8% ;
- le second se compose de migrants qui habitaient avec d'autres membres de la famille, soit 32%.

Après leur retour en Tunisie, on constate que la composition du ménage est proche de celle à l'étranger ; en effet 10,2% sont revenus pour vivre avec leurs parents et leurs frères et sœurs. Cette catégorie d'immigrés présente le taux le plus élevé dans le retour forcé soit 27,4%. Mais les migrants de retour qui ont préféré une structure familiale de type nucléaire indépendante des parents et/ou des frères et sœurs (soit 63%, en cumulant 9,3% sans enfants et 53,7% avec enfants), la majorité de cette catégorie de migrants se compose de migrants ayant choisi de retour au pays (61,5% contre 9,6% contraints au retour).

En analysant l'intensité de la relation entre la composition du ménage du migrant tunisien et la nature de son retour, on constate que la marge d'erreur est nulle, donc ces deux facteurs sont très

corrélés, notamment au moment de quitter le pays d'accueil. Les migrants dont le retour a été forcé/contraint appartiennent, au moment de leur retour au pays d'origine, à toutes les structures familiales énumérées dans le tableau ci-dessous, selon des taux variables.

Tableau 4 : Migrants de retour en Tunisie, selon la composition du ménage

Composition de ménage	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Avant de quitter le pays d'origine - (Signification de Test de Khi deux = 15,8%)			
Tout seul	1,1	0,0	0,9
Avec époux / épouse	5,3	8,1	5,8
Avec époux / épouse et enfants	16,7	4,8	14,5
Avec époux / épouse, enfants et autres	4,9	0,0	4,0
Avec parents	5,7	6,5	5,8
Avec frères/sœurs	0,8	0,0	0,6
Avec parents et frères/sœurs	47,9	64,5	51,1
Avec parents, frères/sœurs et autres	4,9	6,5	5,2
Autres membres de la famille ou amis	4,2	3,2	4,0
Autres combinaisons	8,4	6,5	8,0
Total	100	100	100
Au moment de quitter le PPI - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Tout seul	15,6	6,5	13,8
Avec époux / épouse	3,8	17,7	6,5
Avec époux / épouse et enfants	43,7	17,7	38,8
Avec époux / épouse, enfants et autres	1,1	3,2	1,5
Avec parents	1,5	0,0	1,2
Avec frères / sœurs	1,5	4,8	2,2
Avec parents et frères/sœurs	1,5	0,0	1,2
Autres membres de la famille ou amis	30,0	40,3	32,0
Autres combinaisons	1,1	9,7	2,8
Total	100	100	100
Composition de ménage à l'heure actuelle - (Signification de Test de Khi deux = 1,6%)			
Tout seul	2,3	11,3	4,0
Avec époux / épouse	9,6	8,1	9,3
Avec époux/ épouse et enfants	61,5	21,0	53,7
Avec époux / épouse, enfants et autres	7,7	9,7	8,1
Avec parents	2,7	8,1	3,7
Avec frères/sœurs	0,4	3,2	0,9
Avec parents et frères/sœurs	6,2	27,4	10,2
Avec parents, frères/sœurs et autres	2,7	3,2	2,8
Autres membres de la famille ou amis	2,3	3,2	2,5
Autres combinaisons	4,6	4,8	4,7
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

1.5. L'immigration a contribué à l'augmentation des propriétaires et à la quasi absence des habitats précaires à l'étranger

L'impact des conditions d'habitat des migrants tunisiens sur la nature de leur retour peut être étudié selon deux axes : le statut d'occupation de logement et le type d'habitat. En commençant par l'analyse du premier axe, on remarque une amélioration importante dans la situation d'habitat entre l'arrivée au pays d'accueil et avant le retour au pays d'origine, dont le taux de propriétaires à l'étranger a été multiplié par quatre, en passant de 3% à 13%, surtout dans le cas des migrants ayant décidé leur retour.

Tableau 5 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation du logement	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Dans le PPI (Signification de Test de Khi deux = 0,6%)			
Propriétaire	3,0	4,6	3,3
Locataire	72,8	75,4	73,3
Logé gratuitement	12,1	9,2	11,5
Logement de fonction	7,5	1,5	6,4
Autres	0,8	7,7	2,1
Réponses manquantes	3,8	1,5	3,3
Total	100	100	100
Avant le retour- (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Propriétaire	14,0	9,2	13,0
Locataire	65,3	56,9	63,6
Logé gratuitement	7,9	7,7	7,9
Logement de fonction	6,4	3,1	5,8
Autres	0,4	12,3	2,7
Réponses manquantes	6,0	10,8	7,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En ce qui concerne le deuxième axe d'analyse, on remarque une différence entre le type d'habitat occupé à la veille du départ de la Tunisie et celui occupé à l'étranger. A l'étranger, la majorité des ménages logeait dans des appartements (75,5%), contre 13,9% dans le pays d'origine. Près de 13,3% ont résidé dans des villas individuelles contre 24,5% avant de quitter la Tunisie. Peu de migrants ont occupé des maisons rurales, au cours de leur expérience à l'étranger (2,4% dans le pays d'accueil).

Il convient également de souligner que la part des ménages ayant occupé des logements « sommaires / précaires / bidonvilles » est presque nulle (0,6%), alors qu'elle s'élevait à 3,3% avant le départ à l'étranger.

Tableau 6 : Migrants de retour en Tunisie, selon le type d'habitat, en %

Type d'habitat	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Occupé avant le départ de Tunisie - (Signification de Test de Khi deux = 23,2%)			
Villa individuelle	24,2	26,2	24,5
Appartement	13,6	15,4	13,9
Maison traditionnelle	41,1	50,8	43,0
Maison rurale	15,1	6,2	13,3
Une pièce dans une institution	1,1	0,0	0,9
Habitat sommaire	4,2	0,0	3,3
Autre	0,4	1,5	0,6
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Occupé dans le PPI - (Signification de Test de Khi deux = 10%)			
Villa individuelle	14,3	9,2	13,3
Appartement	77,0	69,2	75,5
Maison traditionnelle	0,4	0,0	0,3
Maison rurale	1,9	4,6	2,4
Une pièce dans une institution	4,2	6,2	4,5
Habitat sommaire	0,8	0,0	0,6
Autre	1,5	9,2	3,0
Réponses manquantes	0,0	1,5	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2. Situation professionnelle et qualifications

2.1. Le statut professionnel du migrant de retour tunisien semble s'être amélioré à l'étranger

Avant le départ pour le pays d'accueil, la majorité des migrants était des actifs dans leur pays d'origine ; les statistiques indiquent la prédominance des salariés, soit 35.8% (26.1% dans des emplois permanents, et 10.7% dans des postes à durée déterminée et / ou partielle). La répartition des autres statuts professionnels se résume comme suit : 15,5% ont été des travailleurs saisonniers, 14,3% ont occupé des activités libérales / indépendantes et 1,2% en tant des employeurs/chefs d'entreprise. A signaler enfin que plus de 9% de ces migrants ont été des chômeurs et 12,4% des étudiants.

En s'installant dans le pays d'accueil, les différents statuts professionnels ont connu des changements significatifs. Le taux des salariés est resté prédominant avec une augmentation de 1,6 fois (passant de 35.6% avant de quitter la Tunisie à 56.8% dans le PPI), dont 23.3% occupent des emplois permanents, et plus de 33% des postes à durée déterminée et / ou partielle).

Les activités libérales ont marqué aussi une forte progression dans le taux des employeurs / chefs d'entreprises qui s'est multipliée par six, en passant de 1,2% à 7%. Par ailleurs, on note également une légère augmentation de la part des travailleurs autonomes réguliers (de 5,2% avant le départ de Tunisie à 7,3% dans le PPI). En revanche, le statut des travailleurs autonomes irréguliers a subi une diminution de 2.33 fois (de 9,1% avant de quitter la Tunisie à 3,9% dans le PPI).

Tableau 7 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut professionnel avant le départ et dans le principal pays d'immigration (PPI)

Statut professionnel	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé (%)	
Statut professionnel avant de partir à l'étranger - (Sign. de Test de Khi deux = 15,8%)			
Occupation salariale à durée indéterminée	27,2	21,5	26,1
Occupation salariale à durée déterminée	5,7	10,8	6,7
Occupation salariale à temps partiel	3,4	1,5	3,0
Travailleur saisonnier	15,1	16,9	15,5
Employeur/chef d'entreprise	1,5	0,0	1,2
Travailleur autonome régulier	5,3	4,6	5,2
Travailleur autonome irrégulier	8,3	12,3	9,1
Aide familiale	3,8	1,5	3,3
Actif au chômage	8,7	13,8	9,7
Etudiant	12,8	10,8	12,4
Femme au foyer	5,3	0,0	4,2
Autre	1,5	0,0	1,2
Réponses manquantes	1,5	6,2	2,4
Total	100	100	100
Statut professionnel dans le PPI - (Sign. de Test de Khi deux = 0%)			
Occupation salariale à durée indéterminée	24,5	18,5	23,3
Occupation salariale à durée déterminée	29,4	20,0	27,6
Occupation salariale à temps partiel	3,8	13,8	5,8
Travailleur saisonnier	4,5	6,2	4,8
Employeur/chef d'entreprise	7,5	4,6	7,0
Travailleur autonome régulier	8,7	1,5	7,3
Travailleur autonome irrégulier	1,1	15,4	3,9
Actif au chômage	2,6	12,3	4,5
Etudiant	4,2	1,5	3,6
Femme au foyer	3,4	1,5	3,0

Retraité/pensionné	8,3	0,0	6,7
Autre	1,9	1,5	1,8
Réponses manquantes	0,0	3,1	0,6
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En se référant au test de Khi deux de Pearson, on constate que le statut professionnel occupé dans le pays d'accueil a eu un effet significatif sur la nature du retour du migrant tunisien (toutes les marges d'erreur sont nulles). Il est à noter que les salariés présentent une position dominante (près de 58%) parmi les migrants ayant décidé leur retour.

En revanche, pour les migrants dont le retour a été imposé ou forcé par des circonstances on trouve en première position les travailleurs autonomes irréguliers (15.4% contre seulement 1,1% chez les migrants revenus de leur plein gré), ensuite les chômeurs (12.3% contre seulement 1.1% chez les migrants revenus de leur plein gré) et, enfin, les travailleurs saisonniers (6.2%).

Enfin, il est important de souligner que le statut des migrants actifs à l'étranger s'est amélioré par rapport aux statuts occupés la veille du départ de la Tunisie. De plus, cette migration a divisé par deux le taux de chômage de l'échantillon.

2.2. La part des migrants de retour investissant en Tunisie

L'expérience professionnelle acquise à l'étranger par le migrant de retour tunisien a valorisé ses qualifications sur le plan économique, ainsi que sur le plan du capital humain. Ceci se reflète par leurs statuts et leurs choix dans l'orientation professionnelle après leur réinstallation en Tunisie. Au retour, les activités salariales ont perdu la première position (occupée dans le pays d'accueil) au profit des activités libérales / indépendantes.

En Tunisie, les activités salariales n'occupent plus que 26,3% des migrants de retour, avec une prédominance dans la proportion des emplois permanents soit 21.2%. Mais les activités libérales ont connu une croissance très importante, puisque 41,6% de ces migrants sont revenus pour investir dans leur pays d'origine et se mettre à leur compte. Près de 28% ont créé leur propre entreprise devenant ainsi employeurs, dont le taux était extrêmement faible avant le départ et dans le PPI (respectivement 1.2% et 7% dans le PPI, voir tableaux ci-dessus) et 13.6% occupent le statut de travailleurs autonomes. Ces observations invitent à réfléchir sur la manière de valoriser le retour des migrants souhaitant investir en Tunisie.

Tableau 8 : Migrants de retour en Tunisie, selon le statut professionnel au retour dans le pays d'origine

Statut professionnel	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Statut professionnel actuel - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Occupation salariale à durée indéterminée	21,1	21,5	21,2
Occupation salariale à durée déterminée	3,4	6,2	3,9
Occupation salariale à temps partiel	0,0	6,2	1,2
Travailleur saisonnier	2,3	0,0	1,8
Employeur/chef d'entreprise	31,3	13,8	27,9
Travailleur autonome régulier	7,9	12,3	8,8
Travailleur autonome irrégulier	2,6	13,8	4,8
Aide familiale	1,5	4,6	2,1
Actif au chômage	5,7	9,2	6,4
Etudiant	0,0	1,5	0,3
Femme au foyer	2,3	1,5	2,1
Retraité/pensionné	19,2	6,2	16,7
Autre	1,5	1,5	1,5
Question Filtre (NRP)	1,1	1,5	1,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

2.3. Les branches d'activité : la modernisation des secteurs de services après le retour en Tunisie

La migration a peu contribué à la modernisation des secteurs d'activités liées aux professions exercées par les migrants de retour en Tunisie. On observe un attrait majeur pour les secteurs des services modernes, plus de 37% des migrants de retour en Tunisie sont actifs dans les branches du commerce (13.6%), de l'hôtellerie (12.1%) et de l'éducation (11.5%). En revanche, les secteurs d'activités traditionnelles tels que l'agriculture et la construction étaient de l'ordre de 21,5% à la veille du départ de Tunisie. Le tableau ci-dessous indique que ce taux est demeuré presque inchangé à l'étranger (18,2%), pour diminuer fortement après le retour en Tunisie (7,5%).

Tableau 9 : Migrants de retour en Tunisie, par branches d'activités

Branches d'activité	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
 Branche d'activité de la dernière profession dans le PPI - (S. de Test de Khi deux = 0,1%)			
Question filtre (NRP)	18,5	15,4	17,9
Agriculture, chasse, sylviculture	2,3	4,6	2,7
Pêche, aquaculture	1,1	0,0	0,9
Industries extractives	2,6	1,5	2,4
Industrie manufacturière	4,9	4,6	4,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2,3	1,5	2,1
Construction	17,0	9,2	15,5
Commerce, réparations automobile et d'articles	9,1	7,7	8,8
Hôtellerie/restauration	15,5	9,2	14,2
Transports et communications	2,3	13,8	4,5
Activités financières	0,8	0,0	0,6
Immobilier, locations et services aux entreprises	1,1	1,5	1,2
Administration publique	1,1	3,1	1,5
Education	10,2	10,8	10,3
Santé et action sociale	5,3	0,0	4,2
Services collectifs, sociaux et personnels	1,9	1,5	1,8
Services domestiques	0,0	3,1	0,6
Réponses manquantes	4,2	12,3	5,8
Total	100	100	100
 Branche d'activités de la dernière profession exercée - (Signification de Test de Khi deux = 3,6%)			
Question filtre (NRP)	27,2	18,5	25,5
Agriculture, chasse, sylviculture	4,2	1,5	3,6
Pêche, aquaculture	1,1	0,0	0,9
Industries extractives	1,5	1,5	1,5
Industrie manufacturière	5,7	6,2	5,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,9	3,1	2,1
Construction	3,8	4,6	3,9
Commerce, réparations automobile et d'articles	10,6	26,2	13,6
Hôtellerie/restauration	13,6	6,2	12,1
Transports et communications	2,6	9,2	3,9
Activités financières	0,4	1,5	0,6
Immobilier, locations et services aux entreprises	1,9	0,0	1,5
Administration publique	1,9	1,5	1,8
Education	11,7	10,8	11,5
Santé et action sociale	5,7	0,0	4,5
Services collectifs, sociaux et personnels	2,6	4,6	3,0
Activités extraterritoriales	0,8	0,0	0,6
Réponses manquantes	3,0	4,6	3,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

La nature du retour du migrant Tunisien est très influencée par l'activité occupée à l'étranger. Le retour contraint est plus marqué chez les actifs dans les secteurs des services (13,8% dans le secteur des transports et des communications, 10,8% dans celui de l'éducation et 7,7% pour le commerce), mais la prédominance du retour décidé s'observe chez les actifs dans le secteur de la construction soit 17% contre 9,2% forcés.

3. Ressources : Capital financier et social

L'un des éléments fondamentaux dans l'analyse de la nature du retour en Tunisie est incontestablement les conditions socio-économiques qui traduisent nettement la réussite de l'expérience migratoire et décrivent parfaitement la participation et le rôle du migrant de retour dans le développement de la Tunisie.

3.1. La situation financière

Avant de quitter la Tunisie, 44,2 % des migrants enquêtés considéraient que leur situation financière était « moyenne », 15,4% la jugeaient « bonne », par contre 37,5 % mauvaise (dont 23,3% « pas bonne », et 14,2% « très mauvaise »).

Tableau 10 : Migrants de retour en Tunisie, selon la situation financière

Situation financière	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
La situation financière avant le départ - (Signification de Test de Khi deux = 19%)			
Très bonne	3,0	3,1	3,0
Bonne	13,2	9,2	12,4
Moyenne	44,2	44,6	44,2
Pas bonne	24,9	16,9	23,3
Très mauvaise	11,7	24,6	14,2
Sans opinion	2,6	1,5	2,4
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
La situation financière dans le dernier pays de séjour - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Très améliorée	37,0	35,4	36,7
Améliorée	52,8	43,1	50,9
Maintenue (inchangée)	8,3	7,7	8,2
Diminué	0,4	10,8	2,4
Sans opinion	1,5	3,1	1,8
Total	100	100	100
La situation financière actuelle par rapport à la situation passée à l'étranger (Signification de Test de Khi deux = 0,2%)			
Très améliorée	12,1	3,1	10,3
Améliorée	29,1	18,5	27,0
Maintenue (inchangée)	27,9	23,1	27,0
Diminué	27,2	44,6	30,6
Sans opinion	3,8	9,2	4,8
Réponses manquantes	0,0	1,5	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Dans les pays d'accueil, des changements significatifs ont eu lieu, en effet, 87,6% des migrants affirmaient que leur situation financière a connu une amélioration importante : 36,7% l'ont qualifiée « très améliorée » et 50,9% l'ont jugée « améliorée ». En revanche, 8,2% de l'ensemble

des migrants ont maintenu la même situation et 2,4% seulement ont déclaré que leur situation était plus mauvaise que celle vécue en Tunisie.

C'est au retour en Tunisie que l'on observe de forts contrastes entre les deux catégories de migrants. Si 41,2% des migrants ayant décidé leur retour déclarent que leur situation actuelle en Tunisie s'est améliorée par rapport à celle vécue à l'étranger, 44,6% des migrants contraints au retour ont répondu que leur situation au pays s'est détériorée.

3.2. La nature du retour est déterminée par les transferts de biens et non pas par ceux financiers

Les données relatives aux « transferts financiers » démontrent que plus de la moitié des migrants tunisiens, soit 54,5%, envoyaient régulièrement de l'argent aux membres de leur famille (29,4% une fois par mois, 19,1% une fois par trimestre, 2,7 % une fois par semestre et seulement 3,3% une fois par an) et près de 22% de façon sporadique.

Tableau 11 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence des transferts financiers

Transfert financier	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Fréquence de l'envoi d'argent aux membres de la famille au cours de la dernière année (Signification de Test de Khi deux = 11,1%)			
Une fois par mois	30,9	23,1	29,4
Une fois tous les trois mois	19,2	18,5	19,1
Une fois tous les 6 mois	1,9	6,2	2,7
Une fois par an	2,3	7,7	3,3
De façon sporadique	22,3	18,5	21,5
Jamais	22,6	26,2	23,3
Réponses manquantes	0,8	0,0	0,6
Total	100	100	100
Fréquence d'envoi des biens dans le pays d'origine au cours de la dernière année (Signification de Test de Khi deux = 0,1%)			
Une fois par mois	3,0	3,1	3,0
Un fois tous les trois mois	6,8	6,2	6,7
Une fois tous les 6 mois	7,5	9,2	7,9
Une fois par an	44,9	24,6	40,9
De façon sporadique	23,0	18,5	22,1
Jamais	14,7	38,5	19,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Ces transferts étaient destinés par ordre de priorité aux besoins de la famille (62.7%), à la construction ou l'achat d'un logement (30.9%), à la scolarisation des enfants (20.3%), à l'investissement dans un projet économique (10.6%) et pour finir à l'achat de terrain agricole et à la modernisation de ce secteur (7.3%).

Tableau 12 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'utilisation des transferts financiers

Emploi des transferts financiers	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Subvenir aux besoins de la famille - (Signification de Test de Khi deux = 19,4%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	61,9	66,2	62,7
Non	15,1	6,2	13,3
Réponses manquantes	0,4	1,5	0,6
Total	100	100	100

Scolarisation des enfants - (Signification de Test de Khi deux = 23,6%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	22,3	12,3	20,3
Non	54,7	60,0	55,8
Réponses manquantes	0,4	1,5	0,6
Total	100	100	100
Construire / Acquérir un logement - (Signification de Test de Khi deux = 34,1%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	33,2	21,5	30,9
Non	43,0	50,8	44,5
Réponses manquantes	1,1	1,5	1,2
Total	100	100	100
Investir dans un projet économique - (Signification de Test de Khi deux = 17,8%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	12,5	3,1	10,6
Non	63,8	69,2	64,8
Réponses manquantes	1,1	1,5	1,2
Total	100	100	100
Achat de terrains / biens agricoles - (Signification de Test de Khi deux = 44,4%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	6,0	1,5	5,2
Non	70,6	70,8	70,6
Réponses manquantes	0,8	1,5	0,9
Total	100	100	100
Moderniser l'équipement agricole - (Signification de Test de Khi deux = 55,7%)			
Questions filtres (NRP)	22,6	26,2	23,3
Oui	2,6	0,0	2,1
Non	73,6	72,3	73,3
Réponses manquantes	1,1	1,5	1,2
Total	100	100	100
Construction de monuments publics - (Signification de Test de Khi deux = 57,3%)			
N'a jamais effectué de transferts	22,6	26,2	23,3
Oui	0,4	1,5	0,6
Non	76,2	70,8	75,2
Réponses manquantes	0,8	1,5	0,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Toutefois, le transfert de biens est un peu plus important que le transfert financier : en effet, près de 59% des migrants de retour tunisiens envoyaient régulièrement des biens, alors que 22.1% les transféraient d'une façon sporadique.

En analysant, l'impact de ces deux types de transferts sur la nature du retour du migrant en Tunisie, on remarque que le transfert financier et son utilisation n'ont aucun effet significatif sur la décision de retour car les marges d'erreur de ces derniers dépassent le seuil fixé à 5% (dans un intervalle de confiance égal à 95%). En revanche, le transfert de biens est corrélé à la nature du retour (marge d'erreur quasi-nulle (0.1%), puisque l'on observe que les migrants ayant décidé leur retour au pays sont plus nombreux que les migrants contraints au retour en matière de transferts en nature (44,9 % contre 24,6% forcés).

3.3. L'autofinancement constitue la principale source des migrants de retour-investisseurs

Après le retour en Tunisie, près de 41% des migrants ont réalisé des projets d'investissement (91% d'entre eux ont créé un seul projet et 9% ont investi dans deux projets et plus).

Tableau 13 : Migrants de retour en Tunisie, selon le réalisation des projets d'investissement

Réalisation des projets d'investissement dans le pays d'origine au retour	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Réalisation des projets d'investissement dans le pays d'origine au retour - (Signification de Test de Khi deux = 0,2%)			
Non	56,6	67,7	58,8
Oui, un seul projet	40,0	26,2	37,3
Oui, deux projets	3,4	1,5	3,0
Oui, trois projets	0,0	3,1	0,6
Réponses manquantes	0,0	1,5	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Dans ce cadre, il est indispensable de signaler que près de 92% des migrants de retour-investisseurs ont choisi l'autofinancement comme principale source de financement de leurs projets économiques. Cette source a un impact significatif (soit 0,8% de risque d'erreur) sur la nature du retour : 41.1% de ces investisseurs ont décidé de leur retour contre 23.1% qui ont été forcés.

Tableau 14 : Migrants de retour en Tunisie, selon la source de financement des projets d'investissement réalisés au retour

La principale source de financement des investissements au retour	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Autofinancement - (Signification de Test de Khi deux = 0,8%)			
N'a pas réalisé de projets	56,6	69,2	59,1
Oui	8,3	1,5	7,0
Non	29,8	23,1	28,5
R. manquantes	5,3	6,2	5,5
Total	100	100	100
Crédits bancaires (Signification de Test de Khi deux = 12,5%)			
N'a pas réalisé de projets	56,6	69,2	59,1
Oui	41,1	23,1	37,6
Non	1,5	3,1	1,8
R. manquantes	0,8	4,6	1,5
Total	100	100	100
Prêts d'un parent - (Signification de Test de Khi deux = 23,7%)			
N'a pas réalisé de projets	56,6	69,2	59,1
Oui	3,8	4,6	3,9
Non	34,3	21,5	31,8
R. manquantes	5,3	4,6	5,2
Total	100	100	100
Autres sources - (Signification de Test de Khi deux = 16,9%)			
N'a pas réalisé de projets	56,6	69,2	59,1
Oui	3,0	3,1	3,0
Non	34,3	20,0	31,5
R. manquantes	6,0	7,7	6,4
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3.4. Plus les visites en Tunisie sont fréquentes, plus le retour se décide de manière autonome

La fréquence des visites en Tunisie s'élève à près de 41% pour une seule visite par an, à 28.2% pour deux ou plusieurs visites par an et à près de 7% pour moins d'une visite par an. En se basant sur ces statistiques et leurs rapports avec les décisions de retour, il ressort que le type de retour est lié à la fréquence des retours. En effet, les migrants ayant choisi de retourner en Tunisie ont pour la plupart visité au moins une fois par an (77,4%) la Tunisie avant leur retour effectif au pays. En revanche, les migrants contraints au retour n'ont, pour plus de la moitié d'entre eux, jamais effectué de brèves visites au pays avant de revenir au pays.

Tableau 15 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence des visites avec le pays d'origine

Fréquence des visites	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Fréquence de visites dans le pays d'origine (au cours de la dernière année) -(Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Deux ou plusieurs fois par an	30,6	18,5	28,2
Une fois par an	46,8	16,9	40,9
Moins d'une fois par an	6,8	6,2	6,7
De façon sporadique	9,1	3,1	7,9
Jamais	6,4	55,4	16,1
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

3.5. La famille et les vacances sont les principales raisons du retour décidé

En analysant les données relatives aux raisons des visites en Tunisie, on constate que les raisons familiales occupent le premier rang avec un taux s'élevant à 61,2%, suivies des vacances (58.2%) et des festivités. Les raisons administratives se trouvent au dernier rang (4.8%).

Tableau 16 : Migrants de retour en Tunisie, selon les raisons des visites au pays d'origine

Les raisons des visites au pays d'origine	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Raisons familiales - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Aucune visite	6,4	55,4	16,1
Oui	66,8	38,5	61,2
Non	26,8	6,2	22,7
Total	100	100	100
Raisons d'affaires - (Signification de (Test de Khi deux = 0%)			
Aucune visite	6,4	55,4	16,1
Oui	17,0	6,2	14,8
Non	76,6	38,5	69,1
Total	100	100	100
Raisons de fêtes (Aïd, Ramadan) - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Aucune visite	6,4	55,4	16,1
Oui	35,1	15,4	31,2
Non	58,5	29,2	52,7
Total	100	100	100
Raisons de vacances - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Aucune visite	6,4	55,4	16,1
Oui	65,7	27,7	58,2
Non	27,9	16,9	25,8
Total	100	100	100

Raisons administratives - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Aucune visite	6,4	55,4	16,1
Oui	4,9	4,6	4,8
Non	88,7	40,0	79,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

4. L'expérience migratoire avant le retour

L'expérience migratoire est la clé qui explique significativement la nature des relations du migrant tunisien avec le pays d'origine (avant l'émigration) et le pays d'accueil et qui met en évidence les difficultés rencontrées et leur impact sur la nature du retour.

4.1. La nature du retour diffère d'un pays à l'autre

Les données relatives à la répartition des Tunisiens à l'étranger démontrent que la France est le principal pays d'accueil des immigrés Tunisiens (47.9%) suivie de l'Italie (13.3%), de l'Allemagne (8.2%) ; en quatrième position, on trouve les pays arabes avec l'Arabie Saoudite qui se positionne au premier rang avec 7.6%.

Tableau 17 : Migrants de retour en Tunisie, selon le principal pays d'immigration

Principal pays d'immigration	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Principal pays d'immigration - (Signification de Test de Khi deux = 0,1%)			
France	51,3	33,8	47,9
Italie	9,8	27,7	13,3
Allemagne	8,3	7,7	8,2
Arabie Saoudite	7,9	6,2	7,6
Oman	3,8	1,5	3,3
Emirats Arabes Unis	3,4	0,0	2,7
Libye	1,9	1,5	1,8
Belgique	1,9	0,0	1,5
Pays-Bas	0,8	3,1	1,2
U.S.A	1,5	0	1,2
Canada	1,1	1,5	1,2
Djibouti	0,0	4,6	0,9
Qatar	1,1	0,0	0,9
Royaume-Uni	0,4	1,5	0,6
Suède	0,8	0,0	0,6
Suisse	0,8	0,0	0,6
Roumanie	0,8	0,0	0,6
Bahreïn	0,4	1,5	0,6
Grèce	0,4	0,0	0,3
Portugal	0,4	0,0	0,3
Norvège	0,4	0,0	0,3
Autriche	0,4	0,0	0,3
Ukraine	0,4	0,0	0,3
Maroc	0,0	1,5	0,3
Algérie	0,4	0,0	0,3
Liban	0,4	0,0	0,3
Syrie	0,4	0,0	0,3

Iraq	0,0	1,5	0,3
Territoire palestinien occupé	0,0	1,5	0,3
Koweït	0,0	1,5	0,3
Réponses manquantes	1,1	3,1	1,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En analysant l'impact des pays sur la nature du retour, on remarque que les migrants contraints au retour sont plus concentrés en Italie (27,7%), ce qui s'explique par les flux de migration clandestine observés dans cette aire de la Méditerranée. En revanche, on n'observe aucun retour contraint à partir de la Norvège, la Belgique, le Suède, Canada, et la majorité des pays Arabes.

4.2. Les documents officiels n'excluent pas le retour contraint

L'analyse des statistiques relatives aux conditions d'immigration révèle que la majorité des Tunisiens (89,4%) sont partis avec des documents officiels (23,9% avec un visa touristique, 34,5% avec un visa de regroupement familial) et que 10,3% ont immigré avec de faux documents soumis à un retour contraint (20%). Il est utile de signaler que les détenteurs de documents officiels ont aussi enregistré un retour forcé surtout pour les migrants en possession d'un visa touristique (32,3%). Ceci s'explique probablement par le fait que ces derniers sont devenus des migrants irréguliers, au cours de leur expérience migratoire à l'étranger, suite à l'échéance de leur visa d'entrée.

Tableau 18 : Migrants de retour en Tunisie, selon le type de documents de voyage pour se rendre à l'étranger

	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Types de documents pour partir à l'étranger - (Signification de Test de Khi deux = 0,2%)			
Avec des documents officiels	92,1	78,5	89,4
Sans documents officiels	7,9	20,0	10,3
Réponses manquantes	0,0	1,5	0,3
Total	100	100	100
Partir à l'étranger avec... - (Signification de Test de Khi deux = 0,2%)			
Sans document officiel	7,9	21,5	10,6
Un visa touristique	21,9	32,3	23,9
Un contrat de travail (visa pour travail)	36,6	26,2	34,5
Un visa pour regroupement familial	8,7	9,2	8,8
Autres	16,6	9,2	15,2
Réponses manquantes	8,3	1,5	7,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

4.3. Les difficultés des migrants contraints au retour avant le départ et pendant la migration

Plusieurs migrants enquêtés ont déclaré avoir eu des difficultés avant de se rendre à l'étranger. Celles-ci sont de différents types : obtention d'un visa (15,2%), tracasseries administratives à la veille de leur départ (12,7%), et à leur arrivée dans le pays d'accueil (11,5%). Les difficultés rencontrées en Tunisie semblent avoir un impact fondamental sur la nature du retour. Les migrants contraints au retour sont ceux dont les difficultés d'obtention du visa sont les plus récurrentes.

Tableau 19 : Difficultés rencontrées par les migrants enquêtés en Tunisie, et dans le principal pays d'immigration (PPI)

Difficultés pour se rendre à l'étranger...	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Problèmes pour obtenir le visa - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	9,8	36,9	15,2
Non	89,8	63,1	84,5
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Tracasseries administratives dans le pays de départ - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	8,3	30,8	12,7
Non	91,3	69,2	87,0
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Problèmes avec les autorités à l'arrivée - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	3,4	20,0	6,7
Non	96,2	80,0	93,0
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Tracasseries administratives dans le PPI - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	6,8	30,8	11,5
Non	92,8	69,2	88,2
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100
Autres - (Signification de Test de Khi deux = 4,7%)			
Oui	5,3	13,8	7,0
Non	94,3	86,2	92,7
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, presque l'ensemble des migrants enquêtés jugent qu'ils ont eu de bonnes relations avec le pays d'accueil, surtout en ce qui concerne les migrants ayant décidé de revenir au pays. En revanche, 35,4% migrants dont le retour était contraint ont déclaré avoir eu des problèmes avec les institutions du pays d'immigration pendant leur séjour à l'étranger, contre seulement 7,9% pour les migrants de retour ayant décidé de retourner au pays.

Tableau 20 : Rapports de migrants de retour en Tunisie avec les institutions et la société du principal pays d'immigration (PPI)

Rapports avec les institutions et la société du PPI	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Rapports avec les institutions du PPI pendant le séjour - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Très bons	58,9	32,3	53,6
Assez bons	30,9	27,7	30,3
J'ai eu quelques problèmes	7,5	18,5	9,7
J'ai eu beaucoup de problèmes	0,4	16,9	3,6
Aucune opinion	1,9	4,6	2,4
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Rapport avec la société d'accueil en général - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Très bons	58,1	38,5	54,2
Assez bons	35,1	40,0	36,1
J'ai eu quelques problèmes	5,3	6,2	5,5
J'ai eu beaucoup de problèmes	0,8	10,8	2,7
Aucune opinion	0,8	4,6	1,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Sur l'ensemble de l'échantillon, plusieurs difficultés liées au séjour à l'étranger ont été relatées. Elles se caractérisent principales par les problèmes d'accès au logement, l'ostracisme, les problèmes d'intégration, les obstacles liés à l'occupation d'emplois permanents, les bas salaires et, enfin, les difficultés en matière de santé.

Bien que ces difficultés dans le principal pays d'immigration (PPI) aient une influence sur la nature du retour, les obstacles d'intégration, le racisme et les bas salaires ne constituent pas des facteurs déterminant le retour, car leur marge d'erreur (test de Khi deux) dépasse le seuil des 5% respectivement 26.2%, 15.5% et 7.6% (l'intervalle de confiance est égal à 95%).

Tableau 21 : Migrants de retour en Tunisie, selon les difficultés rencontrées dans le principal pays d'immigration (PPI)

Difficultés dans le PPI	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Accès au logement (loyer élevé) - (Signification de Test de Khi deux = 0,5%)			
Oui	18,5	33,8	21,5
Non	80,0	61,5	76,4
Réponses manquantes	1,5	4,6	2,1
Total	100	100	100
Difficultés d'intégration - (Signification de Test de Khi deux = 26,2%)			
Oui	17,4	26,2	19,1
Non	80,4	72,3	78,8
Réponses manquantes	2,3	1,5	2,1
Total	100	100	100
Discrimination/racisme - (Signification de Test de Khi deux = 15,5%)			
Oui	18,5	29,2	20,6
Non	79,2	69,2	77,3
Réponses manquantes	2,3	1,5	2,1
Total	100	100	100
Pas d'emploi régulier - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	9,8	30,8	13,9
Non	86,4	67,7	82,7
Réponses manquantes	3,8	1,5	3,3
Total	100	100	100
Niveau de salaire insatisfaisant - (Signification de Test de Khi deux = 7,6%)			
Oui	6,0	13,8	7,6
Non	90,2	84,6	89,1
Réponses manquantes	3,8	1,5	3,3
Total	100	100	100

Système de santé insatisfaisant - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	1,9	13,8	4,2
Non	94,0	84,6	92,1
Réponses manquantes	4,2	1,5	3,6
Total	100	100	100
Tracasseries administratives - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Oui	9,1	36,9	14,5
Non	88,7	61,5	83,3
Réponses manquantes	2,3	1,5	2,1
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

5. Retour et modes de réintégration

La nature du retour a un impact déterminant sur le bien-être et les modes de réintégration des migrants de retour en Tunisie.

5.1. La famille et les amis soutiennent le migrant dans le processus de retour, mais les organisations gouvernementales et les consulats l'imposent

Plus de la moitié des migrants de retour tunisiens (52,7%) affirme que la famille constitue la principale source d'informations dans le processus de retour. 14,6% ont eu recours aux organisations gouvernementales et aux consulats pour obtenir des informations sur le retour ; enfin, plus du quart sont revenus sans avoir recours aux sources d'informations mentionnées dans le tableau ci-dessous.

On remarque que la famille et les amis jouent un rôle prépondérant dans la préparation des migrants souhaitant revenir au pays. Toutefois, les migrants contraints au retour se distinguent par un taux élevé de personnes n'ayant pas recueilli d'informations dans la phase pré-retour. Le taux de 30,8% s'explique par l'interruption soudaine du projet migratoire et par le manque de temps nécessaire à la préparation du retour. Pour de nombreux migrants contraints au retour, ce sont les institutions gouvernementales et les consulats qui ont contribué à les informer sur le processus de retour.

Tableau 22 : Les principales sources d'information des migrants de retour en Tunisie employées avant leur retour

Principales sources d'information dans le processus de retour	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
La principale source d'information dans le processus de retour - (Signification de Test de Khi deux = 0,1%)			
Famille	57,7	32,3	52,7
Amis	6,0	4,6	5,8
Organisations gouvernementales	6,0	18,5	8,5
Consulats	4,5	12,3	6,1
Media	0,8	0,0	0,6
Internet	0,4	0,0	0,3
Aucune	23,8	30,8	25,2
Réponses manquantes	0,8	1,5	0,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

5.2. Discuter du retour, c'est décider le retour

Avant le retour dans leur pays d'origine, la quasi-totalité des migrants soit 84,9% ont discuté du retour (47% en ont parlé souvent, 25,5% parfois et 12,4% très rarement) contre 15,2% des migrants qui ne l'ont jamais fait. En analysant l'impact de fréquence de discussion à propos du retour, on constate que plus la discussion est fréquente et régulière, plus le retour est décidé par le migrant (78,9% contre 46,2%).

Tableau 23 : Migrants de retour en Tunisie, selon la fréquence de discussion du retour

Fréquence de discussion du retour dans le PPI	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
La fréquence de discussion du retour - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Souvent	52,1	26,2	47,0
Parfois	26,8	20,0	25,5
Très rarement	12,1	13,8	12,4
Jamais	9,1	40,0	15,2
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

5.3. Une situation économique peu améliorée en Tunisie

Les données relatives à la situation financière des migrants de retour en Tunisie, révèlent que 37,3% ont connu une amélioration de leur situation, et 27% ont déclaré que leur situation financière actuelle n'avait pas changé par rapport à celle vécue à l'étranger. De nouveau, les migrants contraints au retour se distinguent par le fait que 44,6% d'entre eux considèrent que leur situation financière actuelle a empiré en Tunisie.

Tableau 24 : Migrants de retour en Tunisie, selon l'évolution de leur situation financière actuelle par rapport à celle vécue à l'étranger

Situation financière	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
La situation financière actuelle par rapport à la situation vécue à l'étranger s'est (Signification de Test de Khi deux = 0,2%)			
Très améliorée	12,1	3,1	10,3
Améliorée	29,1	18,5	27,0
Maintenue (inchangée)	27,9	23,1	27,0
Diminué	27,2	44,6	30,6
Sans opinion	3,8	9,2	4,8
Réponses manquantes	0,0	1,5	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

5.4. La retraite constitue la principale raison du retour décidé

En analysant les raisons ayant motivé les migrants à retourner de leur plein gré au pays, on constate que la retraite constitue une des principales raisons (16,1%), suivie de la création de projets (15,2%) et, enfin, de la nostalgie du pays (9,7%). D'autres facteurs ont poussé le migrant tunisien à retourner dans son pays, tels que les problèmes familiaux (9,4%) et la fin du contrat de travail 8,5%.

Tableau 25 : Raisons motivant le retour des migrants ayant décidé de retourner en Tunisie

Raisons principales	Première raison (%)	Deuxième raison (%)	Troisième raison (%)
Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	1,8	2,1	1,5
Pour bénéficier d'aides au retour	0,0	1,5	1,5
Problèmes familiaux au pays d'origine	9,4	6,7	1,8
Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	2,7	1,2	0,6
Problèmes de santé	2,4	4,5	2,7
Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	1,5	1,2	0,9
Retraite	16,1	1,2	1,2
Gérer mes affaires	3,6	8,5	6,1
Création de projets	15,2	8,2	4,8
Fin de mon contrat de travail dans le pays d'immigration	8,5	2,7	2,7
Fin de mes études dans le pays d'immigration	3,3	0,6	0,3
Compléter ma formation	0,6	0,6	0,6
Nostalgie de mon pays et de mes traditions	9,7	17,9	13,0
Environnement socioculturel défavorable	0,6	3,9	4,2
Autre	4,2	4,8	5,5
Retour imposé/forcé	19,7	19,7	19,7
Réponses manquantes	0,6	14,5	32,7
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En revanche, l'expulsion de l'ancien pays de destination est principale raison des migrants contraints au retour, suivie des problèmes familiaux graves au pays et du non-renouvellement du permis de séjour.

Tableau 26 : Facteurs ayant contraint les migrants tunisiens à rentrer au pays

Facteurs (réponses multiples)	%
Mon permis de séjour n'a pas été renouvelé	23,0
J'ai perdu mon travail	11,5
J'ai dû interrompre mes études	4,9
J'ai été expulsé	44,3
Problèmes graves de santé	4,9
Problèmes administratifs/fiscaux	9,8
Pour des contraintes familiales	34,4

Les pourcentages ne sont pas cumulables

Source : MIREM, © EUI

6. Perspectives et conditions post retour

6.1. Le projet de ré-émigration semble plus accentué chez les migrants de retour contraint

Plus de la moitié de la population enquêtée (58,5%) n'envisage pas de ré-émigrer. Toutefois, si l'on se réfère à la nature du retour, on constate que cette intention ne concerne que 47,7% des migrants contraints au retour, contre 61,1% des migrants ayant décidé de retourner en Tunisie.

Tableau 27 : Intentions de nouveau départ à l'étranger exprimées par les migrants de retour en Tunisie

Vous avez l'intention de...	Nature du retour		Total
	Décidé	Imposé/forcé	
Repartir vers le dernier pays de séjour	34,3	35,4	34,5
Repartir vers un autre pays	3,4	9,2	4,5
Repartir mais ne sait pas où	1,1	7,7	2,4
N'envisage pas de repartir	61,1	47,7	58,5
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Le projet d'un nouveau départ à l'étranger (34,5% vers le dernier pays de séjour et 4,5% vers un autre pays) est plus prononcé chez ceux qui ont été contraints au retour. Près de 18% d'entre eux planifient une ré-émigration très certaine (26,2% sont contraints alors que 15,8% sont volontaires) et 23,6% envisagent un nouveau départ probable (26,2% ont été obligés de revenir, contre 23% l'ont décidé).

Tableau 28 : Les intentions de ré-émigration chez les migrants de retour en Tunisie

Repartir à l'étranger	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Repartir à l'étranger - (Signification de Test de Khi deux = 6,8%)			
Très certainement	15,8	26,2	17,9
Probablement	23,0	26,2	23,6
Pas pour le moment	15,8	15,4	15,8
Jamais plus	30,6	13,8	27,3
Ne sait pas	13,6	18,5	14,5
Réponses manquantes	1,1	0,0	0,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Les principales raisons qui incitent à un nouveau départ résident dans le souhait de vivre à l'étranger (9,4%), le besoin de renouveler les papiers (près de 7%), les problèmes familiaux (5,5%), les nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger (4,2%) la non réadaptation dans le pays d'origine.

Tableau 29 : Raisons motivant les migrants de retour en Tunisie à quitter de nouveau leur pays d'origine

Raisons principales	Première raison (%)	Deuxième raison (%)	Troisième raison (%)
Je connais déjà le pays et souhaite y vivre	9,4	3,9	4,5
Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine	4,2	4,2	1,2
Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine	3,6	5,8	2,7
Pour renouveler mes papiers	6,7	3,3	0,6
Je ne trouve pas d'emploi ici	0,6	2,1	1,5
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	4,2	2,7	4,8

Pour des raisons familiales	5,5	6,7	2,7
Pour des raisons de santé	2,7	3,6	2,4
Pour d'autres raisons	4,2	2,4	8,2
N'envisage pas de repartir	58,5	58,5	58,5
Réponses manquantes	0,3	6,7	12,7
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

6.2. Le choix du retour n'évite pas les difficultés dans le pays d'origine

89,1% des migrants de retour tunisiens considèrent l'expérience acquise comme un avantage. En se réinstallant en Tunisie, 72,1% de la totalité des enquêtés déclarent être satisfait d'être revenus en Tunisie. Toutefois, alors que 81,1% des migrants ayant choisi de revenir au pays se disent satisfaits de vivre en Tunisie, seulement 35,4% des migrants contraints au retour en Tunisie y adhèrent.

Tableau 30 : Appréciation de l'expérience acquise à l'étranger chez les migrants de retour en Tunisie

Perception de l'expérience acquise à l'étranger	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
L'expérience acquise à l'étranger représente - (Signification de Test de Khi deux = 1,7%)			
Un avantage	91,3	80,0	89,1
Un inconvénient	1,9	6,2	2,7
Sans importance	4,9	6,2	5,2
Ne sait pas	1,9	7,7	3,0
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

Par ailleurs, 50,3% des migrants déclarent que leur niveau de vie actuel s'est amélioré par rapport à celui qu'ils connaissaient à l'étranger, alors que 13,6% déclarent que leur niveau de vie n'a pas vraiment changé.

La moitié de enquêtés répondent vivre mieux dans leur pays d'origine (50,3%, voir tableau 31). Ce jugement peut s'expliquer par les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants depuis leur retour (voir tableau 32), que celui-ci soit décidé ou non.

Tableau 31 : Appréciation du niveau de vie actuel des migrants de retour en Tunisie

Niveau de vie actuelle par rapport à celui vécu à l'étranger	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Niveau de vie actuel par rapport à celui vécu à l'étranger - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Je vis mieux dans mon pays d'origine	56,2	26,2	50,3
Rien n'a vraiment changé	15,1	7,7	13,6
Je vis un peu moins bien	20,8	24,6	21,5
Je vis très mal	3,0	20,0	6,4
Ne sait pas	4,5	21,5	7,9
Réponses manquantes	0,4	0,0	0,3
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

En effet, à l'échelle de l'échantillon, les difficultés majeures résident dans les tracasseries administratives, les bas salaires et les problèmes de réadaptation en Tunisie. Comme on peut s'y attendre, ces problèmes sont encore plus forts dans le cas des migrants contraints au retour.

Tableau 32 : Difficultés des migrants tunisiens depuis le retour au pays

Difficultés (réponses multiples)	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé/forcé	
Accès au logement (loyer élevé)	4,2	27,3	8,5
Difficultés de réinsertion	7,6	32,3	12,5
Difficultés de réadaptation	18,3	33,8	21,3
Pas d'emploi	8,4	32,3	13,1
Niveau de salaire insatisfaisant	15,2	49,2	22,0
Système de santé insatisfaisant	20,1	27,3	21,5
Tracasseries administratives	21,7	33,8	24,1
Autre	13,9	21,2	15,3

Les pourcentages ne sont pas cumulables

Source : MIREM, © EUI

6.3. Le dispositif de retour doit être amélioré

23.9% des migrants jugent adéquates les mesures prises pour faciliter le retour, la majorité de cette classe se compose de migrants ayant décidé leur retour. En effet, seulement 4,6% des migrants contraints au retour y adhèrent.

Tableau 33 : Estimation par les migrants de retour en Tunisie des mesures prises par les autorités publiques tunisiennes afin de faciliter le retour

La perception des mesures prises pour faciliter le retour	Nature du retour		Total (%)
	Décidé	Imposé / forcé	
Appréciation des mesures facilitant le retour - (Signification de Test de Khi deux = 0%)			
Elles sont adéquates	28,7	4,6	23,9
Elles devraient être améliorées	30,2	24,6	29,1
Elles sont inexistantes	5,7	7,7	6,1
Je n'en ai pas connaissance	16,2	12,3	15,5
Sans opinion	18,1	50,8	24,5
Réponses manquantes	1,1	0,0	0,9
Total	100	100	100

Source : MIREM, © EUI

A noter que les migrants ayant insisté sur le besoin d'améliorer les dispositifs de soutien à la réintégration des migrants de retour constituent le groupe le plus important (29,1%), surtout en raison du poids des retours décidés. Enfin, la part de ceux qui n'ont pas connaissance des dispositifs mis en place à l'égard des migrants de retour en Tunisie s'élève à 15,5% alors que la part de ceux considérant que les mesures prises à leur égard sont inexistantes s'élève à 6,1%.

L'analyse des données empiriques relatives aux migrants de retour en Tunisie, recueillies dans le cadre du projet MIREM, apporte de nouvelles réponses quant aux tendances actuelles des flux de retour en Tunisie. Entre autres, quatre points peuvent être soulignés :

1. L'âge des migrants constitue une variable capitale qui a un effet significatif sur la nature du retour. Tous les seniors ont décidé de revenir dans leurs pays d'origine de leur propre gré,

contrairement au migrants de retour plus jeunes qui semblent confrontés à des difficultés lors de leur réintégration au pays ;

2. L'émigration a contribué à des changements fondamentaux dans la composition des ménages tunisiens ; à savoir la nucléarisation des familles qui représente un facteur déterminant influençant, en premier lieu, la nature du retour en Tunisie et, en second lieu, la composition familiale lors du retour.
3. L'expérience migratoire acquise à l'étranger représente un avantage permettant d'améliorer le niveau de vie du migrant tunisien et de valoriser ses compétences, tant sur le plan économique que sur le plan du capital humain et social. Plusieurs migrants ayant décidé leur retour sont revenus pour investir dans au moins un projet économique et pour développer le secteur des services dans leur pays d'origine.
4. La famille, les amis, la discussion récurrente à propos du retour et les contacts fréquents avec la Tunisie facilitent le processus de réintégration et diminuent les contraintes et les difficultés auxquelles le migrant de retour peut être confronté. Toutefois, le processus de réintégration en Tunisie peut engendrer d'autres difficultés pouvant inciter le migrant à envisager de partir de nouveau à l'étranger.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- African Union, Experts Meeting on Migration and Development, “Element for an African Common Position on Migration and Development”, Algiers, 3-5 April 2006.
- Allen, Tim & Hubert Morsink (eds.), *When Refugees Go Home*, UNRISD, James Currey, London, 1994.
- Ammassari Savina & Richard Black, “Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development: Applying Concepts to West Africa”. *IOM Migration Research Series* (5). Geneva: IOM, 2001.
- Angenendt, Steffen, “Circular Migration: A Sustainable concept for migration policy?”, *SWP Comments* n. 11, German Institute for International and Security Affairs, June 2007.
- Arnold, Fred, "The Contribution of Remittances to Economic and Social Development", in Mary M. Kritz, Lin Lean Lim, Hania Zlotnik, eds., *International Migration Systems: A Global Approach*, Clarendon Press, Oxford, 1992, p. 205-220.
- Bel Haj Zekri, Abderrazak, “La Migration de retour en Tunisie: Etude du cadre législatif, du contexte socioéconomique et des processus de réinsertion des migrants”, *Rapport d’Analyse MIREM* n. 2007/04, RSCAS/EUI, Florence, 2007.
- Black, Richard & Saskia Gent, “Defining Measuring and Influencing Sustainable Return”, Development Research Centre on Migration Globalisation and Poverty Briefing Paper n. 3, University of Sussex, 2005.
- Blitz, Brad & Rosemary Sales, Lisa Marzano, “Non-Voluntary Return? The Politics of Return to Afghanistan”, *Political Studies* 53 (1) 2005, pp. 182-200.
- Bovenkerk, Frank, *The Sociology of Return Migration*. Martinus Nijhoff, The Hague, 1974.
- Brand, Laurie, *Citizens Abroad: Emigration and the State in the Middle East and North Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.
- Cassarino, Jean-Pierre, “Informalising Readmission Agreements in the EU Neighbourhood”, *The International Spectator* 42 (2), 2007, pp. 179-196.
- Cassarino, Jean-Pierre, “The EU Return Policy: Premises and Implications”, MIREM Analytical Report, RSCAS/EUI, Florence, 2006.
- Cassarino, Jean-Pierre, “Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited”, *International Journal on Multicultural Societies* 6 (2), 2004, pp. 253-279.
- Cassarino, Jean-Pierre, *Tunisian New Entrepreneurs and their Past Experience of Migration in Europe: Networks, Resource Mobilisation, and Hidden Disaffection*. Ashgate Publishers, London, 2000.
- Castles, Stephen, “Why Migration Policies Fail”, *Ethnic and Racial Studies*, 27 (2), 2004, pp. 205-227.
- Cervantes, Mario & Dominique Guellec, “The Brain Drain: Old Myths, New Realities”, *OECD Observer*, Paris, May 2002.

- Chaieb, Raja, "La Migration de retour en Tunisie : Informations statistiques" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, mai 2006.
- Coleman, James, "Social Capital in the Creation of Human Capital", *American Journal of Sociology*, suppl, (94), 1988, pp. S95-S120.
- Commission of the European Communities, *On Circular Migration and Mobility Partnerships between the European Union and Third Countries*, Communication from the Commission, COM(2007) 248 final, Brussels, 16 May 2007.
- Commission of the European Communities, *The Global Approach to Migration One Year On: Towards a comprehensive European migration policy*, COM(2006) 735 final, Brussels, 30 November 2006.
- Commission of the European Communities, *Migration and Development: Some Concrete Orientations*, Communication from the Commission, COM(2005) 390 final, Brussels, 1 September 2005.
- Commission of the European Communities, *Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council on Common Standards and Procedures in Member States for Returning Illegally Staying Third-country Nationals*, Communication from the Commission, COM(2005) 391 final, Brussels, 1 September 2005.
- Commission of the European Communities, *Green Paper on an EU Approach to Managing Economic Migration*, COM(2004) 811 final, Brussels, 11 January 2005.
- Commission of the European Communities, *Green Paper on a Community Return Policy on Illegal Residents*, Communication from the Commission, COM(2002) 175 final, Brussels, 10 April 2002.
- Council of the European Union, *Brussels European Council: Presidency Conclusions 15-16 December 2005*, 15914/1/05, Brussels, 30 January 2006.
- Council of the European Union, *Proposal for a Return Action Programme*, 14673/02, 25 November 2002.
- Dustmann, Christian, "Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration", *Discussion Paper* n. 264, Institute for the Study of Labour, Bonn, 2001.
- European Migration Network, "Return Migration", *EMN Synthesis Report*, EMN, Brussels, May 2007.
- EUROSTAT, « Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux : Rapport national - Le Maroc », préparé par Fadlollah. A, Berrada. A, et Khachani. M, *EUROSTAT Working Papers* n. 3/200/E/6, Bruxelles, 2000.
- Glaser, William. A. & G Christopher Habers, "The Migration and Return of Professionals". *International Migration Review* 8 (2), 1974, pp. 227-244.
- Guarneri, Antonella & Jean-Pierre Cassarino, "Quando la decisione individuale di tornare nel proprio paese fa la differenza", *NeoDemos: Popolazione, società e politiche*, settembre 2007.
- Iredale, Robin & Fei Guo, "The Transforming Role of Skilled and Business Returnees: Taiwan, China and Bangladesh", Centre for Asia Pacific Social Transformation Studies, University of Wollongong, Wollongong, 2001.
- Khachani Mohamed, « La migration marocaine dans le monde arabe : le cas des pays pétroliers », In *Les Marocains de l'Extérieur*, Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, Rabat (à paraître).
- Khachani, Mohamed, "Statistiques sur les migrants de retour au Maroc" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, juin 2006.
- Kilic, Talip & Gero Carletto, Benjamin Davis, Alberto Zezza, "Investing Back Home: Return Migration and Business Ownership in Albania", *Policy Research Working Paper* n. 4366, The World Bank, 2007.
- King, Russell (ed.), *Return Migration and Regional Economic Problems*, Croom Helm, London, 1986.

- Kubat, Daniel (ed.), *The Politics of Return: International Return Migration in Europe. (Proceedings of the First European Conference on International Return Migration, Rome November 11-14, 1981)*. Center for Migration Studies, New York, 1984.
- Lahlou, Mehdi, "Migration de retour au Maroc: Une Approche socioéconomique et institutionnelle", Rapport d'analyse MIREM, RSCAS/EUI, Octobre 2006.
- Lowell, B. Lindsay, *Policy Responses to the International Mobility of Skilled Labour*. Geneva: International Migration Branch, ILO, Geneva, 2001.
- Lutterbeck, Derek, "Policing Migration in the Mediterranean", *Mediterranean Politics*, vol. 11, no. 1 (2006) pp. 59-82.
- Mansoor, Aly & Bryce Quillin (eds.), *Migration and Remittances: Eastern Europe and the former Soviet Union*, The World Bank, New York, 2007.
- McCormick, Barry & Jacqueline Wahba, "Return International Migration and Geographical Inequality: The Case of Egypt", *Journal of African Economies* 12 (4), pp. 500-532.
- McLaughan, Gail & John Salt "Migration Policies towards Highly Skilled Foreign Workers", London: Migration Research Unit, University College London, 2002.
- Musette, Mohamed Saib *et al.*, "Migrants de retour en Algérie: Une nouvelle stratégie en perspective ?" *Rapport d'Analyse MIREM* n. 2007/01, RSCAS/EUI, Florence, 2007.
- Musette, Mohamed Saib *et al.*, "Statistiques sur les migrants de retour en Algérie" *Rapport d'Analyse MIREM*, RSCAS/EUI, Florence, mai 2006.
- Olesen, Henrik, "Migration, Return, and Development: An Institutional Perspective", *International Migration, Special Issue 2* 40 (5), 2002, pp. 125-150.
- Rogers, Rosemarie, "Return Migration in Comparative Perspective", In Kubat, D. (ed.), *The Politics of Return: International Return Migration in Europe. (Proceedings of the First European Conference on International Return Migration, Rome November 11-14, 1981)*. Center for Migration Studies, New York, 1984, pp. 277-299.
- Stark, Oded, "On the Microeconomics of Return Migration", *Occasional Papers* n. 1/1996. Vienna: University of Vienna, ZIIS, 1996.
- Stark, Oded & David E. Bloom, "The New Economics of Labour Migration", *The American Economic Review* 75 (2), 1985, pp. 173-178.
- Tani, Massimiliano & Stéphane Mahuteau, "Migration, Returning and Working Choices", *MIREM Analytical Report* 2007/05, RSCAS/EUI, Florence, 2007 (à paraître).
- Thorn, Kristian & Lauritz B. Holm-Nielsen, "International Mobility of Researchers and Scientists: Policy options for turning a drain into a gain", *UNU-WIDER Research Paper* n. 2006/83, World Institute for Development Economics Research, 2006.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs, "Recommendations on Statistics on International Migration Revision 1", *Statistical Paper Series M*, no. 58, Rev 1, United Nations, New York, 1998.
- Vertovec, Steven, *Transnational Networks and Skilled Labour Migration*, ESRC University of Oxford, Oxford, 2002.
- Wickramasekara, Piyasiri, "Policy Responses to Skilled Migration: Retention, Return and Circulation", *Perspectives on Labour Migration* series 5E, International Labour Organisation, Geneva, 2003.

ANNEXES GENERALES

GLOSSAIRE

Capital financier	Ensemble des avoirs financiers (fonds et remises d'épargne) propre au migrant.
Capital humain	Ensemble des compétences, savoirs, expériences formatives, valeurs nouvelles, acquis par un migrant, lui permettant d'agir différemment (Coleman, 1988).
Capital social	Ensemble des relations sociales et familiales, dans lesquelles s'inscrit le migrant, permettant d'atteindre des objectifs communs (Coleman, 1988).
Conditions post-retour	Ensemble des facteurs et circonstances propres à l'expérience de retour et de réintégration du migrant dans son pays d'origine, que son retour soit temporaire ou permanent.
Conditions pré-retour	Ensemble des facteurs et circonstances propres à l'expérience migratoire du migrant vécue à l'étranger, précédant son retour au pays d'origine.
Expulsion	Procédure administrative ou judiciaire visant à renvoyer par la force une personne en dehors d'un territoire national.
Intention de ré-émigration	Dans le cadre des travaux du projet MIREM, concerne un migrant de retour qui, depuis son pays d'origine, envisage de repartir à l'étranger, que son intention soit réelle ou pas.
Migrant de retour	Dans le cadre des travaux du projet MIREM : Personne retournant vers le pays dont elle est ressortissante, au cours des dix dernières années, après avoir été un migrant international (à court ou long terme) dans un autre pays. Le retour peut être temporaire ou permanent.
Migrant saisonnier	Personne se rendant à l'étranger afin d'y exercer une activité professionnelle pour une durée limitée dans l'année car son emploi est fonction des conditions saisonnières.
Migrant temporaire	Personne se rendant à l'étranger, pour une durée supérieure à trois mois, afin d'y exercer une activité professionnelle à durée déterminée.

Mobilisation des ressources	Processus visant à rassembler l'ensemble des ressources, aussi bien tangibles qu'intangibles. Fait partie intégrante de la préparation au retour.
Préparation au retour	Processus élaboré par le migrant dans la perspective de son retour au pays d'origine. Il existe différents degrés de préparation au retour précédant la réintégration socioprofessionnelle et la réadaptation du migrant de retour dans son pays d'origine.
Principal pays d'immigration (ou PPI)	Expression employée dans le cadre des travaux du projet MIREM afin d'évoquer le dernier pays d'immigration où le migrant de retour enquêté a vécu.
Réadmission	« Acte par lequel un État accepte de réadmettre une personne (qu'il s'agisse de l'un de ses ressortissants, d'un ressortissant d'un pays tiers ou d'un apatride), dont il est établi qu'elle est entrée illégalement dans un autre État, que sa présence y était illégale ou son séjour irrégulier. » Conseil de l'Union Européenne, Réf. 14673/02, 25 novembre 2002.
Ré-émigration (ou rémigration)	Fait de repartir vivre et s'installer à l'étranger, au moins trois mois après être rentré au pays d'origine.
Réintégration	Processus lié à la capacité d'un migrant de retour à participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique de son pays d'origine.
Retour	Fait de retourner dans son pays d'origine de manière permanente ou temporaire, après avoir vécu à l'étranger (Bovenkerk, 1974).
Retour choisi	<i>Voir retour décidé</i>
Retour contraint	Expression employée dans le cadre des travaux du projet MIREM afin de décrire le fait qu'un migrant rentre au pays d'origine, suite à une forte contrainte ou en raison de circonstances défavorables interrompant brutalement, et de manière inattendue, le cycle migratoire. Le retour contraint comprend, entre autres, le retour forcé. Il est synonyme du retour imposé et se distingue du retour décidé ou choisi.
Retour décidé	Expression employée dans le cadre des travaux du projet MIREM pour souligner le fait qu'un migrant décide de rentrer au pays d'origine, de manière autonome et sans pression aucune. Le retour décidé fait exclusivement référence au choix individuel et souverain du migrant. Le retour choisi est synonyme du retour décidé. Il se distingue du retour volontaire.
Retour forcé	Fait de retourner au pays, suite à une décision administrative ou judiciaire émanant des autorités du pays d'immigration et exigeant que le migrant quitte le territoire national.
Retour imposé	<i>Voir retour contraint</i>
Retour permanent	Fait de rentrer au pays d'origine et d'y résider à long terme.

Retour temporaire	Fait de rentrer au pays d'origine et d'y demeurer au moins trois mois avant de repartir à l'étranger.
Retour volontaire	Dans la proposition du programme d'aide au retour, formulée par le Conseil de l'Union Européenne, le retour volontaire fait référence au « <i>départ, assisté ou non, vers le pays d'origine, de transit ou un autre pays tiers, effectué de son plein gré par le candidat au retour.</i> » (réf. 14673/02, 25 novembre 2002). ¹ Dans le cadre des travaux du projet MIREM, le retour volontaire diffère du retour décidé ou choisi.
Visite	Fait référence à un séjour dans le pays d'origine, d'une durée inférieure à trois mois, motivé, par exemple, par des raisons affectives, familiales ou culturelles.

¹ Selon un rapport du *European Migration Network* (EMN), il n'y pas de « *frontière claire entre le retour volontaire et le retour forcé, dans la mesure où les Etats-membres [de l'Union Européenne] ont différentes façons de comprendre ces termes. Cela dépend du statut juridique du migrant de retour (à savoir s'il réside de manière légale ou illégale). Savoir si le retour peut être considéré comme étant véritablement volontaire [...] est une autre question* », *European Migration Network, "Return Migration", EMN Synthesis Report*, EMN, Brussels, May 2007, p. 6.

Projet MIREM (MIGRATION DE RETOUR AU MAGHREB)

Projet de recherche cofinancé par
l'Institut Universitaire Européen et l'Union Européenne



N. questionnaire

□□□/□□□□

QUESTIONNAIRE

Cette enquête vise à recueillir les données sur les migrations de retour vers le pays du Maghreb. L'objectif de ce projet de recherche est d'assurer une meilleure prise en compte des enjeux propres à la migration de retour et à mieux en valoriser l'impact à des fins de développement. Il s'agit, en premier lieu, de produire des outils d'analyse et de compréhension du phénomène de la migration de retour vers les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et, en second lieu, de rendre librement accessibles l'ensemble des informations produites. Les données seront recueillies en respectant scrupuleusement l'**anonymat des enquêtés** et seront diffusées par agrégats.

Pays de l'enquête : Algérie

Maroc

Tunisie

Ville ou village de l'enquête : _____

Nom de l'enquêteur : _____

Date de l'enquête : □□□ □□ □□□□

Heure de début de l'entretien : □□ : □□

Heure de fin de l'entretien : □□ : □□

Observations (Facultatif) :

Etape 1 – Situation dans le pays d’origine avant le départ

A – Caractéristiques démographiques et sociales

A1. Sexe

Masculin

1

Féminin

2

A2. Date de naissance

a. Mois

b. Année

A3. Nationalité(s) actuelle(s)

a. _____

b. _____

A4. Pays de naissance _____

A5. Lieu de naissance

- Rural 1

- Urbain 2

B – Formation avant le départ

B1. Quel était votre niveau d’instruction avant votre départ ?

- Sans instruction 1
- Préscolaire 2
- Primaire et assimilé 3
- Collège et assimilé 4
- Secondaire 5
- Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise) 6
- Supérieur 3 (3eme cycle) 7
- Autre (préciser) _____ 8

B2. Dernier diplôme obtenu avant votre départ (préciser) _____

B2.1. Spécialité (préciser) _____

B3. Combien de langues étrangères parliez-vous avant le départ ? || [si B3=0 passer à la question B5]

B4. Et à quel niveau ?

	Bien	Assez-bien	Elémentaire
B4.a. (préciser la langue) _____	<input type="text"/> <input type="text"/> 1	<input type="text"/> <input type="text"/> 2	<input type="text"/> <input type="text"/> 3
B4.b. (préciser la langue) _____	<input type="text"/> <input type="text"/> 1	<input type="text"/> <input type="text"/> 2	<input type="text"/> <input type="text"/> 3
B4.c. (préciser la langue) _____	<input type="text"/> <input type="text"/> 1	<input type="text"/> <input type="text"/> 2	<input type="text"/> <input type="text"/> 3
B4.d. (préciser la langue) _____	<input type="text"/> <input type="text"/> 1	<input type="text"/> <input type="text"/> 2	<input type="text"/> <input type="text"/> 3

B5. Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle avant le départ ?

- Oui ||1
- Non ||2 [passer à la section C]

B6. Dans quelle branche d'activité ? (Réponse multiple)

- Agriculture, chasse, sylviculture ||1
- Pêche, aquaculture ||2
- Industries extractives ||3
- Industrie manufacturière ||4
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau ||5
- Construction ||6
- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ||7
- Hôtellerie/restauration ||8
- Transports et communications ||9
- Activités financières ||10
- Immobilier, locations et services aux entreprises ||11
- Administration publique ||12
- Education ||13
- Santé et action sociale ||14
- Services collectifs, sociaux et personnels ||15
- Services domestiques ||16
- Activités extra-territoriales ||17

C – Situation professionnelle et financière avant le départ pour le principal pays d’immigration (PPI)

C1. Est-ce que vous travailliez déjà avant votre départ ?

- Oui 1
- Non 2

C2. Quel était votre statut professionnel avant de partir à l'étranger ?

- Occupation salariale à durée indéterminée 1
- Occupation salariale à durée déterminée 2
- Occupation salariale à temps partiel 3
- Travailleur saisonnier 4
- Employeur/chef d'entreprise 5
- Travailleur autonome régulier 6
- Travailleur autonome irrégulier 7
- Aide familiale 8
- Actif au chômage 9 *[passer à la question C5]*
- Etudiant 10 *[passer à la question C5]*
- Femme au foyer 11 *[passer à la question C5]*
- Retraité/pensionné 12 *[passer à la question C5]*
- Autre (préciser) _____ 13

C3. Quelle était votre profession principale avant de partir à l'étranger ?

(préciser) _____ [ISCO CODE]

C4. Dans quelle branche d'activité ?

- Agriculture, chasse, sylviculture 1
- Pêche, aquaculture 2
- Industries extractives 3
- Industrie manufacturière 4
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau 5
- Construction 6
- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques 7
- Hôtellerie/restauration 8
- Transports et communications 9
- Activités financières 10
- Immobilier, locations et services aux entreprises 11
- Administration publique 12

- Education |_|13
- Santé et action sociale |_|14
- Services collectifs, sociaux et personnels |_|15
- Services domestiques |_|16
- Activités extra-territoriales |_|17

C5. Au moment du départ, quelle était votre situation financière ...

- Très bonne |_|1
- Bonne |_|2
- Moyenne |_|3
- Pas bonne |_|4
- Très mauvaise |_|5
- Sans opinion |_|6

C6. Quel était votre type d'habitat occupé avant votre départ ?

- Villa individuelle |_|1
- Appartement |_|2
- Maison traditionnelle |_|3
- Maison rurale |_|4
- Une pièce dans une institution |_|5
- Habitat sommaire/précaire/bidonville |_|6
- Autre |_|7

C7. Possédiez-vous ou votre famille des terrains agricoles ?

- Oui |_|1
- Non |_|2 *[passer à la question C8]*

C7.1 De quelle superficie ?

|_|_| Ha

C8. Possédiez-vous d'autres biens ?

- Oui |_|1
- Non |_|2 *[passer à la section D]*

C8.1. Quel type de biens ?

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|--|------------|------------|
| a. Maison/appartement | _ 1 | _ 2 |
| b. Voiture | _ 1 | _ 2 |
| c. Télévision, Hi-Fi., magnétoscope, lecteur DVD | _ 1 | _ 2 |

Migrants de retour au Maghreb

- | | | |
|---------------------------|-----|-----|
| d. Ordinateur | _ 1 | _ 2 |
| e. Electroménagers | _ 1 | _ 2 |
| f. Equipement agricole | _ 1 | _ 2 |
| g. Equipement industriel | _ 1 | _ 2 |
| h. Bétail | _ 1 | _ 2 |
| i. Autre (préciser) _____ | _ 1 | _ 2 |

D – Composition de la famille avant le départ
--

D1. Quelle était votre situation familiale au moment du départ ?

- Célibataire 1 [passer à la question D3]
- Marié/e 2
- Séparé/e ou divorcé/e 3 [passer à la question D2]
- Veuf/veuve 4 [passer à la question D2]

D1.1. Quelle est la nationalité (ou plusieurs) de votre époux/épouse ?

- a. _____
- b. _____

D2. Aviez-vous des enfants avant de partir ?

- Oui 1 D2.1. Combien au total ?
- Non 2

D3. Avec qui habitiez-vous (ou cohabitiez-vous) avant de partir ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> | |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|---|
| a. Epoux/épouse | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | |
| b. Fiancé/e | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | |
| c. Enfants adultes | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| d. Enfants mineurs | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| e. Frères/Sœurs | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| f. Parents | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| g. D'autres membres de la famille | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| h. Amis/connaissances | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

D4. Donc, vous compris, vous étiez au nombre de :

D5. Quel nombre de personnes aviez-vous à votre charge avant de partir pour l'étranger ?

E – Raisons du départ et projets avant le départ

E1. Quelles étaient les trois principales raisons qui vous ont incité à quitter votre pays d'origine ? (*Par ordre de priorité*)

	<i>Première</i>	<i>Deuxième</i>	<i>Troisième</i>
- Amélioration des conditions de vie	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
- Offre d'emploi à l'étranger	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
- Recherche d'un emploi	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
- Recherche d'un meilleur emploi	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4
- Recherche conditions de travail meilleures	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5
- Meilleurs revenus	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6
- Etudes	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
- Pour rejoindre la famille	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8
- Pour rejoindre le conjoint	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9
- Pour rejoindre des amis	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 10
- Pour aider ma famille au pays	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 11
- Santé/couverture sociale	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 12
- Sans une raison spécifique	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 13
- Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 14

E2. Avant de partir, vous aviez l'intention de rester dans le pays d'accueil de manière...

- permanente 1
- provisoire 2
- Ne sait pas 3

F – Départ du pays d'origine

F1. Quand avez-vous quitté votre pays, pour la première fois, pour aller vivre à l'étranger ?

Année

F1.1. Combien de fois avez-vous quitté votre pays pour aller vivre à l'étranger ?

F1.2. De quel milieu veniez-vous avant d'aller vivre à l'étranger la première fois ?

- Rural _____ 1
- Urbain _____ 2

F2. Pouvez-vous me citer tous les pays étrangers où vous avez vécu et les durées de vos séjours ?

- a. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- b. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- c. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- d. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- e. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- f. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années
- g. (préciser le pays) _____ Nombre de mois Nombre d'années

Dans la suite on se basera sur le dernier pays d'immigration, autrement dit, principal pays d'immigration (PPI).

F3. Citer ci-dessous le principal pays d'immigration (PPI)

F4. Est-ce que les membres de votre famille vous ont aidé pour votre voyage ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|----------------------------|------------------------|------------------------|
| a. Pour payer le voyage | <input type="text"/> 1 | <input type="text"/> 2 |
| b. Pour préparer le voyage | <input type="text"/> 1 | <input type="text"/> 2 |

F5. Dans quelles conditions êtes-vous parti à l'étranger ?

- Avec des documents officiels 1
- Sans documents officiels 2 [*passer à la question F7*]
- Avec de faux documents 3 [*passer à la question F7*]

F6. Etes-vous parti avec...

- Un visa touristique 1
- Un contrat de travail (visa pour travail) 2
- Un visa pour regroupement familial 3
- Autre (préciser) _____ 4

F7. Avec quel moyen êtes-vous arrivé à l'étranger ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|------------|----------------------------|----------------------------|
| a. Avion | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Bateau | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Train | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Bus | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Voiture | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. A pied | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. Autre | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

F8. Quelles difficultés aviez-vous eu pour vous rendre à l'étranger ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|
| a. Problèmes pour obtenir le visa | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Tracasseries administratives dans le pays de départ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Problèmes avec les autorités à l'arrivée | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Tracasseries administratives dans le pays d'arrivée | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Autre (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

G3.1. Qui étaient-ils ? (Réponse multiple)

	Oui	Non	
a. Epoux/épouse	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	
b. Fiancé/e	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	
c. Enfants adultes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
d. Enfants mineurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
e. Frères/Sœurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
f. Parents	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
g. D'autres membres de la famille	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
h. Amis/connaissances	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

H – Raisons pour avoir choisi le principal pays d'immigration et réseaux de soutien
--

H1. Quelles sont les trois raisons principales pour avoir choisi le principal pays d'immigration ? (*Par ordre de priorité*)

	<i>Première</i>	<i>Deuxième</i>	<i>Troisième</i>
- Il est plus facile d'y accéder	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1 [<i>passer à I</i>]
- On y trouve de meilleures opportunités d'emploi	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2 [<i>passer à I</i>]
- On y trouve de meilleures conditions de travail	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3 [<i>passer à I</i>]
- Meilleurs revenus	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4 [<i>passer à I</i>]
- J'ai reçu une offre d'emploi	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5 [<i>passer à I</i>]
- Les conditions de vie y étaient meilleures	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6 [<i>passer à I</i>]
- Ma famille/mes amis étaient déjà là	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
- Etudes	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8 [<i>passer à I</i>]
- Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9 [<i>passer à I</i>]

H2. Qui étaient ces membres de la famille ou ces amis que vous avez rejoint dans le PPI ? Et quel était leur nombre ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	
a. Epoux/épouse	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	
b. Fiancé/e	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	
c. Enfants adultes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
d. Enfants mineurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
e. Frères/Sœurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
f. Parents	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
g. D'autres membres de la famille	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
h. Amis/connaissances	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

H2.1. Est-ce que ces personnes vous ont aidé... (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. à trouver un travail	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. à trouver un logement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. financièrement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. pour obtenir des documents de séjour	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

I – Rapport avec les institutions et la société d'accueil

I1. Comment définiriez-vous vos rapports avec les institutions du principal pays d'immigration (pendant votre séjour) ?

- Très bons 1
- Assez bons 2
- J'ai eu quelques problèmes 3
- J'ai eu beaucoup de problèmes 4
- Aucune opinion 5

I2. Et comment définiriez-vous vos rapports avec la société d'accueil en général ?

- Très bons 1
- Assez bons 2
- J'ai eu quelques problèmes 3
- J'ai eu beaucoup de problèmes 4
- Aucune opinion 5

I3. Au cours de votre séjour à l'étranger, avec qui et selon quelle fréquence avez eu des relations en dehors du travail ? (*Réponse multiple*)

	des amis originaires de votre pays d'origine	des amis originaires des pays du Maghreb	des amis originaires du pays d'accueil	d'autres immigrés
Tous les jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au moins une fois par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au moins une fois par mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plusieurs fois dans une année	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une fois par année	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[Si à la question I3 la réponse est autre que « jamais »...]

14. Dans quel cadre les avez-vous rencontrés ? (Réponse multiple)

	Oui	Non
Par relations amicales interposées	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cadre associatif	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Club de loisir	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cadre politique/syndical	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Travail	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cadre familial	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

15. Avez-vous effectué des investissements dans le dernier pays de séjour ?

- Oui 1
- Non 2 [passer à la question I6]

15.1 Dans quelle branche ? (Réponse multiple)

	Oui	Non
a. Agriculture, chasse, sylviculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Pêche, aquaculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Industries extractives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Construction	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
h. Hôtellerie/restauration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
i. Transports et communications	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
j. Activités financières	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
k. Immobilier, locations et services aux entreprises	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
l. Administration publique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
m. Education	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
n. Santé et action sociale	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
o. Services collectifs, sociaux et personnels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
p. Services domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
q. Activités extra-territoriales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

I6. Avez-vous eu des difficultés dans votre dernier pays de séjour ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Accès au logement (loyer élevé)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Difficultés d'intégration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Discrimination/racisme	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Pas d'emploi régulier	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Niveau de salaire insatisfaisant	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Système de santé insatisfaisant	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Tracasseries administratives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
h. Autres (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

K - Formation dans le dernier pays de séjour

[Seulement pour BI = 4, 5, 6, 7]

K1. Le diplôme obtenu dans votre pays d'origine a-t-il été reconnu dans le pays de séjour ?

- Oui 1
- Non 2

K2. Avez-vous poursuivi des études dans le dernier pays de séjour ?

- Oui 1
- Non 2 [passer à la question K4]

K3. Quel niveau d'instruction avez-vous atteint dans votre dernier pays de séjour ?

- Sans instruction 1
- Préscolaire 2
- Primaire et assimilé 3
- Collège et assimilé 4
- Secondaire 5
- Supérieur 1 (Deug) et 2 (Maîtrise) 6
- Supérieur 3 (3eme cycle) 7
- Autre (préciser) _____ 8

K4. Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle ?

- Oui 1
- Non 2 [passer à la section L]

K4.1 Dans quelle branche d'activité ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|
| a. Agriculture, chasse, sylviculture | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Pêche, aquaculture | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Industries extractives | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Industrie manufacturière | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Construction | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

h. Hôtellerie/restauration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
i. Transports et communications	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
j. Activités financières	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
k. Immobilier, locations et services aux entreprises	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
l. Administration publique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
m. Education	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
n. Santé et action sociale	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
o. Services collectifs, sociaux et personnels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
p. Services domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
q. Activités extra-territoriales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

L – Situation professionnelle et financière dans le dernier pays de séjour

L1. Quel était votre premier statut professionnel dans le pays de séjour ?

- Occupation salariale à durée indéterminée 1
- Occupation salariale à durée déterminée 2
- Occupation salariale à temps partiel 3
- Travailleur saisonnier 4
- Employeur/chef d'entreprise 5
- Travailleur autonome régulier 6
- Travailleur autonome irrégulier 7
- Aide familiale 8
- Actif au chômage 9
- Etudiant 10
- Femme au foyer 11
- Retraité/pensionné 12
- Autre (préciser) _____ 13

L2. Est-ce que vous travailliez déjà dans le dernier pays de séjour ?

- Oui 1
- Non 2 *[passer à la question L4]*

L3. Vous avez trouvé le premier emploi au bout de combien de temps après votre arrivée ?

- Avant mon arrivée dans le pays d'immigration 1
- Immédiatement après mon arrivée 2
- Moins de trois mois après mon arrivée 3
- Plus de trois mois après mon arrivée 4

L4. Quel était votre statut professionnel avant le retour ?

- Occupation salariale à durée indéterminée 1
- Occupation salariale à durée déterminée 2
- Occupation salariale à temps partiel 3
- Travailleur saisonnier 4
- Employeur/chef d'entreprise 5
- Travailleur autonome régulier 6
- Travailleur autonome irrégulier 7
- Aide familiale 8
- Actif au chômage 9 *[passer à la question L7]*

- Etudiant 10 [passer à la question L8]
- Femme au foyer 11 [passer à la question L8]
- Retraité/pensionné 12 [passer à la question L8]
- Autre (préciser) _____ 13

L5. Quelle était votre dernière profession ?

(préciser) _____ [ISCO CODE]

L6. Dans quelle branche d'activité avez-vous exercé votre dernière profession ?

- Agriculture, chasse, sylviculture 1
- Pêche, aquaculture 2
- Industries extractives 3
- Industrie manufacturière 4
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau 5
- Construction 6
- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques 7
- Hôtellerie/restauration 8
- Transports et communications 9
- Activités financières 10
- Immobilier, locations et services aux entreprises 11
- Administration publique 12
- Education 13
- Santé et action sociale 14
- Services collectifs, sociaux et personnels 15
- Services domestiques 16
- Activités extra-territoriales 17

[Seulement pour les actifs au chômage : L1 = 9]

L7. Durant cette période cherchiez-vous un travail ?

- Oui 1
- Non 2

L8. Selon vous, votre situation financière dans le dernier pays de séjour s'est-elle...

- Très améliorée 1
- Améliorée 2
- Maintenue (inchangée) 3
- Diminué 4
- Sans opinion 5

L9. Quel était le statut d'occupation de votre logement dans le dernier pays de séjour ?

	<i>A l'arrivée</i>	<i>Avant votre retour</i>
- Propriétaire	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
- Locataire	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
- Logé gratuitement	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
- Logement de fonction	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4
- Autre	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5

L10. Quel était votre dernier type d'habitat occupé dans le dernier pays de séjour ?

- Villa individuelle	<input type="checkbox"/> 1
- Appartement	<input type="checkbox"/> 2
- Maison traditionnelle	<input type="checkbox"/> 3
- Maison rurale	<input type="checkbox"/> 4
- Une pièce dans une institution	<input type="checkbox"/> 5
- Habitat sommaire/précaire/bidonville	<input type="checkbox"/> 6
- Autre	<input type="checkbox"/> 7

L11. Quel a été votre dernier milieu de résidence avant de quitter le principal pays d'immigration ?

- Rural	<input type="checkbox"/> 1
- Urbain	<input type="checkbox"/> 2

M – Liens maintenus avec le pays d'origine au cours de l'expérience dans le dernier pays de séjour

M1. Lorsque vous étiez à l'étranger, selon quelle fréquence avez-vous envoyé de l'argent aux membres de votre famille, au cours de la dernière année ?

- Une fois par mois 1
- Une fois tous les trois mois 2
- Une fois tous les 6 mois 3
- Une fois par an 4
- De façon sporadique 5
- Jamais 6 *[passer à la question M4]*

M2. Quel était le montant envoyé par an ? (*En Euro*)

- Moins de 200 Euro 1
- De 200 a 500 Euro 2
- De 501 a 1000 Euro 3
- Plus de 1000 Euro (préciser) _____ 4

M3. Pour quelle utilité ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|
| a. Subvenir aux besoins de la famille | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Scolarisation des enfants | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Construire/acquérir un logement | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Investir dans un projet économique | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Achat de terrains/biens agricoles | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Moderniser l'équipement agricole | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. Construction de monuments publics (par ex., mosquée, hôpital, ...) | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| h. Autre (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

M4. Lorsque vous étiez à l'étranger, selon quelle fréquence avez-vous envoyé ou ramené des biens aux membres de votre famille dans le pays d'origine, au cours de la dernière année ?

- Une fois par mois 1
- Une fois tous les trois mois 2
- Une fois tous les 6 mois 3
- Une fois par an 4
- De façon sporadique 5
- Jamais 6

M5. Lorsque vous étiez à l'étranger, selon quelle fréquence avez-vous eu des contacts (coups de téléphone, lettres, courrier électronique) avec des membres de votre famille dans le pays d'origine, au cours de la dernière année ?

- Au moins une fois par semaine 1
- Quelques fois par mois 2
- Une fois par mois 3
- Plusieurs fois par an 4
- Une fois par an 5
- De façon sporadique 6
- Jamais 7

M6. Lorsque vous étiez à l'étranger, selon quelle fréquence de visites vous êtes-vous rendu dans votre pays d'origine, au cours de la dernière année ?

- Deux ou plusieurs fois par an 1
- Une fois par an 2
- Moins d'une fois par an 3
- De façon sporadique 4
- Jamais 5 *[passer à la question M7]*

M6.1 Pour quelles raisons ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| a. Familiales | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Affaires | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Fêtes (Aïd, Ramadan) | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Vacances | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Raisons administratives | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Autres (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

M7. Lorsque vous étiez à l'étranger, avez-vous eu des contacts avec les autorités diplomatiques ou consulaires de votre pays ?

- Oui 1
- Non 2 *[passer à la section N]*

M7.1 Pour quelles raisons ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|
| a. Raisons administratives (papiers, documents) | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Enseignement de la langue arabe et encadrement culturel | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

- | | | |
|--|----------------------------|----------------------------|
| c. Raisons électorales | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Pour obtenir des informations (sur le pays d'origine) | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Pour les fêtes nationales | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Autres (préciser) : _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

Etape 3 – Retour au pays d’origine

N – Voyage de retour

N1. Quand êtes-vous revenu dans votre pays d’origine ?

Année

N2. Quel est votre milieu de résidence actuel ?

- Rural 1

- Urbain 2

N3. Etes-vous revenu dans...

- votre lieu de naissance 1

- votre lieu de résidence avant d’émigrer 2

- un lieu différent 3

N4. Etes-vous revenu dans votre pays d’origine avec des membres de la famille ?

- Oui 1

- Non 2 *[passer à la question N5]*

N4.1. Qui étaient-ils ? *(Réponse multiple)*

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	
a. Epoux/épouse	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	
b. Fiancé/e	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	
c. Enfants adultes	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>
d. Enfants mineurs	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>
e. Frères/Sœurs	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>
f. Parents	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>
g. D’autres membres de la famille	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>
h. Amis/connaissances	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	Combien ? <input type="text"/> <input type="text"/>

N5. Avant ou après vous, est-ce que des membres de votre famille sont revenus dans votre pays d’origine ?

- Oui 1

- Non 2 *[passer à la question N9]*

N6. Qui étaient-ils ? (Réponse multiple)

	1. Avant vous		2. Après vous	
	Oui	Non	Oui	Non
a. Epoux/épouse	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Fiancé/e	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Enfants adultes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
d. Enfants mineurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
e. Frères/Sœurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
f. Parents	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
g. D'autres membres de la famille	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
h. Amis, connaissances	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Combien ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

[Seulement pour ceux qui ont répondu « avant vous » à la question N6]

N7. Si avant vous, dans quelle mesure leur retour a influencé votre décision ?

- Beaucoup 1
- Assez 2
- Peu 3
- Aucunement 4

[Seulement pour ceux qui ont répondu « après vous » à la question N6]

N8. Si après vous, dans quelle mesure votre retour a influencé leur décision ?

- Beaucoup 1
- Assez 2
- Peu 3
- Aucunement 4

N9. Quelle a été la principale source d'information dans le processus de retour ?

- Famille 1
- Amis 2
- Organisations gouvernementales 3
- Organisations non gouvernementales 4
- Consulats 5
- Chambres de commerce 6
- Media 7
- Internet 8
- Aucune 9

N10. Avant que vous ne retourniez au pays, selon quelle fréquence avez-vous discuté de votre retour avec des personnes de votre famille ou des amis ?

Migrants de retour au Maghreb

- Souvent 1
- Parfois 2
- Très rarement 3
- Jamais 4

O – Raisons et facteurs déterminant le retour et durée envisagée du retour

O1. De quelle nature a été votre retour ?

- Décidé 1
- Imposé/forcé par les circonstances 2 *[passer à la question O1.2]*

O1.1 Quelles sont les trois principales raisons pour lesquelles vous êtes rentré dans votre pays d'origine ? (Par ordre de priorité)

	<i>Première</i>	<i>Deuxième</i>	<i>Troisième</i>
- Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
- Pour bénéficier d'aides au retour	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
- Problèmes familiaux au pays d'origine	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
- Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4
- Problèmes de santé	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5
- Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 6
- Retraite	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
- Gérer mes affaires	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 8
- Création de projets	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 9
- Fin de mon contrat de travail dans le pays d'immigration	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 10
- Fin de mes études dans le pays d'immigration	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 11
- Compléter ma formation	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 12
- Nostalgie de mon pays et de mes traditions	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 13
- Environnement socioculturel défavorable	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 14
- Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 15

[Seulement pour O1=2]

O1.2 Quelles circonstances vous ont contraint/forcé à retourner au pays ? (Réponse multiple)

	Oui	Non
a. Mon permis de séjour n'a pas été renouvelé	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. J'ai perdu mon travail	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. J'ai dû interrompre mes études	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. J'ai été expulsé	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Problèmes graves de santé	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Problèmes administratifs/fiscaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Pour des contraintes familiales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

O2. Lors de votre retour, aviez-vous l'intention de rester de manière...

- permanente 1
- provisoire 2
- ne sait pas 3

O3. Envisagez-vous aujourd'hui de repartir à l'étranger ?

- Très certainement 1
- Probablement 2
- Pas pour le moment 3 [passer à la section P]
- Jamais plus 4 [passer à la section P]
- Ne sait pas 5 [passer à la section P]

O4. Vous envisagez de...

- repartir vers le dernier pays de séjour 1
- partir vers un autre pays 2
- ne sait pas 3

O5. Dans combien de temps ?

- Dans moins de six mois 1
- Dans moins d'un an 2
- Dans plus d'un an 3
- Ne sait pas 4

O6. Quelles sont les trois principales raisons pour lesquelles vous souhaitez quitter de nouveau votre pays d'origine ? (Par ordre de priorité)

- | | <i>Première</i> | <i>Deuxième</i> | <i>Troisième</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| - Je connais déjà le pays et souhaite y vivre/rester plus longtemps | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 |
| - Je ne m'adapte pas dans mon pays d'origine | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 |
| - Je n'ai pas d'avenir dans mon pays d'origine | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 |
| - Pour renouveler mes papiers | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 |
| - Je ne trouve pas d'emploi ici | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 |
| - Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 |
| - Pour des raisons familiales | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 |
| - Pour des raisons de santé | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 |
| - Pour d'autres raisons (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 9 |

Q - Formation dans le pays d'origine après le retour

[Seulement pour K3 = 4, 5, 6, 7]

Q1. Si vous avez acquis un diplôme à l'étranger, a-t-il été reconnu dans votre pays d'origine ?

- Oui 1
- Non 2

Q2. Avez-vous fréquenté des cours de formation professionnelle dans votre pays d'origine après le retour ?

- Oui 1
- Non 2 *[passer à la section R]*

Q2.1 Dans quelle branche d'activité ? *(Réponse multiple)*

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Agriculture, chasse, sylviculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Pêche, aquaculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Industries extractives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Construction	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
h. Hôtellerie/restauration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
i. Transports et communications	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
j. Activités financières	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
k. Immobilier, locations et services aux entreprises	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
l. Administration publique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
m. Education	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
n. Santé et action sociale	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
o. Services collectifs, sociaux et personnels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
p. Services domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
q. Activités extra-territoriales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

R – Situation professionnelle et financière actuelle

R1. Quel était votre premier statut professionnel à votre retour ?

- Occupation salariale à durée indéterminée 1
- Occupation salariale à durée déterminée 2
- Occupation salariale à temps partiel 3
- Travailleur saisonnier 4
- Employeur/chef d'entreprise 5
- Travailleur autonome régulier 6
- Travailleur autonome irrégulier 7
- Aide familiale 8
- Actif au chômage 9
- Etudiant 10
- Femme au foyer 11
- Retraité/pensionné 12
- Autre (préciser) _____ 13

R2. Est-ce que vous travailliez déjà après être revenu au pays ?

- Oui 1
- Non 2 *[passer à la question R4]*

R3. Vous avez trouvé le premier emploi au bout de combien de temps après être revenu au pays ?

- Avant mon retour au pays 1
- Immédiatement après mon retour 2
- Moins de trois mois après mon retour 3
- Plus de trois mois après mon retour 4

R4. Quel est votre statut professionnel actuellement ?

- Occupation salariale à durée indéterminée 1
- Occupation salariale à durée déterminée 2
- Occupation salariale à temps partiel 3
- Travailleur saisonnier 4
- Employeur/chef d'entreprise 5
- Travailleur autonome régulier 6
- Travailleur autonome irrégulier 7
- Aide familiale 8
- Actif au chômage 9 *[passer à la question R7]*

Migrants de retour au Maghreb

- Etudiant 10 [passer à la question R8]
- Femme au foyer 11 [passer à la question R8]
- Retraité/pensionné 12 [passer à la question R8]
- Autre (préciser) _____ 13

R5. Quel est votre emploi principal actuellement ?

(préciser) _____ [ISCO CODE]

R5.1. Depuis quand ?

Année |__|__|__|__|

R6. Dans quelle branche d'activité avez-vous exercé votre dernière profession ?

- Agriculture, chasse, sylviculture 1
- Pêche, aquaculture 2
- Industries extractives 3
- Industrie manufacturière 4
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau 5
- Construction 6
- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques 7
- Hôtellerie/restauration 8
- Transports et communications 9
- Activités financières 10
- Immobilier, locations et services aux entreprises 11
- Administration publique 12
- Education 13
- Santé et action sociale 14
- Services collectifs, sociaux et personnels 15
- Services domestiques 16
- Activités extra-territoriales 17

[Seulement pour les actifs au chômage : R1 = 9]

R7. Cherchez-vous un travail ?

- Oui 1
- Non 2

R8. Aujourd'hui, votre situation financière actuelle, par rapport à votre situation passée à l'étranger s'est-elle...

- Très améliorée 1
- Améliorée 2
- Maintenue (inchangée) 3
- Diminué 4
- Sans opinion 5

R9. Quel était le statut d'occupation de votre logement au retour dans le pays d'origine et actuellement ?

- | | <i>Au retour</i> | <i>Actuellement</i> |
|------------------------|----------------------------|----------------------------|
| - Propriétaire | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 |
| - Locataire | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 |
| - Logé gratuitement | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 |
| - Logement de fonction | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 |
| - Autre | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 |

R10. Quels biens avez-vous ramenés avec vous, au moment de votre retour ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|
| a. Voiture | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Moyens de transport collectif | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Meubles | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Des matériels électroniques et informatiques | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Biens d'équipement | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Autre | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

R11. Avez-vous réalisé des projets d'investissement dans votre pays d'origine ?

- Non 1 [*passer à la question R19*]
- Oui, un seul projet 2
- Oui, deux projets 3
- Oui, trois projets 4
- Oui, plus de trois projets 5

R12. Pouvez-vous m'indiquer le montant de l'investissement initial pour chaque projet ?

Projet 1 (*devise*)

Projet 2 (*devise*)

Projet 3 (*devise*)

R13. Quelle a été la source principale de financement de ces investissements ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Autofinancement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Crédits bancaires	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Prêts d'un parent	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Autre	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

R14. Dans quelle branche d'activité ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Agriculture, chasse, sylviculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Pêche, aquaculture	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Industries extractives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Industrie manufacturière	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Construction	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
h. Hôtellerie/restauration	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
i. Transports et communications	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
j. Activités financières	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
k. Immobilier, locations et services aux entreprises	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
l. Administration publique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
m. Education	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
n. Santé et action sociale	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
o. Services collectifs, sociaux et personnels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
p. Services domestiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
q. Activités extra-territoriales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

R15. Combien de personnes employez-vous dans vos entreprises ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Moins de 10 personnes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. De 11 a 50 personnes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Plus de 50 personnes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

R16. Avez-vous eu des difficultés dans la réalisation de ces projets ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Contraintes administratives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

- | | | |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| b. Manque d'expérience | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. TROP de concurrence | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Difficultés de gestion | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Capitaux insuffisants | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Autre (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

R17. Est-ce que des institutions vous ont aidé dans vos projets ?

- Oui 1
- Non 2 [passer à la question R18]

R17.1. Si oui, avec quels types d'avantages ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| a. Mise à disposition de terrains | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Crédit bonifié | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Facilitation des procédures | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Assistance technique/conseil | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Banque de projets | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Avantages fiscaux | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. Avantages douaniers | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| h. Autres (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

R18. Est-ce que votre famille ou vos amis vous ont aidé dans la réalisation de vos projets ? (Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|
| a. Oui, ma famille dans le pays d'origine | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Oui, ma famille dans le pays de dernier séjour | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Oui, mes amis dans le pays d'origine | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Oui, mes amis dans le pays de dernier séjour | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

R19. Selon vous, quels sont les trois principaux avantages supplémentaires nécessaires pour inciter les personnes souhaitant revenir dans leur pays d'origine et y investir ? (Par ordre de priorité)

- | | <i>Premier</i> | <i>Deuxième</i> | <i>Troisième</i> |
|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| - Mise à disposition de terrains | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 1 |
| - Crédit bonifié | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 2 |
| - Prime à l'investissement | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 3 |
| - Facilitation des procédures | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 4 |
| - Assistance technique/conseil | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 5 |

Migrants de retour au Maghreb

- | | | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| - Mise à disposition de banques de projets | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 6 |
| - Dégrèvements/avantages fiscaux | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 7 |
| - Avantages douaniers | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 8 |
| - Infrastructures | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 9 |
| - Meilleur environnement institutionnel | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 10 |
| - Autres (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 11 |

[Seulement pour ceux qui ont répondu non à la question R11]

R20. Pouvez-vous m'indiquer les principales raisons pour lesquelles vous n'avez pas réalisé de projets ?

(Réponse multiple)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---|----------------------------|----------------------------|
| a. Capitaux insuffisants | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Manque d'expérience et de formation | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Contraintes administratives et institutionnelles | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Marché insuffisant | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Problèmes de santé ou familiaux | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| f. Je n'avais pas envie | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. Je n'y ai pas pensé | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| h. Autre (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

S – Réinsertion sociale et rapport avec les institutions

S1. L'expérience que vous avez acquise à l'étranger a représenté pour vous...

- un avantage 1
- un inconvénient 2
- Sans importance 3
- Ne sait pas 4

S2. Etes-vous content d'être revenu dans votre pays d'origine ?

- Oui 1
- Non 2
- Indifférent 3

S3. Avez-vous eu des difficultés dans votre pays, depuis votre retour ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Accès au logement (loyer élevé)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Difficultés de réinsertion	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Difficultés de réadaptation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Pas d'emploi	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Niveau de salaire insatisfaisant	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Système de santé insatisfaisant	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Tracasseries administratives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
h. Autres (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

S4. Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel par rapport à celui que vous aviez lorsque vous viviez à l'étranger ?

- « Je vis mieux dans mon pays » 1
- « Rien n'a vraiment changé » 2
- « Je vis un peu moins bien » 3
- « Je vis très mal » 4
- Ne sait pas/ne répond pas 5

S5. Avez-vous bénéficié d'une assistance de la part des autorités de votre pays, lorsque vous êtes revenu ?

- Oui 1
- Non 2 [*passer à la question S6*]

S5.1 Dans quelle mesure ? (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. Aide pour trouver un travail	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. Possibilité de compléter la formation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. Pour trouver un logement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. Faciliter l'accès à l'éducation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
e. Faciliter l'accès aux soins médicaux	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
f. Faciliter des procédures d'état civil	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
g. Autres (préciser) _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

S6. Etes-vous membre ou adhérent... (*Réponse multiple*)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
a. d'une association	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
b. d'un syndicat	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
c. d'un parti politique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
d. d'un club de loisir	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

T – Liens avec le dernier pays de séjour

T1. Quelle est votre opinion concernant les mesures prises pour faciliter le retour ?

- Elles sont adéquates 1
- Elles devraient être améliorées 2
- Elles sont inexistantes 3
- Je n'en ai pas connaissance 4
- Sans opinion 5

T2. Est-ce que vous avez gardé vos papiers de séjour à l'étranger en cours de validité ?

- Oui 1
- Non 2

T3. Depuis votre retour, selon quelle fréquence avez-vous reçu de l'argent de l'étranger au cours de la dernière année ?

- Une fois par mois 1
- Une fois tous les trois mois 2
- Une fois tous les 6 mois 3
- Une fois par an 4
- De façon sporadique 5
- Jamais 6 *[passer à la question T4]*

T3.1. De quel montant total (en Euro/taux officiel) par an ?

- Moins de 200 Euros 1
- De 200 a 500 Euros 2
- De 501 a 1000 Euros 3
- Plus de 1000 Euros (préciser) _____ 4

T3.2. Pour quelle utilité ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| a. Subvenir aux besoins de la famille | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Scolarisation des enfants | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Construire/acquérir un logement | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Investir dans un projet économique | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Achat de terrains/biens agricoles | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

- | | | | |
|----|--|----------------------------|----------------------------|
| f. | Moderniser l'équipement agricole | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| g. | Construction de monuments publics (par ex., mosquée, hôpital, ...) | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| h. | Autre (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

T4. Depuis votre retour, selon quelle fréquence avez-vous eu des contacts (coups de téléphone, lettres, courrier électronique) avec des membres de la famille ou d'amis qui se trouvent encore à l'étranger au cours de la dernière année ?

- | | | |
|---|-------------------------------|----------------------------|
| - | Au moins une fois par semaine | <input type="checkbox"/> 1 |
| - | Quelquefois par mois | <input type="checkbox"/> 2 |
| - | Une fois par mois | <input type="checkbox"/> 3 |
| - | Plusieurs fois par an | <input type="checkbox"/> 4 |
| - | Une fois par an | <input type="checkbox"/> 5 |
| - | De façon sporadique | <input type="checkbox"/> 6 |
| - | Jamais | <input type="checkbox"/> 7 |

T5. Depuis votre retour, combien de fois vous êtes-vous rendu à l'étranger au cours de la dernière année ?

- | | | | |
|---|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|
| - | Deux ou plusieurs fois par an | <input type="checkbox"/> 1 | |
| - | Une fois par an | <input type="checkbox"/> 2 | |
| - | Moins d'une fois par an | <input type="checkbox"/> 3 | |
| - | De façon sporadique | <input type="checkbox"/> 4 | |
| - | Jamais | <input type="checkbox"/> 5 | <i>[le questionnaire termine ici]</i> |

T5.1 Pour quelles raisons ? (*Réponse multiple*)

- | | <i>Oui</i> | <i>Non</i> |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| a. Familiales | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| b. Affaires | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| c. Vacances | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| d. Raisons administratives | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |
| e. Autres (préciser) _____ | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 |

Fin du questionnaire

Merci de votre collaboration !

Mirem Project
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute
via Boccaccio 151
50133 Florence, Italy

www.mirem.eu

MI.RE.M.



**Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour
dans leur pays d'origine**